

Agir pour l'inclusion

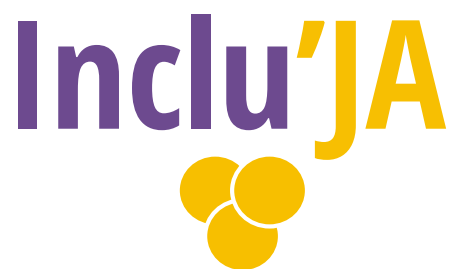
Inclu'JA



La boîte à outils



Réseau National des Juniors Associations



C'est quoi ?

Cette boîte à outils est le fruit du travail de jeunes engagé·es en Juniors Associations. Pour en apprendre plus sur les Juniors Associations, vous pouvez [cliquer ici](#).

La boîte à outils s'adresse :

- À des jeunes engagé·es en collectifs contre les discriminations ou qui souhaiteraient agir ;
- À des adultes accompagnant des jeunes qui cherchent à s'outiller et/ou à outiller sur la thématique.

Elle vous intéressera si vous voulez :

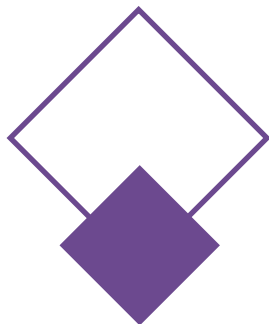
- Vous former/renseigner sur les questions d'inclusion et de discrimination ;
- Mener des actions comme des ateliers de sensibilisation et de formation sur ces sujets ;
- Rendre vos associations et collectifs plus inclusifs.

Cette boîte à outils est construite en deux parties :

1. Une première partie pour découvrir et vous approprier la notion d'inclusion (ce que c'est, ce qu'est une association inclusive, etc.), avec des ressources complémentaires pour vous accompagner à la prise en main de la thématique.
2. Une seconde partie vous proposant des outils pour mettre en place vos propres actions de sensibilisation, et notamment des ateliers (débats, etc.). Conçus, pour la plupart, par des jeunes engagé·es, ces ateliers partent du principe qu'on peut sensibiliser à tout âge. Ils sont destinés à tous les publics et sont faciles à animer !

Cette boîte à outils n'a pas vocation à couvrir tous les sujets liés à l'inclusion de manière exhaustive ni à vous présenter tout ce qui peut être fait sur le sujet. L'objectif principal est de vous donner des clefs pour vous permettre de passer à l'action.

Bonne lecture !



SOMMAIRE

01
02

ÊTRE INCLUSIF·VES

- 5 **1 - Inclusion, le B.A.-Ba**
- 5 A - Pour comprendre : le lexique général de l'inclusion
- 10 B - Pour prendre conscience : des réalités statistiques
- 12 **2 - L'inclusion, la mise en pratique**
- 13 A - Pour faire le point : évaluer projets et pratiques
- 14 B - Pour passer à l'action : vous (in)former

AGIR POUR L'INCLUSION

- 18 **1 - Mener des actions de sensibilisation sur l'inclusion**
- 19 Les anges gardien·nes
- 22 Bulle de confort
- 26 Jeu du domino
- 28 Météo des humeurs
- 30 Raconte-moi
- 33 Débat mouvant Inclusion
- 42 Discriminations, késako ?
- 51 « Le Discri'familles » jeu des 7 familles revisité
- 103 **2 - Mener des actions de sensibilisation sur des discriminations spécifiques**
- 105 « Inclu'débat » - Débat mouvant
- 119 « Le LGB'Théâtre+ » - Atelier théâtre
- 135 « Mémo'flag » - Jeu du Memory revisité
- 142 « Le Pas en avant LGBTQIA+ » - « Pas en avant » revisité
- 152 « La chaîne des similitudes » - « Jeu du domino » revisité
- 156 « Le Handi'Mémo » - Jeu du Memory revisité
- 164 « Le Handi'Débat »
- 181 « Le Quiz'Inclu »
- 192 « Le Pas en avant vers l'inclusion »
- 205 Besoin d'autres outils sur ces sujets ?
- 206 Remerciements
- 207 Nos partenaires
- 208 Qui sommes-nous ?



I. ÊTRE INCLUSIF·VES

L'objectif de cette partie de la boîte à outils est de vous proposer plusieurs outils pour appréhender théoriquement puis concrètement la notion d'inclusion dans ses différentes composantes, notamment dans le cadre d'un engagement associatif/collectif.

Vous y retrouverez :

- ◇ Un lexique général, comportant des termes associés de près ou de loin à la thématique, ainsi que des données statistiques (1) ;
- ◇ Des ressources de différentes natures (outils de diagnostics, sources d'informations) pour une application pratique en vue d'un passage à l'action (2).



1. INCLUSION, LE B.A.-BA

Si le terme « Inclusion » peut être défini, de manière succincte, comme « l'action d'intégrer ou de mettre en œuvre des dispositifs d'intégration à l'attention d'un individu ou d'un groupe d'individus dans le but de mettre fin à leur exclusion »¹, il a, dans les faits, une connexion étroite avec d'autres notions (A) et comporte différentes dimensions, complexes et complémentaires (B).

A. POUR COMPRENDRE : LE LEXIQUE GÉNÉRAL DE L'INCLUSION

Note : le lexique proposé a pour objectif de revenir, notamment, sur des définitions nécessaires à la compréhension de la boîte à outils. Il n'est en ce sens pas exhaustif et ne couvre pas toutes les réalités derrière les notions d'inclusion et de discrimination.

ANTISÉMITISME :

L'antisémitisme est la perception des juifs pouvant s'exprimer par de la haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme sont dirigées contre des individus juifs ou non-juifs et/ou de leurs biens, contre les institutions de la communauté juive et contre les institutions religieuses juives (définition de l'IHRA approuvée le 3 décembre 2019 par l'Assemblée nationale et le 5 octobre 2021 par le Sénat).²

CLICHÉ :

Expression toute faite devenue banale à force d'être répétée ; idée banale généralement exprimée dans des termes stéréotypés.³

DISCRIMINATION :

En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives : être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...) ET relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).

Il y a discrimination lorsque trois éléments sont réunis :

- un traitement défavorable envers une personne ou un groupe de personnes ;
- en raison de critères définis par la loi (origine, handicap, sexe, religion, orientation sexuelle, apparence physique, ...) ;
- dans un domaine prévu par la loi (l'emploi, l'éducation, le logement, l'accès aux biens et services publics et privés).

La loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination ([voir la liste des critères](#)).

Défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap ou encore ses opinions politiques ou philosophiques est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.⁴

DISCRIMINATION POSITIVE :

Le fait de favoriser, par des décisions politiques, une meilleure représentation des minorités ou à leur offrir un meilleur accès à certains postes ou fonctions. Ce type de politique est courante aux États-Unis, sous le nom d'Affirmative Action.

1 - Source : LAROUSSE. Inclusion . In : Larousse [\[en ligne\]](#)

2 - Source : DILCRAH. Antisémitisme. In : DILCRAH [\[en ligne\]](#).

3 - Source : LE CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES. Cliché. In : LE CNRTL [\[en ligne\]](#).

4 - Source : LE DÉFENSEUR DES DROITS, 2023. Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité. In : *Le Défenseur des droits* [\[en ligne\]](#).

5 - Source : GÉOCONFLUENCES, 2024. Discrimination positive ? In : *Géoconfluences – ENS Lyon* [\[en ligne\]](#).

GENRE :

Sentiment d'appartenance des individus à une identité féminine, masculine, non-binaire ou autre. Alors que le genre est souvent réduit à tort à la seule notion de sexe biologique, il s'exprime en réalité sur 3 plans :

- ◇ l'identité de genre : celle que nous ressentons, qui est l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun·e. (je me sens homme, je me sens femme, je ne me sens ni l'un ni l'autre, je me sens les deux, je me sens alternativement femme et homme, ou d'un autre genre). Cette identité de genre peut coïncider ou non avec le genre assigné à la naissance.
- ◇ l'expression du genre : ce qui dans notre attitude ou notre apparence physique nous identifie socialement comme appartenant à un genre ou à l'autre.
- ◇ le sexe biologique : les caractéristiques sexuées de notre corps (organes génitaux, chromosomes sexuels, etc.). L'identité de genre et l'expression de genre peuvent s'exprimer indépendamment du sexe biologique.

Le genre reste est une norme socio-culturelle porteuse de rapports de domination entre les catégories qu'il établit (notamment entre les catégories binaires « femme » et « homme »), et au sein même de ces catégories. Il est utilisé en sciences humaines et sociales pour analyser le contexte socio-culturel, au même titre que d'autres catégories comme la couleur de peau, la religion, l'appartenance ethnique, la localisation géographique, la catégorie socio-professionnelle ou l'âge. Le genre fournit le cadre à partir duquel se construit l'identité de genre.¹

GROSSOPHOBIE:

La grossophobie est l'ensemble des discriminations subies par les personnes considérées comme grosses.²

HANDICAP COGNITIF :

Dysfonctionnements des fonctions cognitives : troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, etc.

HANDICAP PSYCHIQUE :

Perturbations de la santé psychique qui perdurent et entraînent une gêne dans le quotidien. Le handicap psychique est la reconnaissance d'une limitation de la participation d'une personne à la vie sociale.

HANDICAP SENSORIEL :

Atteinte d'un ou de plusieurs sens comme l'odorat, le toucher, l'audition ou la vision : les handicaps visuels (cécité, malvoyance), auditifs (surdité ou perte partiel de l'audition), olfactifs et gustatifs (perte ou réduction de l'odorat ou du goût) et tactiles (diminution ou perte de la sensation du toucher).

HANDICAP MOTEUR :

Aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.³

HOMOPHOBIE :

Attitudes ou manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes homosexuelles. Le terme homophobie, apparu dans les années 1970, vient de « homo », abréviation de « homosexuel », et de « phobie », du grec phobos qui signifie crainte.

1 - Source : SOS HOMOPHOBIE. Genre. In : *SOS homophobie* [en ligne].

2 - Source : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX, 2019. La grossophobie, une discrimination peu reconnue. In : *CHU-BORDEAUX* [en ligne].

3 - Les 4 définitions précédentes ont été proposées par l'*Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap* (ANSH) dans le cadre d'une intervention de sensibilisation auprès des jeunes du réseau (juillet 2024, Inclu'JA).

Il désigne le mépris, le rejet, l'exclusion et/ou la haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Les personnes victimes ne sont pas seulement homosexuelles, elles sont aussi les personnes dont l'apparence ou le comportement dérogent aux représentations traditionnelles de la féminité et de la masculinité. Est considéré comme homophobe, toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel·les, et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel·les.¹

HOMOSEXUALITÉ :

Orientation sexuelle des personnes qui éprouvent de l'attraction émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour une personne du même sexe ou du même genre.²

INÉGALITÉS :

Différences de traitement qui avantagent ou désavantagent une classe sociale, un groupe d'individus ou un individu par rapport à d'autres dans l'accès à un bien, un service ou encore une pratique.³

INTERSECTIONNALITÉ :

Lorsqu'une personne est victime de discrimination pour deux ou plusieurs motifs, qui agissent simultanément et interagissent d'une manière inséparable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination.⁴

LGBTI+ (autres possibilités : lgbt+, lgbtq+, lgbtqia+, etc.) :

Acronyme signifiant Lesbiennes, Gays, Bi·es, Trans et Intersexes. Terme générique pour désigner et parler des orientations sexuelles et des identités de genre minoritaires dans leur globalité. On parle souvent de personnes LGBTI. D'autres initiales sont aujourd'hui souvent associées à ce sigle : par exemple, le Q désignant les personnes queer. Le signe « + » peut être apposé à la fin du sigle pour englober toutes les autres orientations et identités de genre minoritaires.

LESBIENNE : Femme qui est attirée émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres femmes.

GAY : Homme qui est attiré émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres hommes.

BI·E : Dans sa définition la plus inclusive, une personne bie (bisexuelle) est attirée physiquement, sexuellement, affectivement ou romantiquement envers plus d'un genre (homme, femme, non-binaire, agendre, etc.), ou envers une personne peu importe son genre. D'une personne à l'autre, l'importance accordée à l'identité de genre peut être grande, minime ou nulle ; or, l'identité de genre n'est pas vue comme un obstacle à l'attraction.

TRANS : Personne dont l'identité de genre (féminine, masculine, ou non-binaire) ne correspond pas à son sexe biologique assigné à la naissance (masculin ou féminin). Une personne qui n'est pas trans est une personne cisgenre.

1 - Source : SOS HOMOPHOBIE. Homophobie. In : *SOS homophobie* [en ligne].

2 - Source : SOS HOMOPHOBIE. Homosexualité. In : *SOS homophobie* [en ligne].

3 - Sources : L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS. Les inégalités expliquées aux jeunes. In : *L'Observatoire des inégalités* [en ligne] et SES.WEBCLASS, 2024. Inégalités sociales. In : *SES.Webclass* [en ligne].

4 - Source : CONSEIL DE L'EUROPE. L'intersectionnalité et la discrimination multiple. In : *Conseil de l'Europe* [en ligne].

INTERSEXE : Personne dont les caractéristiques physiques, chromosomiques et/ou hormonales ne correspondent pas aux définitions binaires des corps mâle ou femelle.¹

LGBTIPHOBIE (autres possibilités : haine anti-LGBT, LGBTQIA+phobie, LGBTphobie, etc.) :

Sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers les personnes perçues comme LGBTI (lesbiennes, gays, bies, trans et intersexe) et tout ce qui est supposé s'y rattacher.²

PRÉJUGÉ :

Croyance, opinion préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque ; parti pris.³

RACISME :

Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, autrefois appelés « races » ; comportement inspiré par cette idéologie.⁴

SEXISME :

Attitude discriminatoire fondée sur le sexe, le genre ou l'identité de genre. Cette forme de discrimination peut se manifester par des attitudes explicitement hostiles (préjugés, violences sexistes et sexuelles, etc.), ou de manière plus implicite et subtile, voire bienveillante.⁵

STÉRÉOTYPE :

Caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer instinctivement, par exemple selon leur âge, leur poids, leur métier, leur couleur de peau ou leur sexe.⁶

TRANSPHOBIE :

Sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers les personnes ou comportements associés aux transidentités. Toute personne cis ou trans qui exprime, ponctuellement ou non, un genre perçu comme non conforme peut être victime de manifestations transphobes et/ou homophobes. Cela se traduit par une stigmatisation sociale à l'égard des personnes trans ou considérées comme telles et des discriminations (au travail, dans l'espace public, la famille, le cercle amical, le voisinage, le monde de la santé, etc.), par des préjugés négatifs, par des agressions qu'elles soient verbales (insultes, menaces, moqueries) ou physiques (coups, blessures, viols, etc.) ou par de la violence psychologique.⁷

VALIDISME :

Aussi appelé capacitisme. Discrimination dirigée contre les personnes en situation de handicap, fondée sur des stéréotypes.⁸

1 - Sources : SOS HOMOPHOBIE. Définitions. In : *SOS homophobie* [en ligne] et INTERLIGNE. Qu'est-ce qu'une personne bisexuelle? In : *Interligne* [en ligne].

2 - Source : SOS HOMOPHOBIE. LGBTIphobie. In : *SOS homophobie* [en ligne].

3 - Source : LE ROBERT. Préjugé. In : *Le Robert* [en ligne].

4 - Source : LAROUSSE. Racisme. In : *Larousse* [en ligne].

5 - Sources : LAROUSSE. Sexisme. In : *Larousse* [en ligne] et UNIVERSITÉ DE CLERMONT AUVERGNE. Ressources sur les VSS. In : *Université Clermont Auvergne* [en ligne].

6 - Source : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2023. Définition des stéréotypes. In : *Gouvernement du Québec* [en ligne].

7 - Source : SOS HOMOPHOBIE. Transphobie. In : *SOS homophobie* [en ligne].

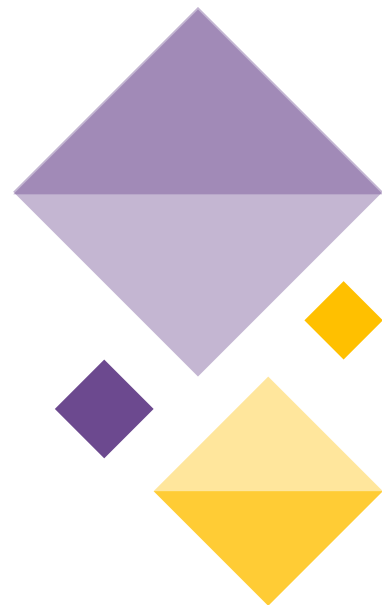
8 - Source : ZAGO, Philippe, 2023. Le validisme : comprendre et lutter contre la discrimination envers les personnes en situation de handicap. In : *Ipedis* [en ligne].

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS) :

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) peuvent être définies comme des propos ou des comportements qui visent le sexe, l'orientation sexuelle, ou l'identité de genre d'une personne. Elles s'expriment tant dans le milieu professionnel que dans les lieux publics ou dans la sphère privée.¹

XÉNOPHOBIE :

Hostilité de principe envers les étrangers, ce qui vient de l'étranger.²



1 - Source : UNIVERSITÉ DE CLERMONT AUVERGNE. Ressources sur les VSS. In : *Université Clermont Auvergne* [\[en ligne\]](#).

2 - Source : LE ROBERT. Xénophobie. In : *Le Robert* [\[en ligne\]](#).

B. POUR PRENDRE CONSCIENCE : DES RÉALITÉS STATISTIQUES

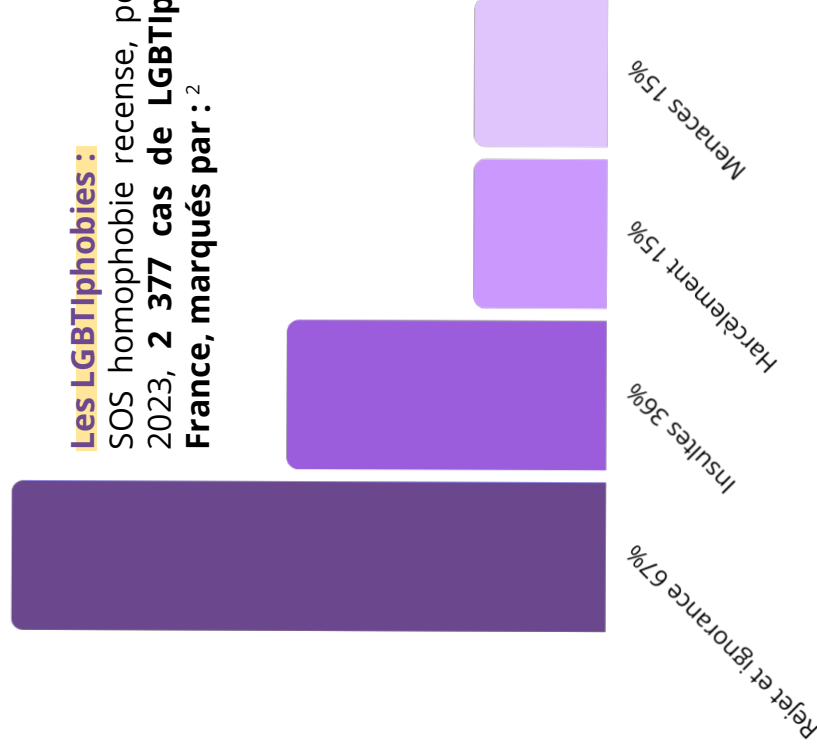


LES DISCRIMINATIONS ET L'EXCLUSION OMNIPRÉSENTES, PLURIELLES ET MULTIFORMES

En 2019-2020, près **d'une personne sur cinq âgée de 18 à 49 ans** de l'échantillon interrogé dit avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours des cinq dernières années.¹

Les **LGBTIphobies** :

SOS homophobie recense, pour l'année 2023, **2 377 cas de LGBTIphobies en France, marqués par :**²



1 - Source : données issues des enquêtes de l'Ined-Insee : [enquêtes Trajectoires et Origines 2 \(2019-2020\)](#) et [Trajectoires et Origines \(2008-2009\)](#).

2 - Source : données issues [du rapport](#) sur les LGBTIphobies 2024 de SOS homophobie.

3 - Source : données publiées sur le site de *Vie publique* et issues du [Rapport 2023](#) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie publié par la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)*, sur la base des études réalisées par le *Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)*.

Le sexisme :

80% des femmes interrogées ont déjà eu l'impression d'avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe.¹

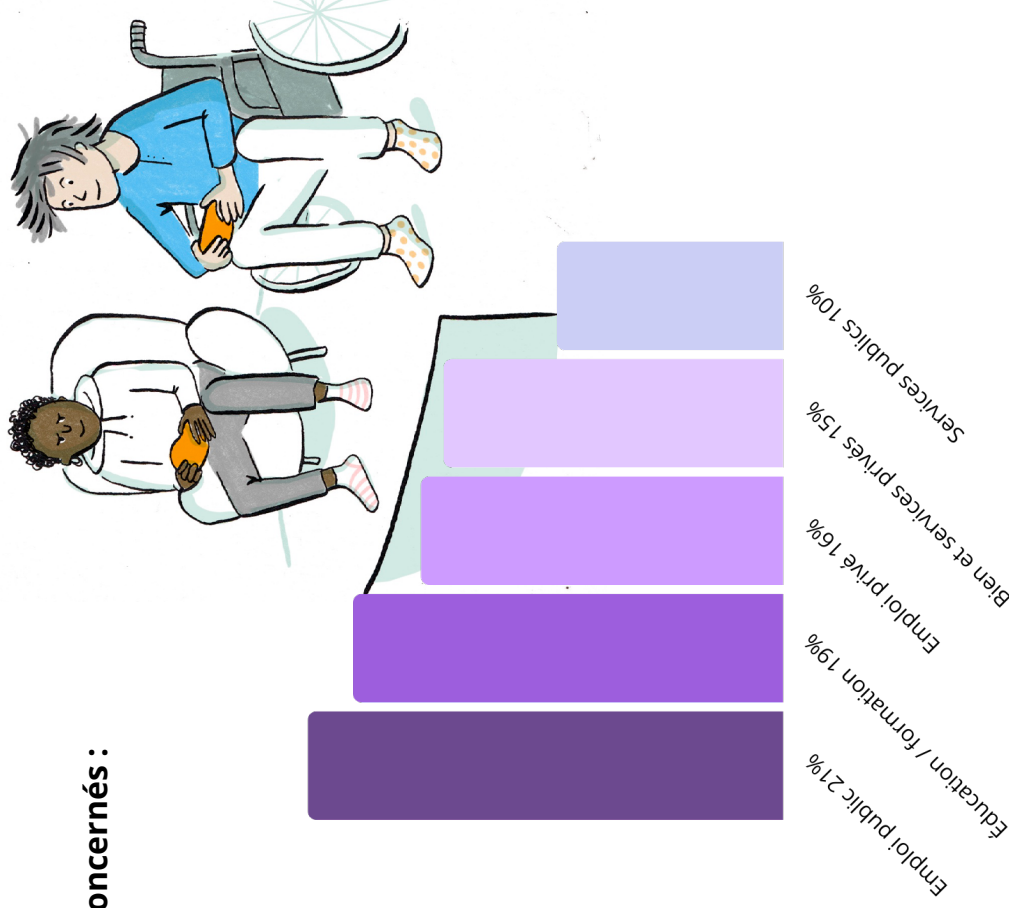
Dans la rue et les transports	Le foyer
57 % d'entre elles	49 % d'entre elles
Le monde du travail	L'école et les études
46 % d'entre elles	41 % des femmes âgées de 15 à 24 ans



Le validisme :

En 2023, le handicap reste le handicap toujours en tête des saï-
sines en matière de discrimination en 2023 en France, selon le
Défenseur des droits.²

Les champs concernés :



1 - Source : données issues du [Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France](#) du Haut Conseil à l'égalité entre les Femmes et les Hommes (HCE).

2 - Source : données issues du [Rapport annuel d'activité 2023](#) du Défenseur des droits, reprises par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

2. L'INCLUSION, LA MISE EN PRATIQUE

Les questions d'inégalités, de discriminations et d'inclusion impactent de nombreux secteurs et domaines de la société, y compris le milieu associatif et, plus globalement, de l'engagement (pratiques renforçant les inégalités, etc.). Il est donc essentiel que chacun·e se saisisse de ces sujets et interroge ses pratiques et projets.

Le Mouvement Associatif propose une définition de ce qu'est ou serait une « **association inclusive** ». Il s'agirait :

- ◇ « d'une association inclusive d'abord dans le périmètre de son projet ;
- ◇ d'une association ouverte à toutes les personnes qui expriment l'envie de s'engager dans son projet associatif, à travers des pratiques collectives adaptées à la diversité des profils ;
- ◇ d'une association qui s'adresse aux personnes les plus éloignées des démarches d'engagement, à travers des pratiques volontaristes portant une volonté d'émancipation individuelle. »

Pour vous aider à conjuguer théorie et pratique, vous retrouverez ci-dessous différents outils pour évaluer le caractère inclusif de votre/vos projets (A), vous (in)former au besoin sur le sujet et aller plus loin dans votre démarche de questionnement (B) !



A. POUR FAIRE LE POINT : ÉVALUER PROJETS ET PRATIQUES

Inclusiscore

Développé par le **Mouvement associatif**, **l'Inclusiscore** est un outil d'évaluation en ligne qui a pour objectif de permettre à chaque association « d'examiner son niveau d'inclusion ».

Il prend la forme d'un questionnaire composé de 22 questions et organisé en 3 grandes parties : le projet associatif, l'ouverture à tous·tes et la gouvernance. Vous pourrez alors avoir une idée d'où votre association se situe sur les questions d'inclusion et vous aurez, en parallèle, des ressources pour nourrir vos réflexions.



Vous pouvez y répondre en tant que bénévole, salarié·e, élu·e, adhérent·e ou bénéficiaire, seul·e ou à plusieurs !

éve, l'évaluateur du vivre-ensemble

éve est un outil conçu dans le cadre de la **Master Class Gouvernance et Engagement (MaGE)**, un programme interassociatif d'accompagnement de jeunes engagé·es porté par un collectif d'associations et de partenaires, dont APF France handicap, la Croix-Rouge Française (CRF), Familles rurales et la Ligue de l'enseignement.

Prenant lui aussi la forme d'un questionnaire, éve vous permettra d'évaluer les pratiques et projets de votre association au regard de « [trois piliers du vivre-ensemble](#) » : lutter contre l'exclusion, partager les savoirs, agir pour l'écologie. Vous pourrez ainsi avoir une photographie à l'instant T de votre association par rapport aux trois piliers, ainsi que des idées pour améliorer vos pratiques et/ou aller plus loin.

Vous pouvez remplir seul·e ce questionnaire ou contacter le collectif pour être aiguillé·e et l'optimiser au maximum.



Autodiagnostic d'Animafac

Animafac, en partenariat avec la **DILCRAH** (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) et la **Région Île-de-France**, a développé un ensemble d'outils pour lutter contre les discriminations, dont un questionnaire d'autodiagnostic, destiné aux associations étudiantes.

Il vous permettra d'évaluer vos pratiques pour lutter contre 3 discriminations spécifiques : les discriminations LGBTIphobes, racistes, et celles touchant aux croyances religieuses. Il peut être complété par toute personne faisant partie d'une association, et ce, peu importe son statut et sa position dans ladite association (membre, salarié·e, bénévole, etc.).



B. POUR PASSER À L'ACTION : VOUS (IN)FORMER

Discriminations en général

Pour mieux comprendre les discriminations, voici quelques outils :

La brochure « **Discriminations, c'est non !** » réalisée par les **Défenseurs des droits** et accessible sur le site de la **DILCRAH**, permettant d'identifier, de prévenir et de lutter contre les discriminations. Il est disponible via le lien suivant :

Brochure "Discriminations, c'est non !" 

Vous pouvez également lire le **guide pratique de lutte contre les discriminations**, qui est complémentaire et accessible via ce lien :

Guide pratique de lutte contre les discriminations 

Le site « **discrimination.fr** » de l'**Observatoire des inégalités**, où vous retrouverez différentes ressources (articles, etc.) pour approfondir vos connaissances sur la thématique. Vous pouvez y accéder, cliquez ci-dessous :



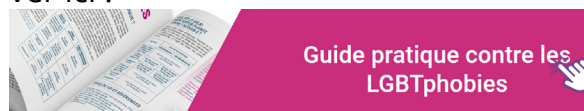
LGBTIphobies

Pour en apprendre plus sur les LGBTIphobies, vous pouvez consulter les supports suivants :

Le site « C'est comme ça » de SOS homophobie, un centre de ressources proposant des témoignages, une médiathèque ou encore un lexique. Il est accessible ci-dessous :



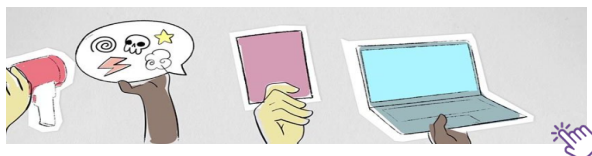
Le guide pratique contre les LGBTIphobies, également conçu par SOS homophobie. Sous la forme de questions-réponses, il revient notamment sur les droits des personnes LGBTQIA+ et sur des situations de discriminations LGBTIphobes. Vous pouvez le retrouver ici :



Racisme et antisémitisme

Sur les sujets du racisme et de l'antisémitisme, vous retrouverez ci-dessous plusieurs outils :

Le site « Sapio, Du savoir pour comprendre et agir ! » créé par la **ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (licra)**, qui est un portail de ressources sur ces sujets à destination de tous. Voici le lien :



Le dossier focus d'Amnesty International pour connaître les bons réflexes et bonnes pratiques à adopter face à des propos racistes et discours toxiques. Le dossier est disponible ici :



Violences sexistes et sexuelles

Pour approfondir le sujet des VSS, vous pouvez par exemple jeter un œil aux ressources ci-dessous :

Le Kit conçu par **Engagé·e-s et Déterminé·e-s, ESN France, Animafac et les Jeunes Européens - France** dans le cadre du **projet Vigilance, Sensibilisation & Soutien contre les Violences Sexistes et Sexuelles**. Composé d'un abécédaire et de 5 fiches pratiques, il vous permettra de vous outiller pour, notamment, limiter le risque de VSS dans le cadre de vos activités. Il est disponible ici :



Le « Vademecum pour l'égalité » d'Animafac, à destination des associations étudiantes, faisant partie du Kit **« A vos marques, prêts, Égalité ! »**, dans lequel vous pourrez piocher des idées pour aller vers davantage d'égalité. Vous pouvez le consulter en cliquant ci-dessous :

* KITS DE CAMPAGNE

A VOS MARQUES, PRÊTS, ÉGALITÉ !

Lutte contre les discriminations



Validisme

Sur la thématique du validisme, vous pouvez vous référer à plusieurs ressources :

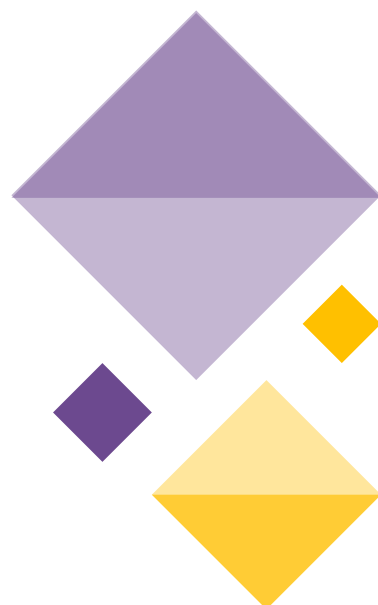
Les billets (ou articles) du projet « **31 bonnes résolutions anti-validistes** » du collectif **Les Dévalideuses**, qui abordent 31 préjugés ou thématiques validistes pour les déconstruire. Ils sont accessibles en cliquant ci-dessous et peuvent être retrouvés sur Instagram.



Les Dévalideuses

LE COLLECTIF FÉMINISTE QUI DÉMONTE LES IDÉES RECUES SUR LE HANDICAP.

Du **même collectif**, un **guide pratique pour organiser des événements accessibles aux personnes en situation de handicap**. Il est disponible [ici](#) :



II. AGIR POUR L'INCLUSION

L'objectif de cette seconde partie est de vous proposer plusieurs outils, prêts à l'emploi, pour mettre en place et mener vos propres actions de sensibilisation sur la thématique.

Dans cette partie de la boîte à outils, vous retrouverez des ateliers pour :

- ◇ Sensibiliser à l'inclusion (1) ;
- ◇ Sensibiliser à la lutte contre des discriminations spécifiques (LGBTIphobies, validisme), sur lesquelles des jeunes en Juniors Associations ont travaillé dans le cadre d'une édition du projet Inclu'JA (2).

Les ateliers proposés ou conçus sont faits pour être utilisés ensemble. Néanmoins, il est tout à fait possible d'en sélectionner un ou plusieurs sans forcément tous les animer ! À vous de déterminer ce qui vous paraît le plus pertinent.

Pour comprendre...

Pour chaque atelier, nous vous proposons une fiche pédagogique, constituée de la trame de l'atelier (déroulé et modalités pour l'animer) et d'annexes comportant des éléments nécessaires à la compréhension et à l'animation dudit atelier.

Vous retrouverez dans chaque fiche les informations suivantes :

- ◇ Les objectifs de l'atelier qui est proposé,
- ◇ Le temps et le matériel requis pour sa mise en œuvre,
- ◇ L'ensemble du déroulé de l'atelier,
- ◇ Des informations et ressources qui favoriseront votre auto-formation.

Vous trouvez la trame d'atelier trop courte ou trop longue ? Vous pensez qu'un autre sujet devrait être abordé ? Mettez vos idées à profit et améliorez l'atelier !

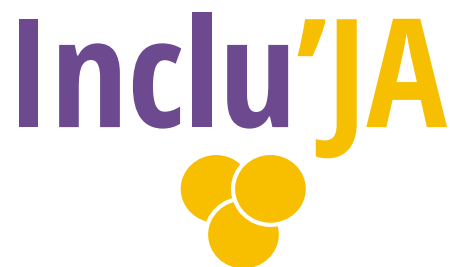


1. MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR L'INCLUSION

Les sujets relatifs à la **thématique de l'inclusion et des discriminations peuvent être difficiles à aborder**, pouvant faire écho aux vécus et expériences personnelles des participant·es à votre atelier. Pour leur permettre de se sentir à l'aise et en confiance, nous vous conseillons de prévoir, avant et après vos ateliers sur la thématique, des **temps d'introduction et de conclusion** permettant à chacun·e d'apprendre à se connaître, de créer du lien et de s'exprimer (A). Vous pourrez, entre les deux, proposer des ateliers thématiques (B).

TABLE DES MATIÈRES DES ATELIERS

Thématique	Activité	Durée	Public	En quelques mots
A. Briser la glace	<u>Les anges gardien·nes</u>	30 min	Tout public Nombre pair de participant·es	Créer des binômes pour un projet, un séjour
	<u>La bulle de confort</u>	30 min	Tout public	Choisir des valeurs communes
	<u>Le jeu du domino</u>	25 min	Tout public	Se découvrir des points communs
	<u>La météo des humeurs revisitée</u>	25 min	Tout public	Exprimer ses ressentis
B. Introduire le sujet	<u>Raconte-moi</u>	1h15	Conseillé à partir de 11 ans	Partager ses expériences, son vécu
	<u>Débat mouvant Inclusion</u>	45 min	Conseillé à partir de 11 ans	Débattre et réfléchir ensemble
	<u>Discriminations, kesako</u>	1h05	Conseillé à partir de 11 ans	S'approprier le vocabulaire de base
	<u>Le Discri' familles</u>	1h	Conseillé à partir de 11 ans	Questionner les stéréotypes



« Les Anges Gardien·nes »

Objectifs :

- ◇ Favoriser l'interconnaissance et la cohésion de groupe,
- ◇ Permettre à chacun·e de se sentir à l'aise,
- ◇ Favoriser la responsabilité collective dans un groupe de pair·es.

Public : Tout public. Un nombre pair de participant·es est nécessaire

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Petites feuilles avec le prénom de chaque participant·e / Chapeau / Annexe « Tableau des anges gardien·nes » / Stylos

Durée : 30 minutes

Note : cette activité est découpée en trois grandes phases :

- ◇ Une phase de constitution des binômes,
- ◇ Une phase de mise en activité, durant laquelle chacun·e mène des actions/a des petites attentions envers son binôme,
- ◇ Une phase de conclusion, pour révéler l'identité des anges gardien·nes.

La période de mise en activité est variable : elle peut durer le temps d'un événement spécifique (sur 1 journée, 1 week-end, 1 séjour) ou sur plusieurs mois, si le projet implique plusieurs temps de rencontre avec les mêmes participant·es.

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Positionner une table vide au centre de la salle,
- ◇ Déposer un chapeau sur ladite table,
- ◇ Plier les feuilles avec les prénoms des participant·es et les déposer dans le chapeau.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes et les objectifs de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Anges gardien·nes » et a pour objectif de créer du lien entre vous.

Vous allez venir piocher, chacun·e votre tour, un bout de papier dans le chapeau placé sur la table. Sur ce bout de papier, vous trouverez le prénom d'une personne qui participe avec vous à l'événement : vous serez l'ange gardien·ne de cette personne pendant toute la durée de l'événement.

Être ange gardien·ne, cela peut vouloir dire plusieurs choses : vous assurer que la personne va bien, lui faire des petites attentions (écrire un mot d'encouragement et le déposer sur sa table), etc. Attention néanmoins : la personne ne doit pas deviner que vous êtes son ange gardien·ne.

A la fin de l'événement, je vous demanderai d'essayer de deviner qui était l'ange gardien·ne de qui. Les identités des anges gardien·nes seront révélées ensuite. »

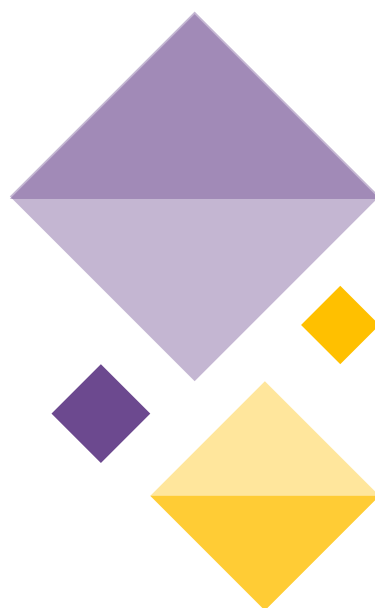
L'animateur·ice s'assure que l'ensemble des participant·es a bien compris l'atelier.

TEMPS DE TRAVAIL : 10 MINUTES

L'animateur·ice invite chaque participant·e à venir piocher un papier. Iel note dans un tableau les binômes constitués (v. annexe).

TEMPS DE RESTITUTION : 15 MINUTES

À la fin de l'événement, l'animateur·ice propose aux participant·es de deviner l'identité des anges gardien·nes de chacun·e, puis révèle la véritable identité des anges gardien·nes. Chacun·e peut, s'il le souhaite, revenir sur les petites attentions/actions mises en œuvre.



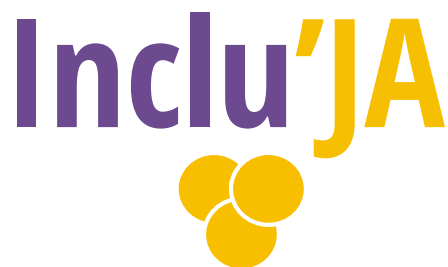
Annexe :

Tableau des anges gardien·nes

[Prénom] est l'ange gardien·ne...	... De [Prénom]

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP1 - Avril 2024



« Bulle de Confort »

Objectifs :

- ◇ Créer un cadre de confiance pour l'événement,
- ◇ Permettre à chacun·e de se sentir à l'aise,
- ◇ Rendre chacun·e responsable du cadre établi.

Public : Tout public

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Feuilles A4 / Patafix / Feutres / Stylos

Durée : 30 minutes

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Positionner une table au centre de la pièce,
- ◇ Disposer sur la table des feutres et stylos, des feuilles et de la patafix.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Bulle de confort ». L'objectif de cet atelier est que vous construisiez ensemble le cadre des échanges de l'événement ou, autrement dit, votre bulle de confort. Cela revient à vous poser la question suivante : quels principes, quelles valeurs ou règles aimerais-je voir adopter durant l'événement pour permettre à chacun·e de se sentir écouté·e et en confiance ? Cela peut être par exemple : le respect, la bienveillance, etc.

Vous avez à votre disposition des feuilles, des feutres et des stylos sur la table. L'idée est que vous inscriviez un principe/une règle par feuille.

On fera ensuite un tour de table pour que chacun·e puisse s'exprimer et je vous inviterai à aller accrocher vos feuilles sur le mur avec la patafix. Les règles et valeurs choisies resteront accrochées pendant toute la durée de l'événement. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les consignes.

TEMPS D'ACTIVITÉ : 10 MINUTES

L'animateur·ice invite les participant·es à récupérer des feuilles, feutres et stylos et leur laisse 10 minutes pour écrire les valeurs de leur bulle de confort. Il·elle répond aux éventuelles questions.

TEMPS DE RESTITUTION : 15 MINUTES

L'animateur·ice procède par la suite à un tour de table et veille à ce que les valeurs inscrites dans l'annexe soient présentes (v. annexe).

Lorsque le tour de parole s'épuise, l'animateur·ice demande aux participant·es si le cadre leur convient et les invite à aller coller leurs feuilles sur les murs de la salle.

L'animateur·ice insiste sur le fait que chacun·e est co-responsable du respect de ce cadre et de la tenue de la bulle.

Note : les règles édictées par un même groupe peuvent être valables sur une période plus ou moins longue : le temps d'un événement spécifique (1 journée, 1 week-end, 1 séjour) ou sur plusieurs mois, si le projet implique par exemple plusieurs temps de rencontre avec les mêmes participant·es.



Annexe :

Bulle de confort standard

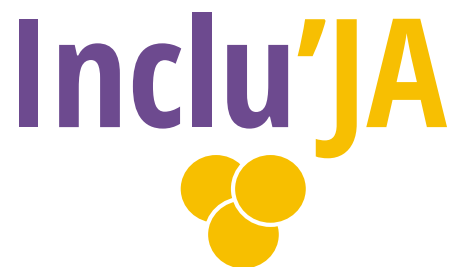
Vous trouverez ci-dessous les principes et valeurs qui doivent généralement figurer dans la bulle de confort.

- ◇ **RESPECT** : aucun acte, propos discriminant ou dégradant
- ◇ **ÉCOUTE** : s'écouter les un·es les autres et ne pas couper la parole
- ◇ **CONFIDENTIALITÉ** : respecter la confidentialité des échanges
- ◇ **BIENVEILLANCE** : se donner et donner aux autres le droit de se tromper
- ◇ **CONFIANCE** : les thématiques abordées peuvent être difficiles. Si un·e participant·e ne se sent pas à l'aise pendant un atelier, qu'il se sente libre de sortir et d'aller voir une personne de l'équipe encadrante
- ◇ **RESPONSABILITÉ** : être co-responsable de la bulle que l'on pose – *attention, à ne pas confondre avec la responsabilité légale et de l'encadrement du séjour qui revient toujours au personnel encadrant, et non aux participant·es*



Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP2 - Avril 2024



« Le jeu du domino »

Objectifs :

- ♦ Favoriser l'interconnaissance,
- ♦ Stimuler la cohésion de groupe.

Public : Tout public

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Corde (longueur à déterminer en fonction du nombre de participant·es)

Durée : 25 minutes

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ♦ Dégager un grand espace vide dans la salle,
- ♦ Préparer la corde.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé est un Ice breaker (ou brise-glace) qui s'intitule « Le jeu du domino ». L'objectif est d'apprendre à vous connaître.

Le but de l'atelier est de construire la plus grande chaîne de dominos possible et, dans ce cas précis, les dominos, c'est vous ! Vous allez devoir trouver des caractéristiques ou des centres d'intérêt communs entre vous.

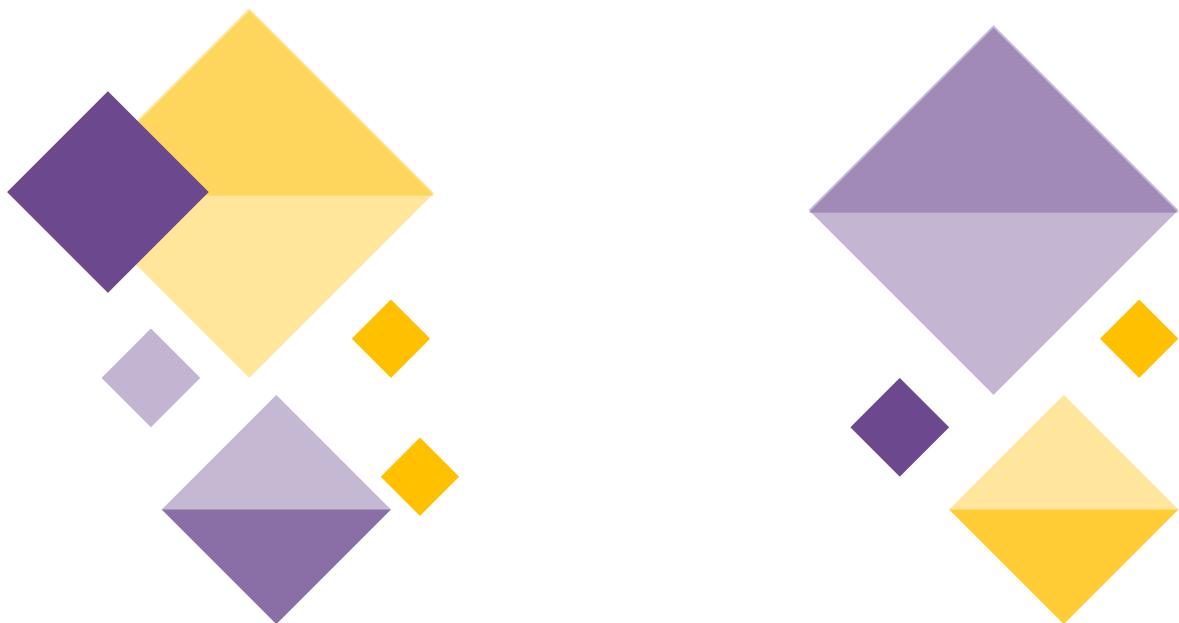
Le·la premier·ère participant·e va venir attraper la corde et proposer une caractéristique, par exemple : « Je suis brun·e ». Si un·e autre participant·e partage cette caractéristique, iel va pouvoir venir se positionner à côté du·de la premier·ère participant·e et pourra s'accrocher à la corde : iels constitueront ensemble le premier maillon de la chaîne de dominos. Le·la second·e participant·e va à son tour chercher à deviner un point commun avec le·la premier·ère participant·e, par exemple « nous aimons le cinéma ». Si cette information est exacte, le·la second·e participant·e va annoncer une nouvelle caractéristique pour qu'une troisième personne puisse joindre la chaîne. L'idée est, qu'à la fin, tous·tes les participant·es fassent partie de la chaîne. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les consignes.

TEMPS DE BRISE-GLACE : 20 MINUTES

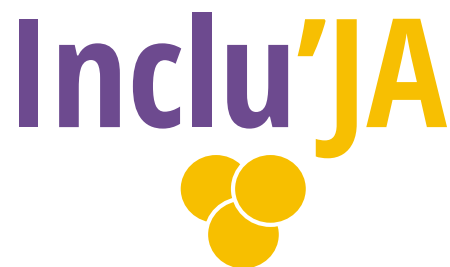
L'animateur·ice demande à l'un·e des participant·es de commencer. L'animateur·ice peut intervenir au besoin pour trouver des idées qui aideront les participant·es à créer la chaîne par exemple : la couleur des vêtements, le type de chaussures portées, l'intérêt pour le sport, la peinture, la musique, le militantisme, etc.

L'animateur·ice veille au respect de la temporalité et à la participation de tous·tes.



*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources - FP3 - Avril 2024



« Météo des humeurs » revisitée

Objectifs :

- ◇ Clôturer un temps d'atelier,
- ◇ Permettre aux participant·es de partager leurs ressentis.

Public : Tout public

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Cartes du jeu « Dixit » (ou autre jeu imagé)

Durée : 25 minutes

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Positionner des tables pour former un îlot au centre de la pièce,
- ◇ Disposer les cartes du jeu « Dixit » sur l'îlot.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Météo des humeurs » et vous permettra de partager vos ressentis.

L'idée est donc que vous réfléchissiez à comment vous vous sentez maintenant. Vous avez devant vous des cartes du jeu « Dixit » : prenez 5 minutes pour choisir celle qui correspond le plus à votre ressenti, mais laissez-la sur la table.

Une fois que tout le monde aura choisi sa carte, nous ferons un tour de table pour que chacun·e puisse s'exprimer et nous dise quelle carte iel a choisie et pourquoi. »

L'animateur·ice s'assure que l'ensemble des participant·es a bien compris l'activité.

TEMPS DE MISE EN ACTIVITÉ : 5 MINUTES

L'animateur·ice invite les participant·es à choisir leur carte. Iel leur laisse 5 minutes pour ceci.

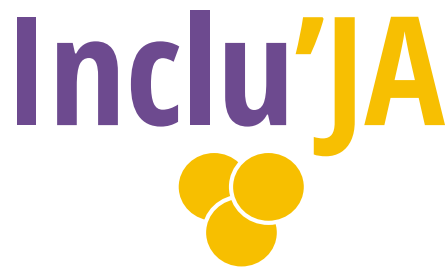
TEMPS DE RESTITUTION COLLECTIVE : 15 MINUTES

Une fois que tous·tes les participant·es ont choisi leur carte, l'animateur·ice demande à un·e premier·ère participant·e de s'exprimer. Iel distribue, au besoin, la parole.



Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP4 - Avril 2024



« Raconte-moi »

Objectifs :

- ♦ Partager les vécus, expériences, ressentis de chacun·e sur la thématique,
- ♦ Ouvrir la discussion,
- ♦ Créer un effet de groupe autour de la thématique.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Feuilles A4 coupées en deux / Feutres / Stylos

Durée : 1h15

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ♦ Dégager un espace de la salle,
- ♦ Déposer les feutres, stylos et feuilles sur la table.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Raconte-moi... » et vous permettra d'échanger sur votre propre expérience concernant la thématique des discriminations et des inégalités.

Je vais vous distribuer un stylo ainsi que deux ½ feuilles de papier. Sur le premier papier, vous allez devoir écrire quelque chose qui vous a choqué·e par rapport à des inégalités (constatées dans votre quotidien, des choses qui peuvent vous être arrivées à vous ou à d'autres personnes, etc.). Vous devrez ensuite froisser le papier de sorte à former une boule et le jeter au centre de la salle.

Sur le second papier, vous allez devoir inscrire quelque chose qui vous a, à l'inverse, inspiré·e par rapport à des inégalités. Vous allez ensuite en faire un avion que vous jetterez au centre de la salle également.

Chacun·e viendra ensuite récupérer un avion et une boulette de papier au hasard et nous échangerons sur ce qui a été écrit. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les consignes.

TEMPS D'ACTIVITÉ : 1 HEURE

L'animateur·ice distribue les papiers et stylos et invite les participant·es à écrire leurs idées et à jeter leurs papiers.

Pour aiguiller les participant·es, l'animateur·ice peut s'appuyer sur les exemples donnés en annexe.

Une fois que tous les papiers ont été jetés, l'animateur·ice invite chaque personne à récupérer au hasard une boulette et un avion (l'alternance est importante). Chaque personne lit ses papiers à voix haute.

L'animateur·ice alimente les échanges en leur posant des questions, telles que : « Est-ce que c'est quelque chose que d'autres vivent ou ont vécu ? », etc.

Note : il est essentiel de rester sur le récit et de ne pas demander de justification à chaque fois : l'idée est de délier les langues et créer une ambiance de groupe autour de problématiques communes.

TEMPS DE CONCLUSION : 10 MINUTES

Une fois l'ensemble des papiers présentés, l'animateur·ice invite les participant·es à partager leurs ressentis par rapport à l'activité.



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

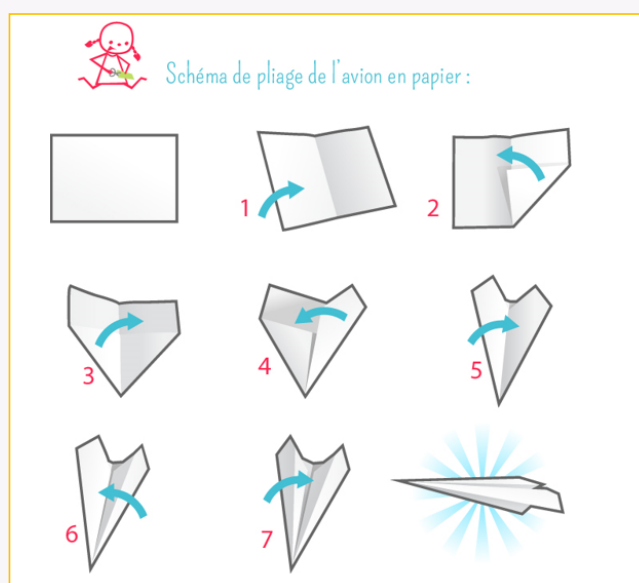
L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des exemples de situations à donner en cas de blocage,
- ◇ Une aide pour construire un avion en papier.

Exemples à donner en cas de blocage

Boulettes	Avions
◇ Le harcèlement scolaire, ◇ Le temps domestique à la maison, ◇ Les jets privés, ◇ Les personnes de plus de 70 ans qui doivent encore travailler, ◇ Le recul du droit à l'avortement dans certains pays.	◇ Des actions de leur Junior Association, ◇ L'habitat intergénérationnel, ◇ L'avortement dans la constitution ◇ La mobilisation autour de la réforme des retraites.

Aide – créer un avion en papier

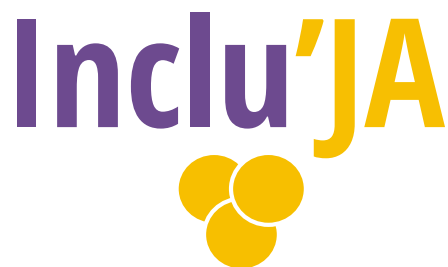


Source : PARENTS MÔMES, 2024. Tuto facile : comment faire un avion en papier ? In : PARENTS MÔMES [en ligne].

Disponible sur : <https://momes.parents.fr/bricolages-diy/origami-et-bricolages-en-papier/avions-fusees-en-papier/avion-en-papier-830867>

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé-es sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP5 - Avril 2024



« Débat mouvant Inclusion »

Objectifs :

- ◇ Questionner le caractère inclusif des Juniors Associations et des pratiques de chacun·e,
- ◇ Interroger et réfléchir à des moyens de lutte contre les discriminations dans un cadre individuel et collectif.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Ficelle ou corde / Pancartes « OUI / NON », ou « D'accord / Pas d'accord »

Durée : 45 minutes

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ◇ Mettre une corde/ficelle au centre pour matérialiser deux côtés,
- ◇ Ajouter les pancartes « OUI/NON », « D'accord/Pas d'accord ».

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice présente les règles et les objectifs de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé est un débat mouvant sur la thématique de l'inclusion et des discriminations. Il vous permettra de questionner vos pratiques, vos idées et de les mettre en débat. »

Je vais vous présenter une série d'affirmations. Pour chaque affirmation formulée, chaque participant·e devra se positionner physiquement :

- ◇ soit à droite de la corde/ficelle, si iel est d'accord avec l'affirmation ;
- ◇ soit à gauche de la corde/ficelle, si iel n'est pas d'accord.

Si vous êtes vraiment d'accord avec l'affirmation, vous pouvez aller vous positionner à l'extrême droite de la corde.

Si vous n'êtes vraiment pas d'accord avec l'affirmation, vous pouvez, à l'inverse, aller vous positionner à l'extrême gauche de la corde.

Et, enfin, **si vous n'avez pas vraiment une opinion tranchée** sur la question, vous pouvez vous rapprocher de la corde.

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, je vous laisse vous exprimer et argumenter pour convaincre les autres participant·es. L'idée n'est pas forcément d'avoir raison mais de faire collectivement avancer la réflexion pour comprendre les enjeux que soulèvent les affirmations présentées. »

Note : pour éviter que plusieurs personnes parlent en même temps, on peut introduire un objet (comme un stylo) pour faire office de bâton de parole. Dans ce cas, il faudra le signaler dans les consignes de l'activité.

TEMPS D'ACTIVITÉ : 30 MINUTES

L'animateur·ice énonce les affirmations de la liste ci-dessous. Pour chaque affirmation, les participant·es se positionnent de part et d'autre de la corde et la parole est passée entre les groupes pour favoriser l'échange. Les changements de « position » sont tout à fait possibles si quelqu'un·e est convaincu·e !

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, l'animateur·ice les questionne et les laisse s'exprimer :

- ◇ Pourquoi celles·eux qui se sont positionné·es à droite sont d'accord avec l'affirmation ?
- ◇ Pourquoi celles·eux à gauche ne sont pas d'accord ?

Pour s'assurer que tout le monde a bien compris les consignes, **l'animateur·ice peut proposer deux affirmations** exemples avant d'entrer dans le vif du sujet :

1. J'ai bien saisi les règles du débat mouvant.
2. La pizza à l'ananas devrait être interdite.

Il propose ensuite les affirmations sur la thématique :

1. Il est plus efficace d'agir seul·e qu'en groupe/collectif.
2. Seules les personnes concernées ont le droit d'agir dans la lutte contre les discriminations.
3. Les membres de mon association/collectif/groupe se sentent concerné·es par les questions de discriminations.
4. Le milieu scolaire me forme/m'outille sur les questions de discriminations.
5. Mon association/collectif/groupe est déjà un espace inclusif.
6. Mon association/collectif/groupe est tout à fait apte à intervenir en établissement scolaire pour parler de discriminations.

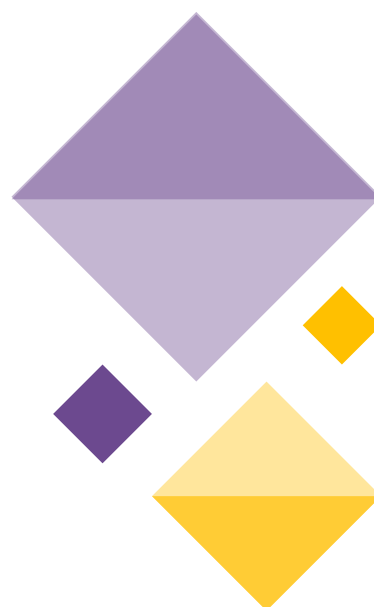
Note : L'animateur·ice peut se référer aux éléments de la partie « Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ».



TEMPS DE RESTITUTION : 10 MINUTES

L'animateur·ice réunit l'ensemble des participant·es et propose une synthèse des enjeux soulevés durant ce débat mouvant, notamment autour de :

- ◇ La notion de discrimination,
- ◇ La notion d'inclusion.



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Dans un débat mouvant, l'objectif n'est pas d'apporter une réponse formelle mais de déceler les enjeux qui se rapportent à une thématique et de comprendre quels sont les arguments de toutes les parties. L'animateur·ice ne doit pas laisser transparaître sa propre opinion mais alimenter le débat. Pour cela, lorsque le groupe est du même avis, iel doit se positionner en objecteur de pensée afin d'alimenter le débat. Aussi, il est important de commencer les échanges par les arguments du groupe le plus petit.

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des **éléments contextuels et explicatifs** pour chaque énoncé,
- ◇ Des **définitions utiles** pour ce débat mouvant,
- ◇ Les **pancartes « OUI / NON » ; « D'accord / Pas d'accord »**,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire ce débat mouvant.

Éléments contextuels et explicatifs :

Enoncé 1 : il est plus efficace d'agir seul·e qu'en groupe/collectif pour lutter contre les discriminations.

Note : l'un des éléments centraux de la question est la notion « d'efficacité » : est-ce plus rapide dans la prise de décision et la mise en action ? Agir en groupe permet-il d'avoir des idées plus « qualitatives » et pertinentes (intelligence collective) ?

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Prendre des décisions à plusieurs peut faire perdre du temps pour se mettre d'accord
- ◇ Certaines personnes ne sont pas investies autant que les autres
- ◇ Pour les choses urgentes, il faut parfois décider seul·e (si tout le monde n'est pas disponible, etc.)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ « Seul·e on avance plus vite, mais on va plus loin à plusieurs »
- ◇ Chacun·e peut apporter ses compétences et connaissances donc on sera plus efficace
- ◇ Pour avoir de vrais changements, il faut être plusieurs pour être entendu·es

Enoncé 2 : Seules les personnes concernées ont le droit d'agir dans la lutte contre les discriminations.

Note : ici, la notion centrale est l'élément « concernées ». Est-ce qu'il est important que tout le monde se mobilise ?

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Les personnes concernées (discriminées) sont souvent invisibilisées : il ne faut pas se faire porte-parole de leur combat
- ◇ Pour éviter que la cause ne soit instrumentalisée, il faut leur laisser la parole
- ◇ Les personnes concernées connaissent mieux leur situation et sont plus aptes à témoigner
- ◇ Personne ne peut se mettre à la place des personnes concernées

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ Il est important que d'autres personnes se mobilisent pour que les choses changent, car par défaut il s'agit de minorités : sinon elles ne seront pas entendues
- ◇ Cela permet de toucher plus de personnes (chaîne de sensibilisation)
- ◇ Parfois une personne qui peut être discriminée ne veut pas prendre la parole (n'est pas à l'aise, etc.)

Enoncé 3 : Les membres de association/collectif/groupe se sentent concernés par les questions de discriminations.

Note : est-ce que la thématique des discriminations les intéresse individuellement, collectivement ? Est-ce qu'ils souhaitent agir à ce niveau ?

Pour cette affirmation, il s'agit surtout pour les participant·es de partager leurs ressentis personnels et leur vécu.

Enoncé 4 : Le milieu scolaire me forme/m'outille sur les questions de discriminations.

Note : ici, la notion centrale est la « formation » ou « l'outillage ». Qu'est-ce que cela implique ? Des temps de sensibilisation, la mise à disposition de ressources (contacts utiles, etc.).

Comme pour la précédente affirmation, il s'agit surtout pour les participant·es de partager leurs ressentis personnels et leur vécu.

Enoncé 5 : Mon association/collectif/groupe est déjà un espace inclusif.

Note : on s'intéresse ici à ce qu'ils ont mis en place au sein de leur Junior Association, en matière de gouvernance, lorsqu'ils organisent des actions, etc. L'idée est de permettre un échange sur les bonnes pratiques qui peuvent être adoptées. Comme pour les précédentes affirmations, il s'agit surtout pour les participant·e-s de partager leurs ressentis personnels et leur vécu.

Enoncé 6 : Ma Junior Association est tout à fait apte à intervenir en établissement scolaire pour parler de discriminations.

Note : on s'intéresse ici à ce qu'ils ont mis en place au sein de leur association/collectif/groupe, en matière de gouvernance, lorsqu'ils organisent des actions, etc. L'idée est de permettre un échange sur les bonnes pratiques qui peuvent être adoptées.

Comme pour les précédentes affirmations, il s'agit surtout pour les participant·es de partager leurs ressentis personnels et leur vécu.

Enoncé 6 : Mon association/collectif/groupe est tout à fait apte à intervenir en établissement scolaire pour parler de discriminations.

Note : on s'intéresse ici à leurs connaissances concernant la thématique (en tant que collectif) et à leurs leviers d'action. Cette affirmation est intéressante car elle permettra d'aiguiller l'accompagnement/la formation proposée par l'intermédiaire d'ateliers thématiques plus poussés.

Comme pour les affirmations précédentes, il s'agit surtout pour les participant·es de partager leurs ressentis personnels et leur vécu.

Définitions utiles

Discrimination :

« En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives : **être fondé sur un critère défini par la loi** (sexe, âge, handicap...) ET **relever d'une situation visée par la loi** (accès à un emploi, un service, un logement...). À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France. »¹

Inclusion :

Action d'intégrer ou de mettre en œuvre des dispositifs d'intégration à l'attention d'un individu ou d'un groupe d'individus dans le but de mettre fin à leur exclusion.²

Qu'est-ce qu'une association inclusive ?

Définition d'une association inclusive selon le Mouvement Associatif, fondement de l'évaluation proposé ensuite par [l'Inclusiscore](#) :

- ◇ « Une association est inclusive d'abord dans le périmètre de son projet ;
- ◇ Elle doit être ouverte à toutes les personnes qui expriment l'envie de s'engager dans son projet associatif, à travers des pratiques collectives adaptées à la diversité des profils de ses acteurs ;
- ◇ Elle s'adresse aux personnes les plus éloignées des démarches d'engagement, à travers des pratiques volontaristes portant une volonté d'émancipation individuelle. »³

1 Source : [Le Défenseur des droits](#)

2 Source : [Larousse](#)

3 Source : [Le Mouvement Associatif \(LMA\)](#)

Les pancartes « OUI / NON » ou « D'accord / Pas d'accord »

D'ACCORD
OUI

PAS D'ACCORD
NON

Sources

Contributions sur un site internet

LAROUSSE. Inclusion. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>

LE DEFENSEUR DES DROITS, 2023. Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité. In : *Le Défenseur des droits* [en ligne].

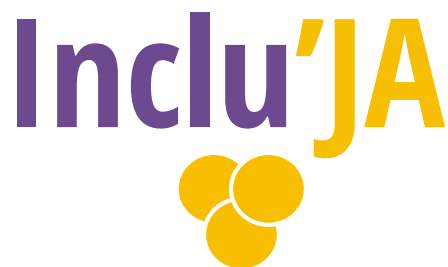
Disponible sur : <https://www.defenseurdesdroits.fr/lutter-contre-les-discriminations-et-promouvoir-legalite-185>

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF. Mon association est-elle inclusive ? In : *Inclusiscore* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.inclusiscore.org/>

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé-es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP6 - Avril 2024



« Discriminations, késako ? »

Objectifs :

- ◇ Échanger sur les idées et connaissances de chacun·e,
- ◇ Se constituer un socle commun de connaissances sur la thématique de l'inclusion et des inégalités,
- ◇ Travailler en groupe.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Cartes « Définitions », un lot par groupe / Cartes « Termes », un lot par groupe / Paperboard, un par groupe / Patafix / Stylos

Durée : 1h05

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Positionner les tables pour former plusieurs îlots (un par groupe),
- ◇ Préparer les cartes « Définitions » et les cartes « Termes » (un jeu de cartes un par groupe).

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Discriminations, késako ? » et est une première approche de la thématique des discriminations. Il vous permettra de partager vos connaissances sur le sujet.

Je vais vous demander de vous diviser en X groupes et de vous installer à une table. À chaque groupe, je vais distribuer plusieurs cartes : des cartes « Termes » avec des mots et des cartes « Définitions ». L'idée c'est que vous associez chaque carte « Terme » avec la carte « Définition » qui lui correspond.

Dès que vous aurez retrouvé ce que vous pensez être une paire, vous pouvez coller les cartes avec la patafix sur votre feuille de paperboard.

Une fois que tous les groupes auront terminé, nous ferons une restitution collective. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles, compose les groupes et invite les participant·es à s'installer sur les îlots.

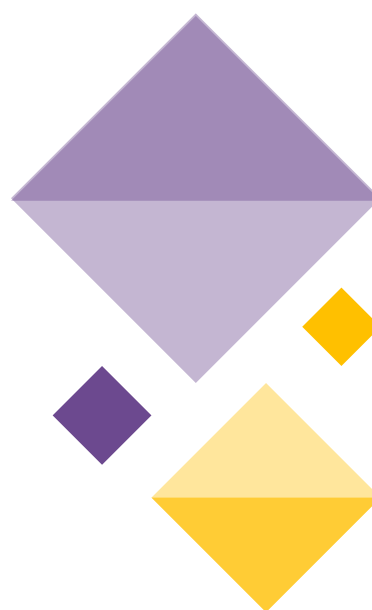
TEMPS D'ACTIVITÉ : 30 MINUTES

L'animateur·ice distribue les cartes et circule entre les groupes pour les aiguiller au besoin et répondre à leurs questions.

TEMPS DE RESTITUTION COLLECTIVE : 30 MINUTES

Une fois que tous les groupes ont terminé, l'animateur·ice propose à chaque groupe, chacun leur tour, de proposer une paire et de comparer les propositions. Si les réponses des groupes sont différentes, l'animateur·ice les invite à débattre et à expliquer leur choix. Il·elle donne les bonnes réponses après les débats.

L'animateur·ice apporte les éléments de compréhension supplémentaires au besoin (v. annexe).



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Le **jeu de cartes** des définitions et des termes (avec correspondance),
- ◇ Des **éléments contextuels et explicatifs** supplémentaires,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire cet atelier.

Jeu de cartes

TERME	Définition
INÉGALITÉS	Différences de traitement qui avantagent ou désavantagent une classe sociale, un groupe d'individus ou un individu par rapport à d'autres dans l'accès à un bien, un service ou encore une pratique.
DISCRIMINATION	Traitement défavorable fondé sur des critères (sexe, santé, religion, etc.).

Jeu de cartes

TERME	Définition
INÉGALITÉS	Différences de traitement qui avantagent ou désavantagent une classe sociale, un groupe d'individus ou un individu par rapport à d'autres dans l'accès à un bien, un service ou encore une pratique.
DISCRIMINATION	Traitement défavorable fondé sur des critères (sexe, santé, religion, etc.).
INCLUSION	Action d'intégrer ou de mettre en œuvre des dispositifs d'intégration à l'attention d'un individu ou d'un groupe d'individus dans le but de mettre fin à leur exclusion.

STÉRÉOTYPE	Caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer instinctivement, par exemple selon leur âge, leur poids, leur métier, leur couleur de peau ou leur sexe.
PRÉJUGÉ	Croyance, opinion préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque ; parti pris.
INTERSECTION- NALITÉ	Lorsqu'une personne est victime de discrimination pour deux ou plusieurs motifs, qui agissent simultanément et interagissent d'une manière inséparable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination.
DISCRIMINATION POSITIVE	Action de favoriser certains groupes de personnes victimes qui ont tendance à être désavantagés.

RACISME

Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, autrefois appelés « races » ; comportement inspiré par cette idéologie.

SEXISME

Attitude discriminatoire fondée sur le sexe.

GLOTTOPHOBIE

Discrimination basée sur certains traits linguistiques, notamment les accents.

XÉNOPHOBIE

Hostilité de principe envers les étrangers, ce qui vient de l'étranger.

Éléments contextuels et explicatifs supplémentaires

Le lien entre nous et les stéréotypes :

« Tout le monde entretient des stéréotypes, car c'est la méthode utilisée par le cerveau pour trier l'information. En effet, les stéréotypes sont des « raccourcis » empruntés inconsciemment pour aider les gens à prendre des décisions plus facilement et plus rapidement, d'où la tendance à y adhérer sans réfléchir. »

En fait, les stéréotypes sont des idées toutes faites et des images caricaturales qui influencent notre façon de percevoir les gens, d'interagir avec eux et de les traiter. Autrement dit, ils imposent des limites à la personne qu'ils visent, l'enferment dans un rôle qui ne lui convient pas nécessairement et l'empêchent d'être qui elle est réellement. »

Exemples de stéréotypes¹ :

Filles	Garçons
Les filles sont plus dociles et cherchent à plaire.	Les garçons écoutent moins les consignes et sont moins attentifs.
Les filles vont parfois boudier plus longtemps et pour rien.	Les conflits sont plus facilement réglés avec les garçons; c'est moins dramatique.
Les filles aiment seulement les jeux de rôles, les poupées et le soin des plus petits.	Les garçons s'intéressent seulement aux jeux moteurs et de construction.
Une fille peut bricoler et jouer à l'éducatrice toute la journée.	Il est difficile pour les garçons de rester à l'intérieur toute la journée quand il pleut.
Les filles sont plus calmes et patientes.	Les garçons prennent plus de place et bougent tout le temps.

L'enjeu n'est pas de supprimer les stéréotypes mais d'apprendre aux individus à ne pas les systématiser ou à interroger leur existence.

Le lien entre discriminations et les inégalités...

« Les inégalités renvoient à des différences qui génèrent des phénomènes de hiérarchisation sociale. Les différences peuvent porter sur l'attribution d'une ressource qui est inégalement répartie ou renvoyer à un accès inégal à certains biens ou services. On parle ainsi des inégalités de revenus ou d'accès à l'éducation. »

¹ Source : [Gouvernement du Québec](#)

Une inégalité qui est prohibée est une discrimination, mais toutes les inégalités ne sont pas discriminations au sens de la loi : par exemple, pour accéder à certains biens ou services (logement notamment), une sélection est opérée entre les personnes en fonction de leurs revenus. En soi, c'est une inégalité, mais ce n'est pas interdit par la loi – donc il ne s'agit pas d'une discrimination.¹

Le lien entre stéréotypes, préjugés et discriminations...

« Il existe un lien fort entre les stéréotypes, les préjugés et les comportements discriminatoires : en effet, une idée généralisée et simplifiée (stéréotype) peut conduire à un jugement sans fondement (préjugé) sur une personne, pouvant influencer nos actions.

Exemple :

- ◇ Stéréotype : les mères de famille ne s'occupent que de leurs enfants.
- ◇ Préjugé : les mères de famille seront souvent absentes [au travail]
- ◇ Discrimination : mieux vaut embaucher un homme à un poste à responsabilité, taux de chômage plus élevé chez les mères de famille. »²

Le lien entre discriminations et intersectionnalité...

Il ne s'agit pas de l'addition de discriminations.

« Par exemple, une jeune femme rom fait l'objet d'une discrimination sur le marché du travail parce qu'elle est rom, tout en étant perçue comme « dangereuse », parce qu'elle est une femme et qu'elle est donc « appelée à avoir des enfants bientôt », et parce qu'elle est jeune et donc inexpérimentée. Dans des circonstances particulières, la combinaison de ces facteurs crée une synergie négative, de sorte que la discrimination ne peut être pleinement comprise seulement comme l'addition de critères. Considérée comme inexpérimentée et incompetente, la femme partage certaines expériences de discrimination avec les jeunes ; en étant censée correspondre à un rôle traditionnel, elle partage ses expériences avec d'autres femmes ; et en étant perçue comme dangereuse, elle partage ses expériences avec tous les Roms, hommes compris. Cependant, pour cette personne, c'est le fait d'être à l'intersection de tous ces facteurs qui fait de son cas un cas à part. »³

¹ Source : [Observatoire des inégalités](#)

² Source : [Stéréotypes, préjugés et discriminations](#), présentation de Mélanie WEYL

³ Source : [Conseil de l'Europe](#)

Sources

Contributions sur un site internet

CONSEIL DE L'EUROPE. L'intersectionnalité et la discrimination multiple. In : *Conseil de l'Europe* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/intersectionality-and-multiple-discrimination>

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 2023. Définition des stéréotypes. In : *Gouvernement du Québec* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement/definition-stereotypes>

LAROUSSE. Inclusion. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>

LAROUSSE. Racisme. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/racisme/65932>

LAROUSSE. Sexisme. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sexisme/72461>

LE DEFENSEUR DES DROITS, 2023. Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité. In : *Le Défenseur des droits* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.defenseurdesdroits.fr/lutter-contre-les-discriminations-et-promouvoir-legalite-185>

LE ROBERT. Glottophobie. In : *Le Robert* [en ligne].

Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/glottophobie>

LE ROBERT. Préjugé. In : *Le Robert* [en ligne].

Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/prejugé>

LE ROBERT. Xénophobie. In : *Le Robert* [en ligne].

Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/xenophobie>

GÉOCONFLUENCES, 2024. Discrimination positive ? In : *Géoconfluences – ENS Lyon* [en ligne]. Disponible sur : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/discrimination-positive#:~:text=La%20discrimination%20positive%20d%C3%A9signe%20le,le%20nom%20d'Affirmative%20Action>

L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS. Les inégalités expliquées aux jeunes. In : *L'Observatoire des inégalités* [en ligne].

Disponible sur : https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/c_est_quoi_une_inegalite.pdf

SES.WEBCLASS, 2024. Inégalités sociales. In : *SES.Webclass* [en ligne].

Disponible sur : <https://ses.webclass.fr/notions/inegalites-sociales/>

WEYL, Mélanie. Stéréotypes, préjugés et discriminations. In : *Académie d'Amiens [en ligne]*.

Disponible sur : http://histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/pdf/seance_stereotypes_prejuges_et_discriminations_compressed.pdf

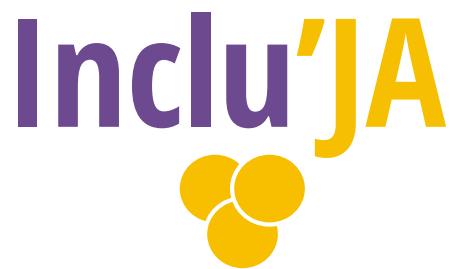
Article de périodique en ligne

NAVARRO, Marion, 2022. Comment mesurer les inégalités économiques ? In : *SES ENS Lyon* [en ligne].

Disponible sur : <https://ses.ens-lyon.fr/articles/comment-mesurer-les-inegalites-economiques#section-0>

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagés
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP7 - Avril 2024



« Le Discri'familles » jeu des 7 familles revisité

Objectifs :

- ◇ Aborder la thématique de la lutte contre les discriminations de façon ludique.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 2 animateur·ices

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Flashcards de l'activité, une par groupe / Photolangage, un par groupe / Jeu de cartes « Discri'familles », un jeu par groupe

Durée : 1 heure

DÉROULÉ DE L'ATELIER

Les animateur·ices installent en amont le matériel :

- ◇ Positionner les tables pour former plusieurs îlots sans chaise (un îlot par groupe minimum),
- ◇ Répartir les photos sur les tables avec les flashcards des différentes familles,
- ◇ Préparer les jeux de cartes.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'un·e des animateur·ices explique les consignes de l'atelier :

« L'atelier qui vous est proposé s'intitule « Discri'familles » et est une manière d'amorcer une réflexion sur la thématique des discriminations de manière ludique, sous l'angle des stéréotypes et idées préconçues.

Cet atelier est composé de 2 parties : un photolangage et une adaptation d'un jeu de société.

Pour la première partie, nous allons vous demander de vous diviser en X groupes et de vous installer à une table. Vous aurez devant vous 6 catégories que nous allons nommer « familles », et un ensemble de 24 photos. Nous vous proposons de classer les 24 photos dans la famille à laquelle vous pensez qu'elles correspondent. Une fois que vous aurez terminé, nous ferons une restitution collective puis vous serez invité·es à vous rediviser en groupes et à jouer au jeu de cartes « Discri'familles ».

Nous terminerons par un temps d'échange tous·tes ensemble. »

Les animateur·ices s'assurent que tout le monde a bien compris les consignes, composent les groupes et invitent les participant·es à s'installer sur les îlots.

TEMPS D'ACTIVITÉ : 45 MINUTES

1) Photolangage (20 minutes)

Les animateur·ices circulent entre les groupes pour les aiguiller au besoin et répondre à leurs questions.

Lorsque les groupes ont classé l'ensemble des photos, l'un·e des animateur·ices choisit une famille, puis lit au groupe les éléments de compréhension associés à cette famille. Ensuite, on compare avec tout le groupe ce qui a été choisi dans chacun des groupes sans dire si les personnages correspondent ou non à cette famille.

Pendant ce temps, l'autre animateur·ice installe les tables et les jeux de cartes pour la suite de l'activité.

2) Jeu de cartes « Discri'familles » (25 minutes)

L'un·e des animateur·ices présente le déroulé de la deuxième partie de l'atelier :

« Vous allez vous installer autour des tables en vous divisant en sous-groupes de 3 à 5 personnes. Vous y trouverez le jeu de cartes « Discri'familles », composé de 24 cartes. Chaque participant·e reçoit 4 cartes de manière aléatoire. A son tour de jeu, le·a participant·e va pouvoir demander à n'importe quel·le autre participant·e de la table une carte (en l'identifiant par son code alphanumérique). Si le·a participant·e dispose de cette carte il doit la lui remettre, s'il ne l'a pas alors le·a participant·e qui a demandé une carte pioche dans le tas et se défait de l'une de ses cartes (en la plaçant sous le tas de la pioche) : chaque participant·e doit disposer de 4 cartes tout au long du jeu en main. C'est comme le jeu des 7 familles, sauf que quand une carte passe d'une main à une autre, le·a participant·e lit aux autres participant·es la définition et l'anecdote liées au personnage représenté·e sur la carte. Le but du jeu est de réunir le plus de familles. Ces dernières sont celles évoquées lors du photolangage. »

Les participant·es font une partie du jeu. À la fin de la partie, si tous les groupes n'ont pas terminé, les animateur·ices peuvent revenir sur certaines informations concernant les personnages/familles présent·es dans le jeu.

TEMPS DE RESTITUTION : 10 MINUTES

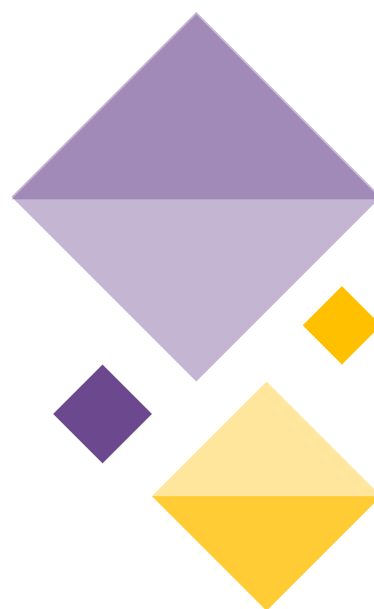
Les animateur·ices invitent les participant·es à se regrouper pour un temps d'échange.

Iels leur posent les questions suivantes :

- ◇ Quel est votre ressenti à la suite de cette activité ?
- ◇ Que pensez-vous de la classification que vous aviez proposée maintenant que vous avez découvert celle qui est proposée dans le jeu ?

- ◇ Pensez-vous que les catégories qui sont présentées dans les familles proposées englobent tout ce que pourrait-être une famille ?
- ◇ Est-ce que cette activité vous a fait réfléchir à vos propres représentations ?

L'objectif de ce temps est de **faire remarquer à chacun·e que nous avons tous·tes certaines représentations et qu'elles ne correspondent pas forcément à la réalité** de notre société. L'idée n'est pas ici d'animer un débat visant à former les participant·es à la thématique mais de leur donner envie de s'y intéresser.



Annexe :

Les animateur·ices trouveront ci-dessous :

- ◇ Le jeu de cartes du « Discri'familles »,
- ◇ Le photolangage et les flashcards de l'activité (avec reconstitution).

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP8 - Avril 2024

Sexualité & Genre

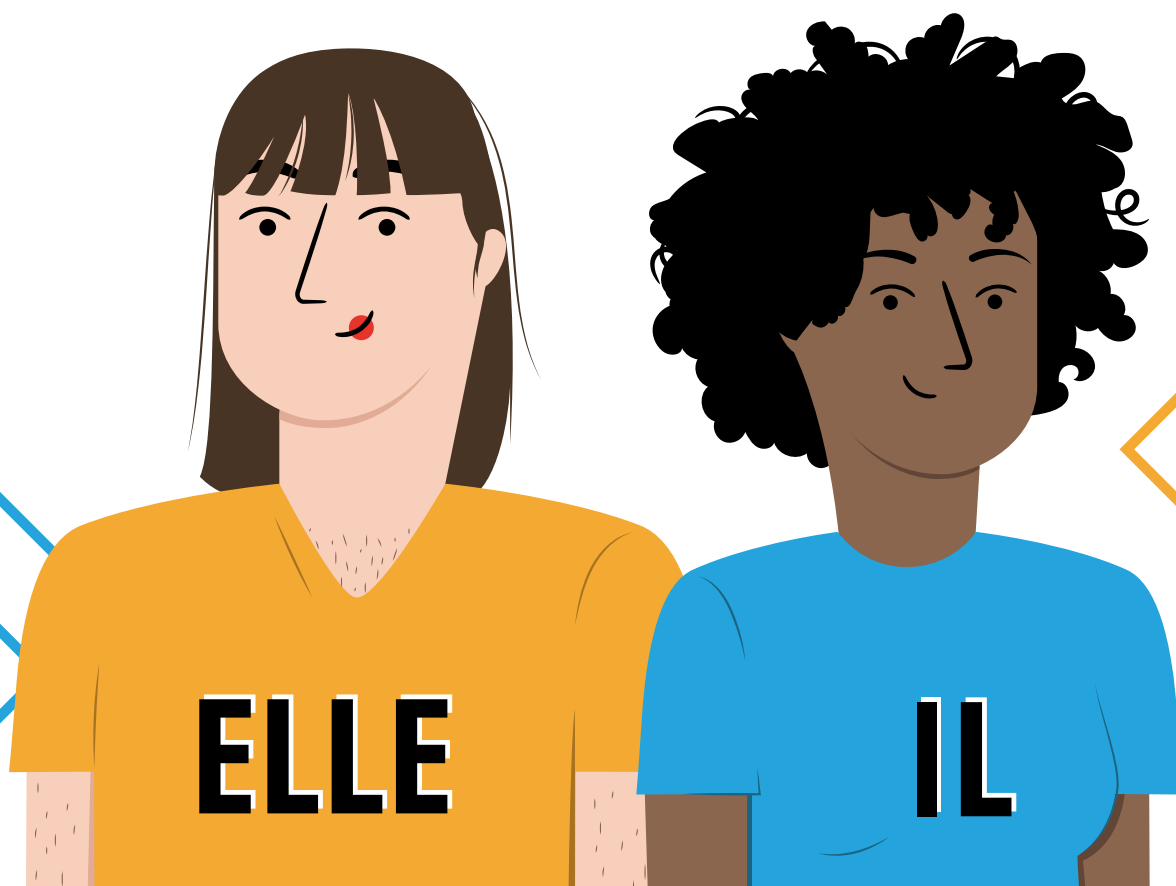
A1

PERSONNE TRANS.

Définition :

Une personne dont le sexe ne correspond pas à l'identité de genre, c'est-à-dire au sentiment d'être un homme ou une femme.

À savoir : Le terme de transsexualité n'est plus utilisé car il ne prend pas en compte les personnes qui ne sont pas en accord avec leur genre mais ont choisi de ne pas faire leur transition chirurgicale. On doit donc plutôt utiliser le terme « Transgenre » qui est plus inclusif.



Sexualité & Genre

A2

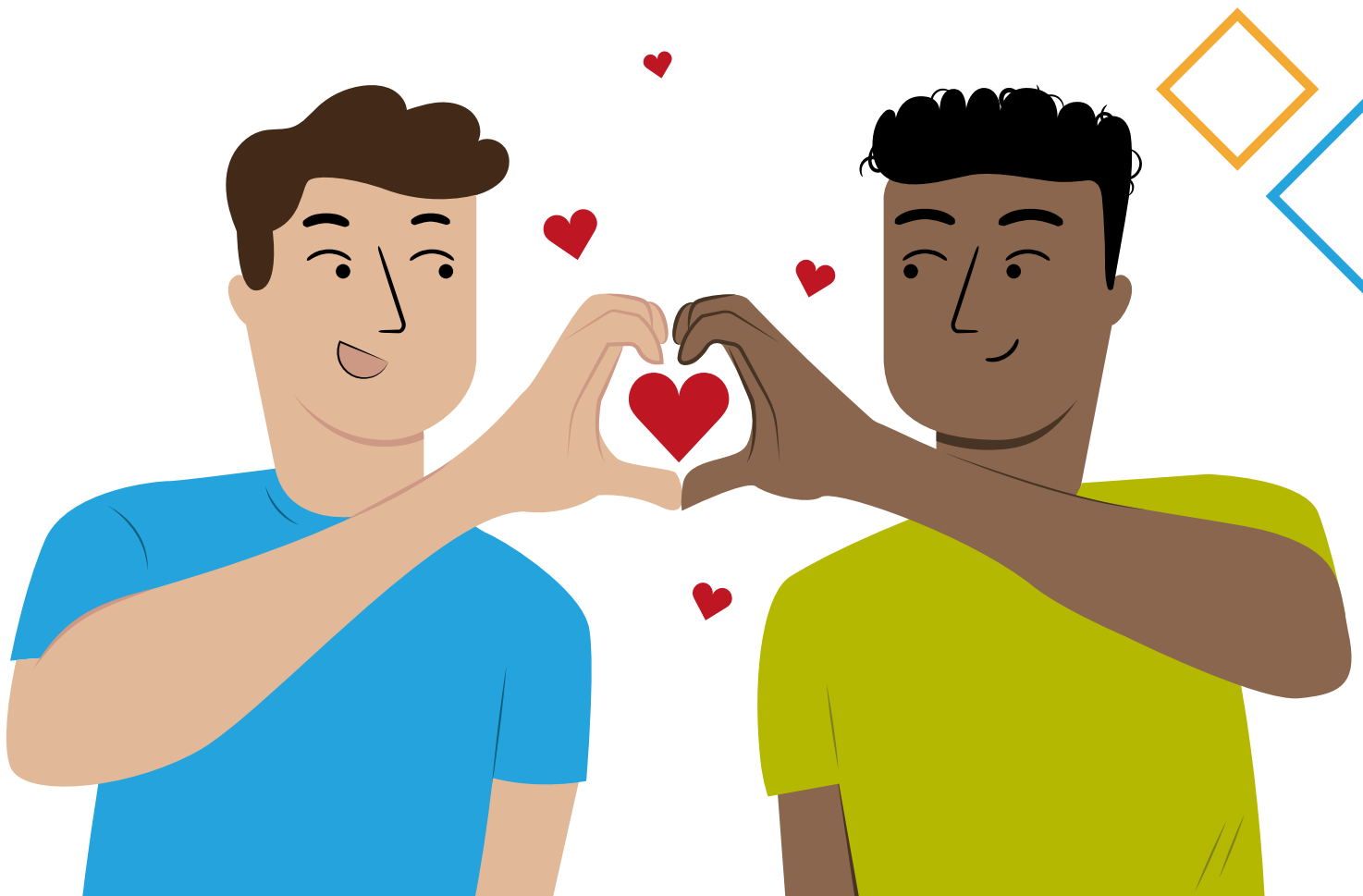
COUPLE HOMOSEXUEL

Définition :

Personne qui a une attirance sexuelle et affective pour d'autres personnes qui sont de même sexe qu'elle.

À savoir :

Entre 30000 et 50000 enfants grandissent au sein d'une famille homosexuelle en France.



Sexualité & Genre

A3

PERSONNE ASEXUEL·LE

Définition :

Personne qui n'éprouve pas de désir sexuel.

À savoir :

Le désir sexuel n'est pas un besoin biologique et contrairement au discours commun il n'y a rien d'anormal à ne pas en éprouver.



ENGAGEMENT POLYAMOUREUX

Définition :

Personne qui a des relations intimes (sexuelles et/ou affectives) durables avec plusieurs personnes au même moment de manière consentante franche et assumée.

À savoir :

Le polyamour ne doit pas être confondu avec la polygamie, qui renvoie à la situation d'un homme marié à plusieurs femmes.



Handicap

B1

PMR

Personne à Mobilité Réduite

Définition :

Aptitude limitée à se déplacer et à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties de son corps.

À savoir :

Seulement la ligne 14 du métro à Paris est adaptée aux personnes à mobilité réduite.



Handicap

B2

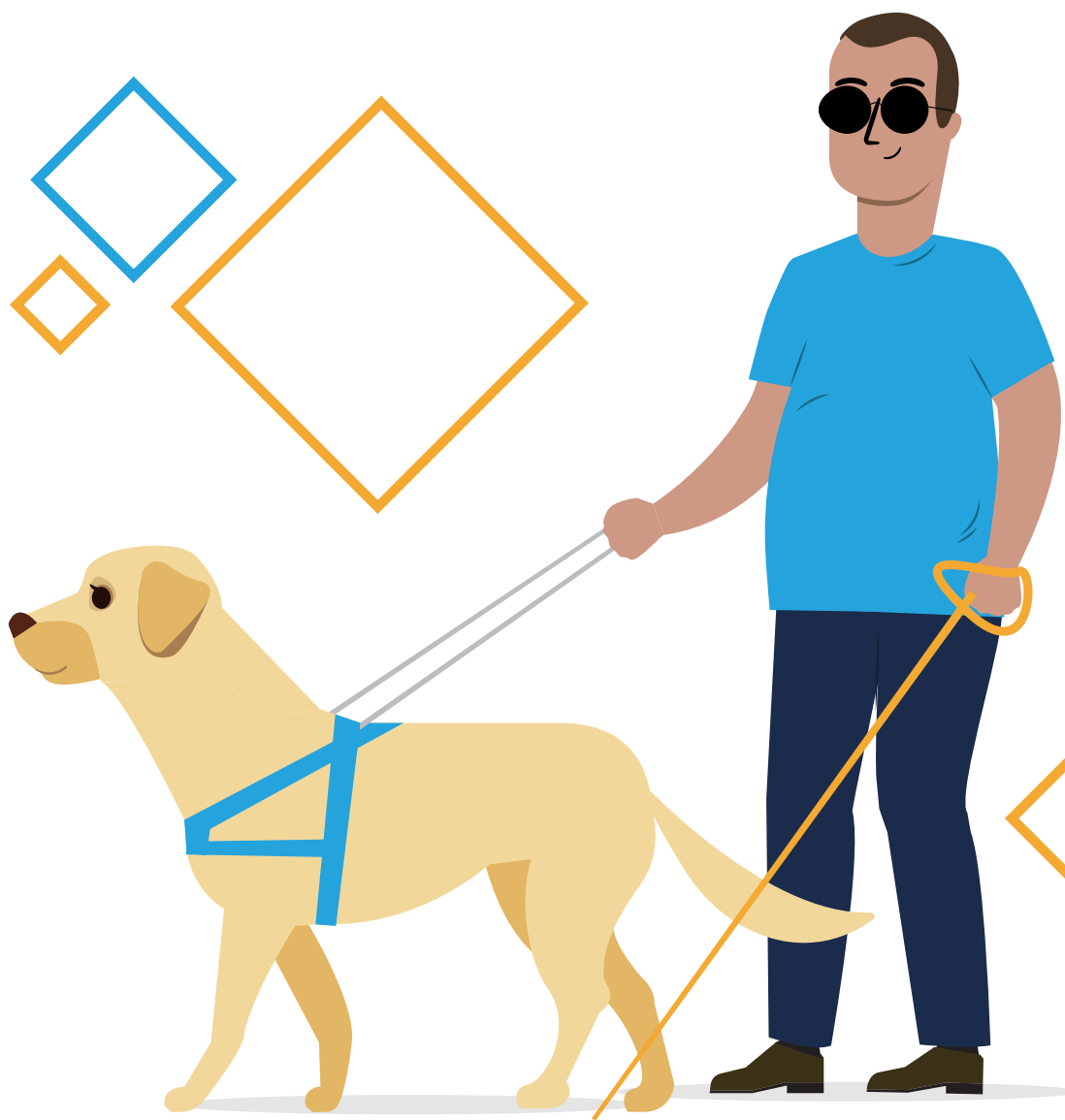
AVEUGLE

Définition :

Personne privée du sens de la vue.

À savoir :

Le corps compense généralement une perte de sens en amplifiant certains autres.



Handicap

B3

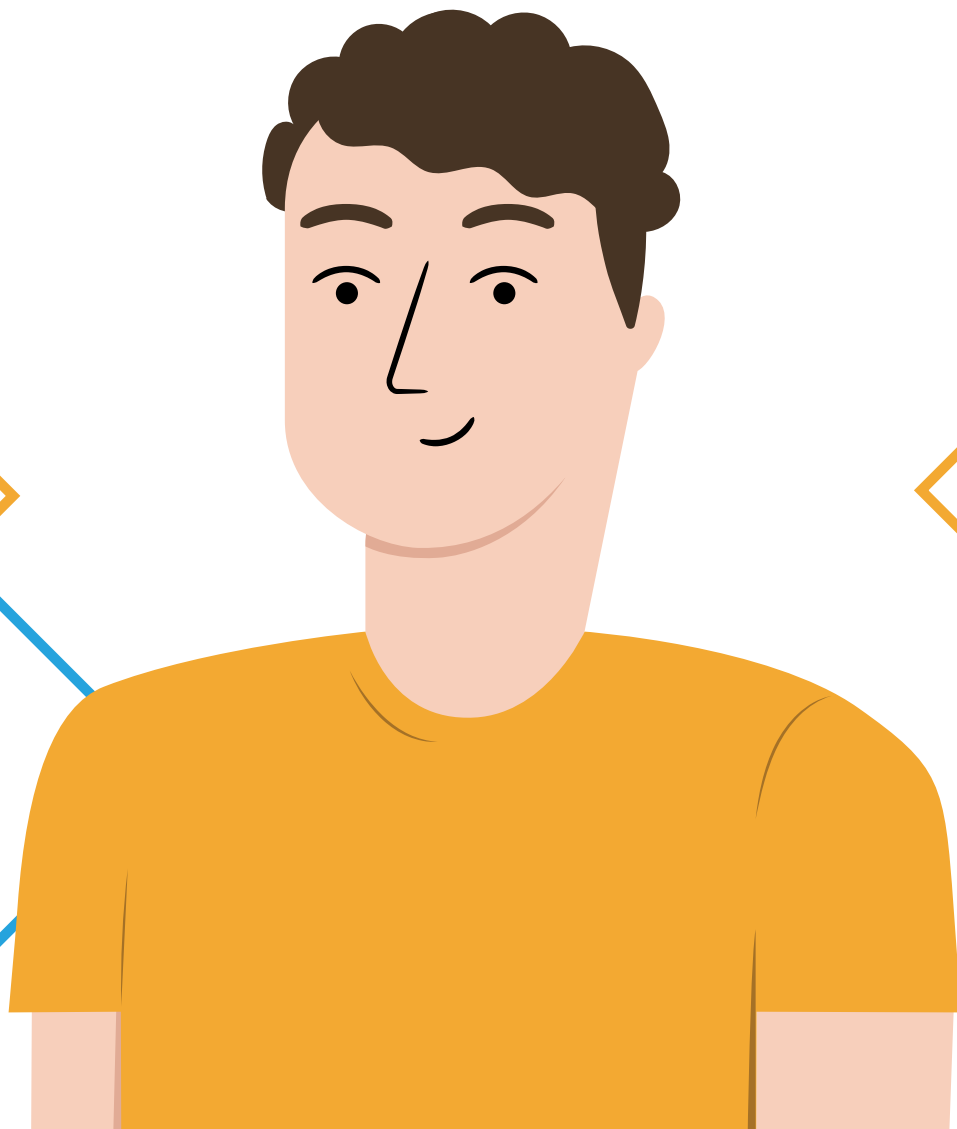
AUTISME

Définition :

L'autisme est un trouble au développement d'origine neurologique.

À savoir :

Albert Einstein était atteint d'autisme.



Handicap

B4

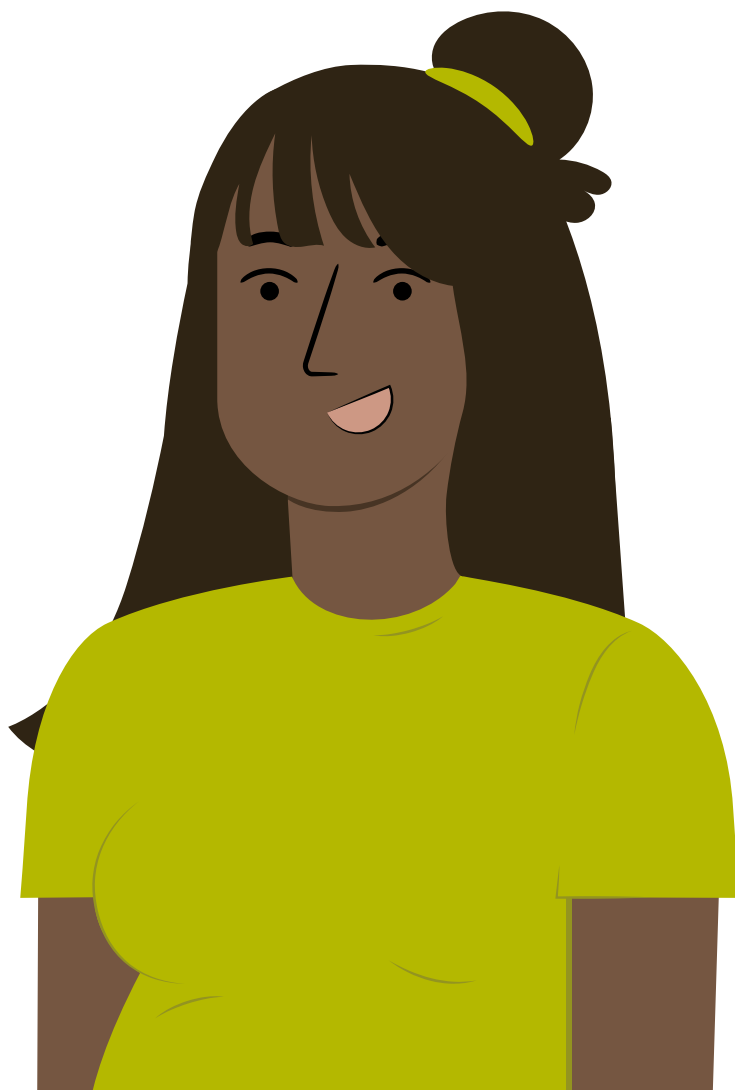
HANDICAP INVISIBLE

Définition :

Le handicap invisible est un handicap qui ne se détecte pas si la personne n'en parle pas.

À savoir :

Le handicap invisible représente 80% des handicaps.



Personne racisée

C1

MEXICAIN·NE

Représentation :

On imagine souvent les mexicain·e·s avec un sombrero, un poncho et une moustache « mexicaine » cela ne reflète pas la réalité.

À savoir :

La télévision en couleurs a été inventée par l'ingénieur mexicain, Guillermo Gonzalez Camarena.



Personne racisée

C2

INDIEN·NE

Représentation :

Lorsque l'on pense à un·e « indien·ne » nous imaginons les indiens d'Amérique tel qu'ils sont représenté·e·s dans les médias et rarement le peuple d'Inde.

À savoir :

Le point rouge que l'on voit sur certain·e·s indien·ne·s, s'appelle « Bindi » il symbolisait auparavant le 3e oeil de la religion, il est aujourd'hui devenu un accessoire de mode.



Personne racisée

C3

AUTOCHTONE

Qui sont-ils :

Ce sont des communautés de personnes vivant dans des conditions dites « primitives ».

À savoir :

Les autochtones représentent 5% de la population mondiale.



Personne racisée

C4

ASIATIQUE

Représentation :

Les personnes qui ont les yeux bridés sont souvent dénommées “asiatiques”, alors que parmi elleux beaucoup ne sont pas originaires du continent asiatique et beaucoup de personnes asiatiques n’ont pas les yeux bridés.

À savoir :

Parler avec un accent « asiatique » ou dire des phrases comme « Bouffeur de chien » sont des actes racistes et ne sont jamais “une blague”.



Religion

D1

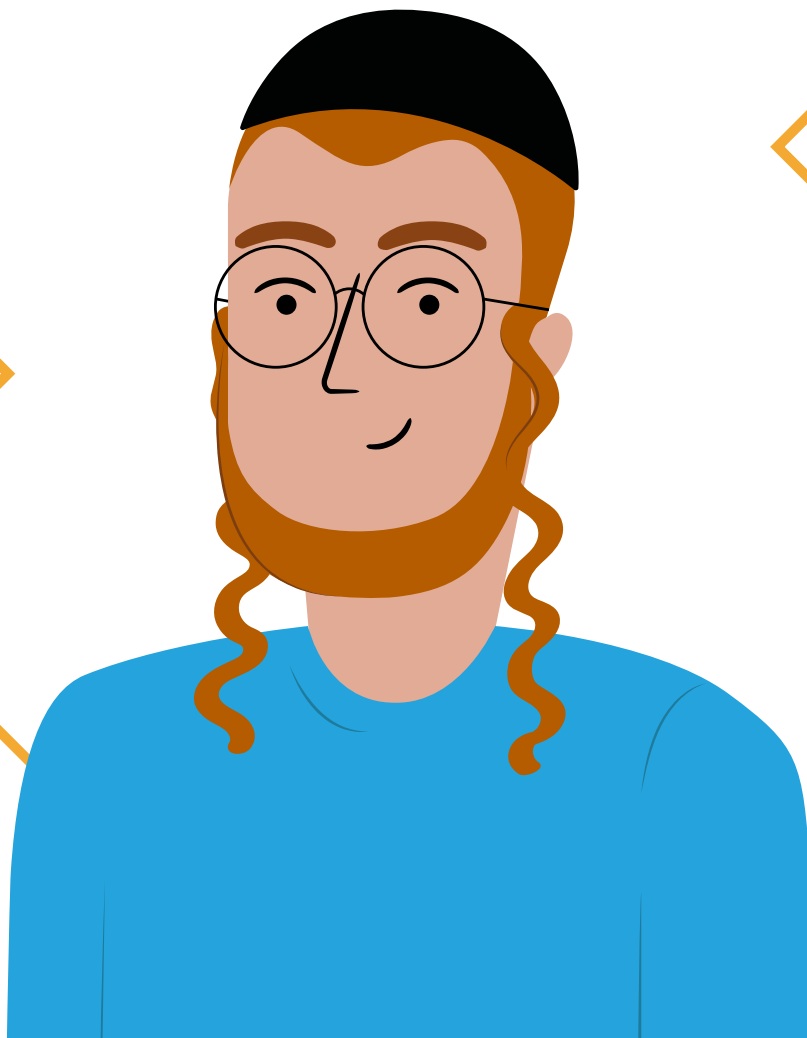
JUIF·VE

Représentation :

On représente souvent les juif·ve·s comme riches et radin·e·s.

À savoir :

Dans la religion juive il y a une aumône appelée « tsedaka » qui leur impose de donner aux plus démun·e·s.



Religion

D2

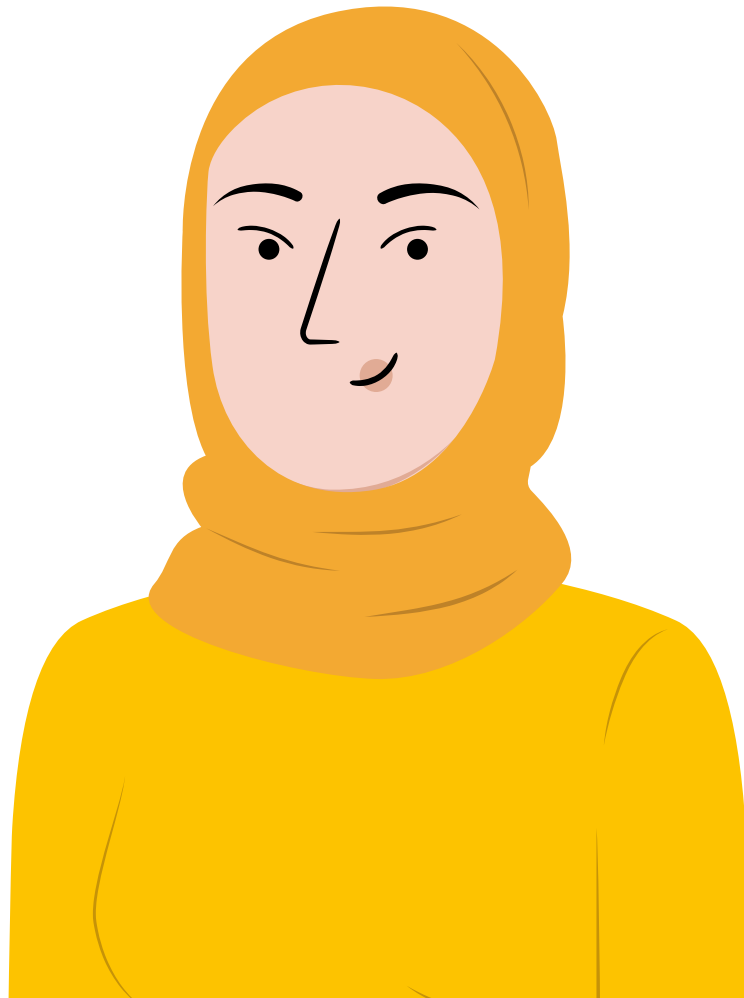
MUSULMAN·E

Représentation :

On assimile souvent la religion musulmane à son arabité alors qu'il ne s'agit que de l'espace géographique où est née cette religion.

À savoir :

L'Indonésie est le pays qui compte le plus de musulman·e·s au monde.



Religion

D3

BOUDDHISTE

Représentation :

On perçoit les bouddhistes comme des personnes sages, silencieux·ses et pacifistes. Ce qui est historiquement faux.

À savoir :

Ram Bahadur Bamjan a médité pendant 9 mois au pied d'un arbre, c'est la plus longue méditation de ce siècle.



Religion

D4

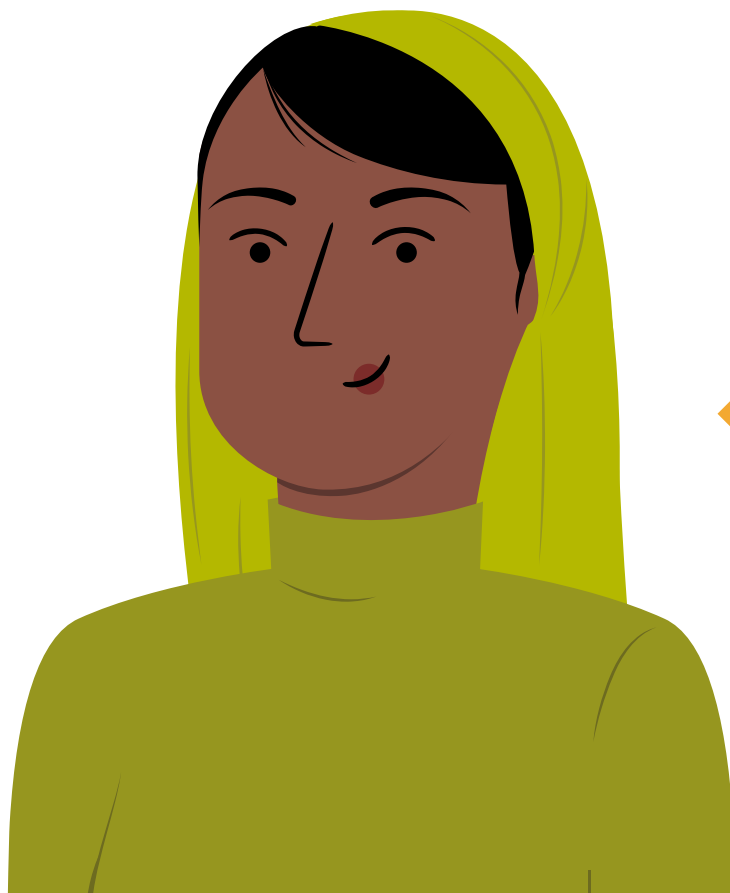
CHRÉTIEN·NE

Représentation :

On assimile souvent la religion chrétienne aux personnes typées occidentales. Cela ne reflète pas la réalité. La couleur de peau ou la situation géographique n'ont rien à voir avec les croyances.

À savoir :

Le voile est assimilé à la religion musulmane alors que le port du voile existe au sein des trois principales religions monothéistes.



Violences

E1

VIOLENCES VERBALES

Définition :

La violence verbale est une atteinte personnelle, elle concerne les critiques, la moquerie, les insultes pouvant blesser une personne.

À savoir :

Les nouvelles générations considèrent certaines insultes comme des signes d'affection.



Violences

E2

VIOLENCES DOMESTIQUES

Définition :

Les violences domestiques regroupent les violences subies ou portées à l'encontre d'un·e membre de sa famille. Les femmes ou enfants battu·e·s entrent par exemple dans ce type de violence.

À savoir :

Le nombre de féminicides a augmenté de 20% en France en 2021 en comparaison à 2020.



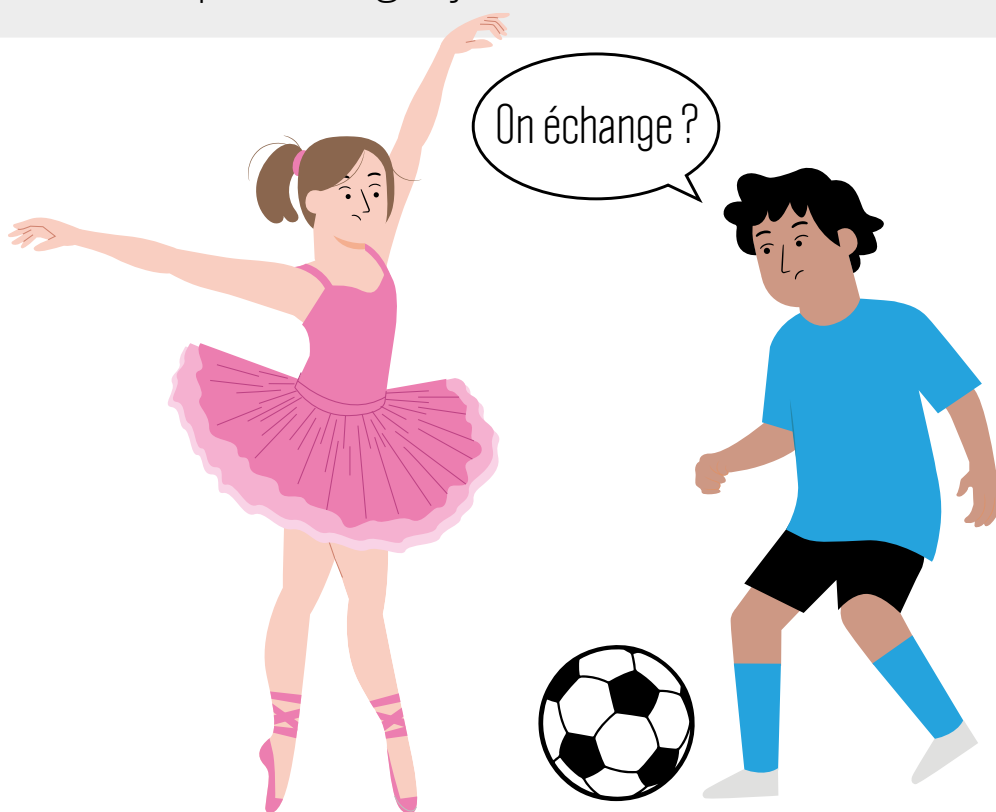
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

Définition :

La violence psychologique parentale se définit comme un comportement abusif dans le but de contrôler un·e enfant, en imposant un jeu selon un genre ou en infligeant une pression pour contraindre un·e enfant à se conformer aux attentes d'une tierce personne par exemple.

À savoir :

Encore aujourd'hui les jouets sont catégorisés selon les genres supposés dans les catalogues : rose pour les filles et bleu pour les garçons.



VIOLENCES POLICIÈRES

Définition :

Violence physique ou verbale exercée par un·e agent·e des forces de l'ordre à l'encontre d'un·e civil·e dans une situation illégitime.

À savoir :

Le contrôle au faciès est encore très présent en France et 80% des jeunes racisé·e·s interrogé·e·s affirment avoir déjà été contrôlé·e·s sans raison.



Classes sociales

F1

FAMILLE "NORMALE"

Préjugé :

On imagine qu'une famille « normale » est une famille avec des parents cis, hétéros, avec deux enfants, de bons moyens financiers, une maison, etc. Toutes les familles sont normales et celles qui répondent à ces critères ne sont pas nécessairement plus saines que les autres.

À savoir :

Environ 75% des familles en France se conforment à cette configuration.



Classes sociales

F2

SDF

Sans domicile fixe

Préjugé :

On imagine les SDF comme des personnes sales, sans emploi, qui ne veulent pas travailler et qui vivent dehors. En réalité, beaucoup de SDF ne gagnent pas assez d'argent pour obtenir un logement décent bien qu'ils soient employé·e·s.

À savoir :

1 personne sur 4 qui est « SDF » a un emploi fixe.



Classes sociales

F3

FAMILLE NOMBREUSE AVEC PEU DE MOYENS

Préjugé :

On imagine une femme seule avec plusieurs enfants comme toujours débordée laissant ses enfants livré·e·s à eux-mêmes, mal éduqués·e·s, victimes de maltraitance. Ce qui n'est pas représentatif de la réalité. La classe sociale ne définit pas les rapports humains au sein d'une famille.

À savoir :

1 femme sur 4 travaille à temps partiel
contre 1 homme sur 10.



Classes sociales

F4

PERSONNE SEULE TRÈS RICHE

Préjugé :

On imagine souvent la richesse assimilée plutôt à l'homme et plus encore plutôt aux hommes blancs. Ce n'est pas toujours représentatif de la réalité.

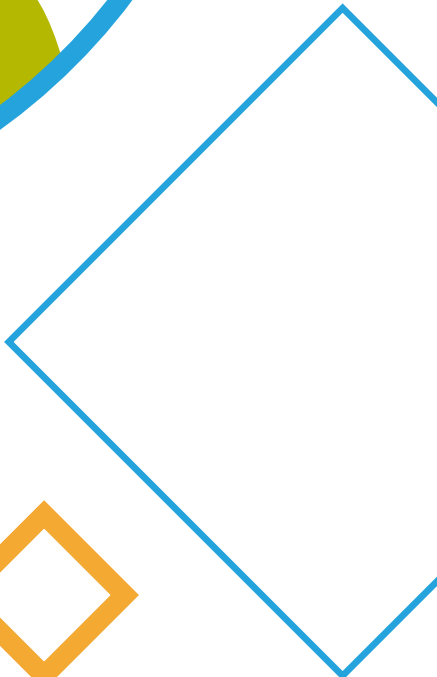
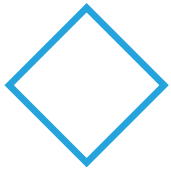
À savoir :

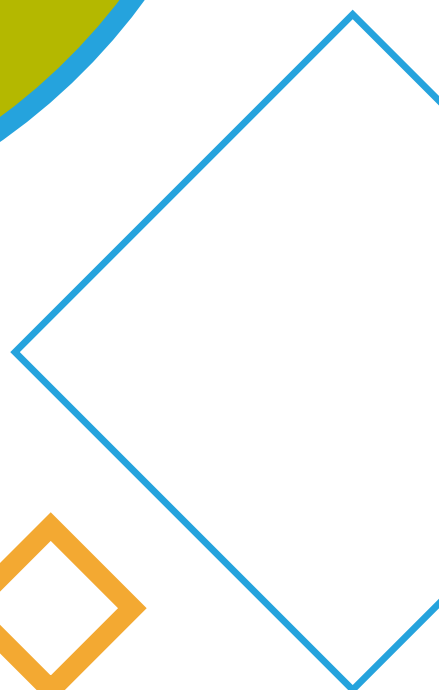
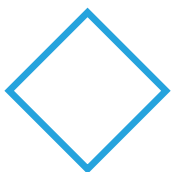
Le premier billet est apparu en Chine il y a environ 1400 ans.

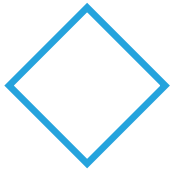


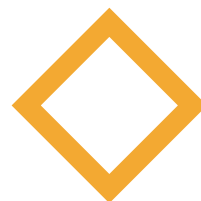
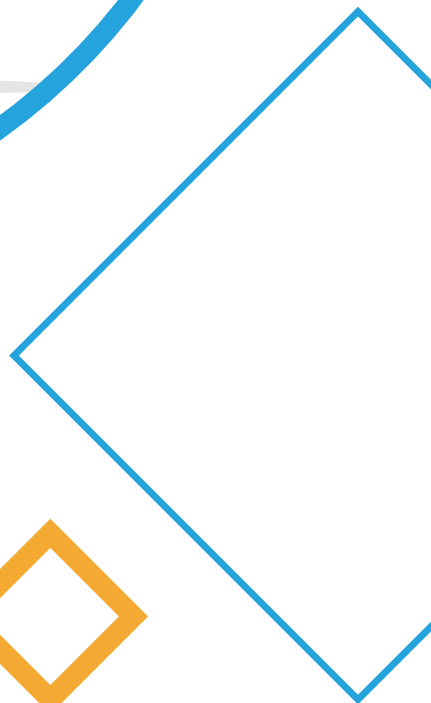
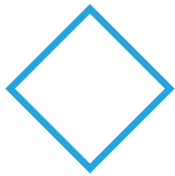


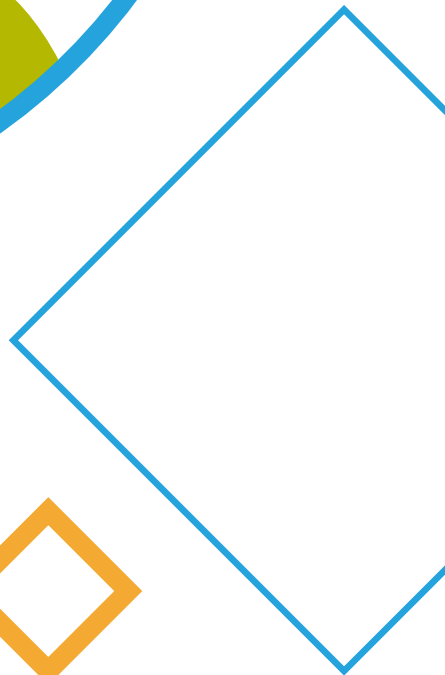
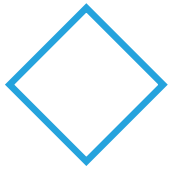


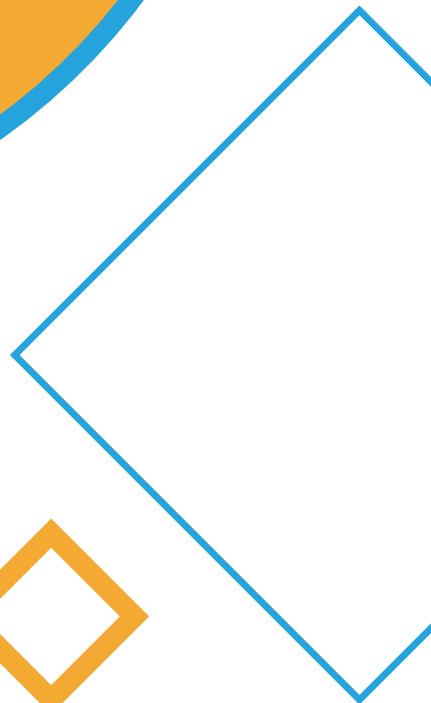
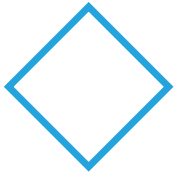


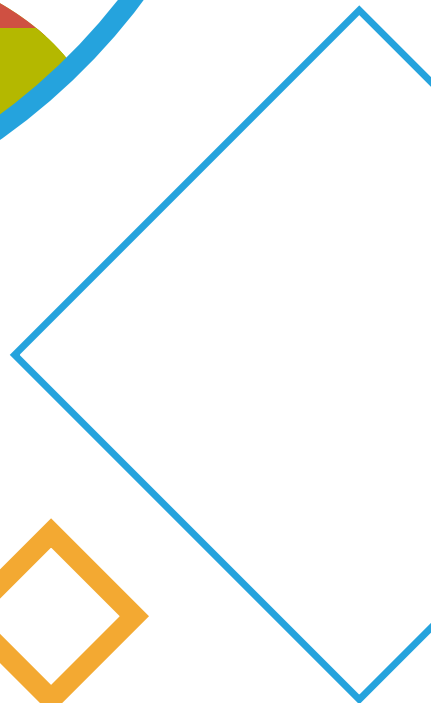
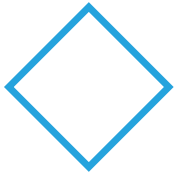




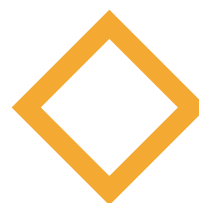
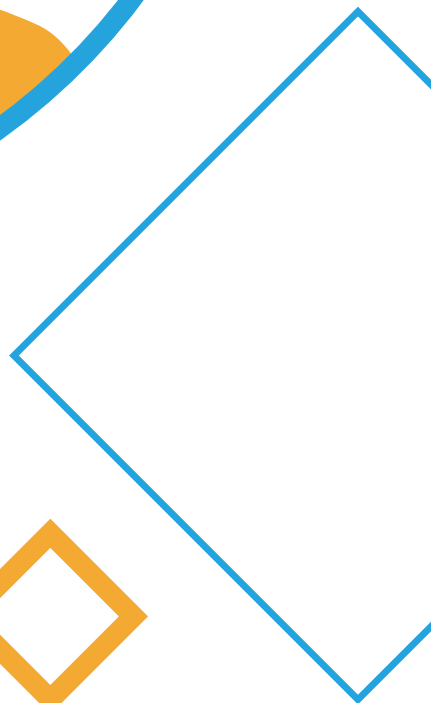
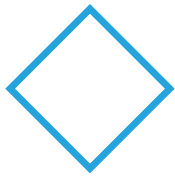


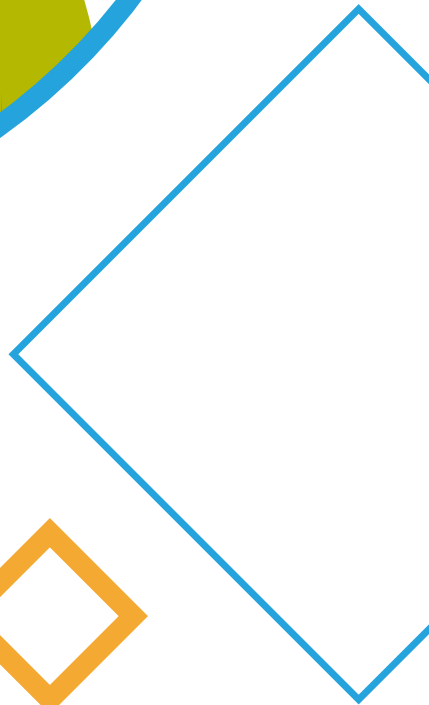
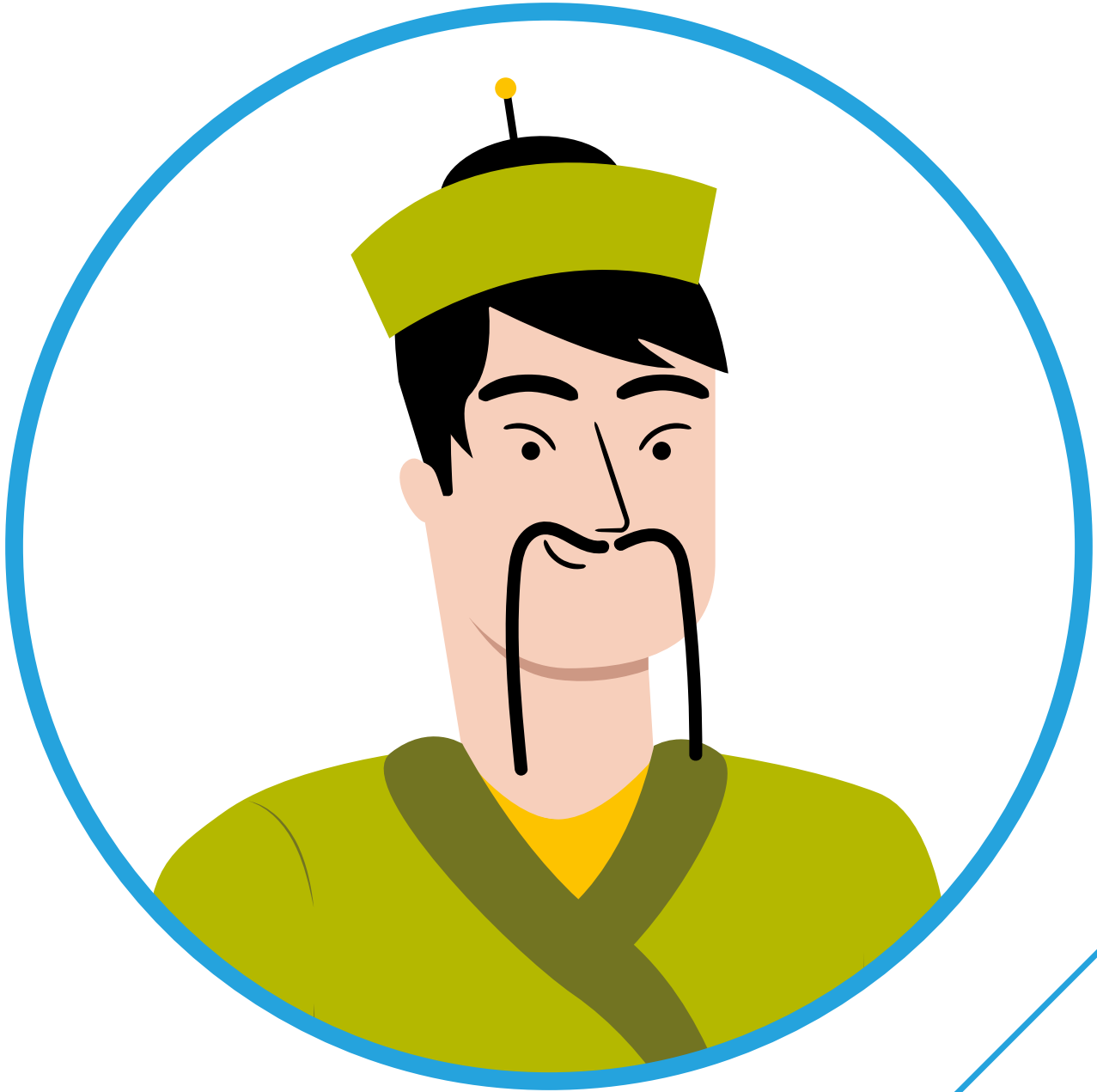
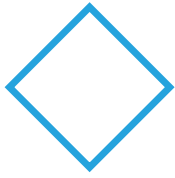


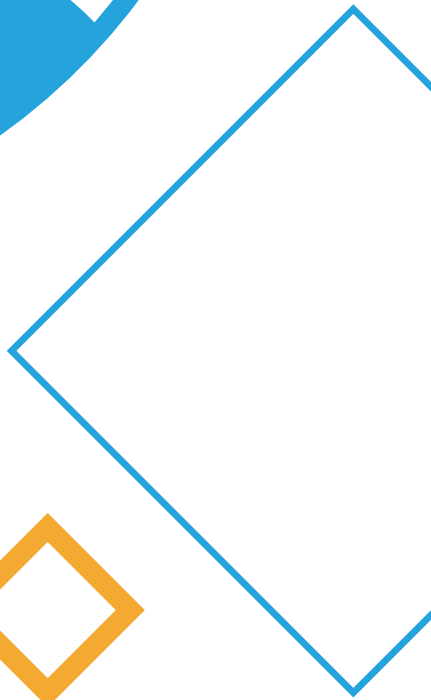
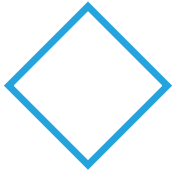


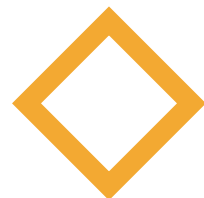
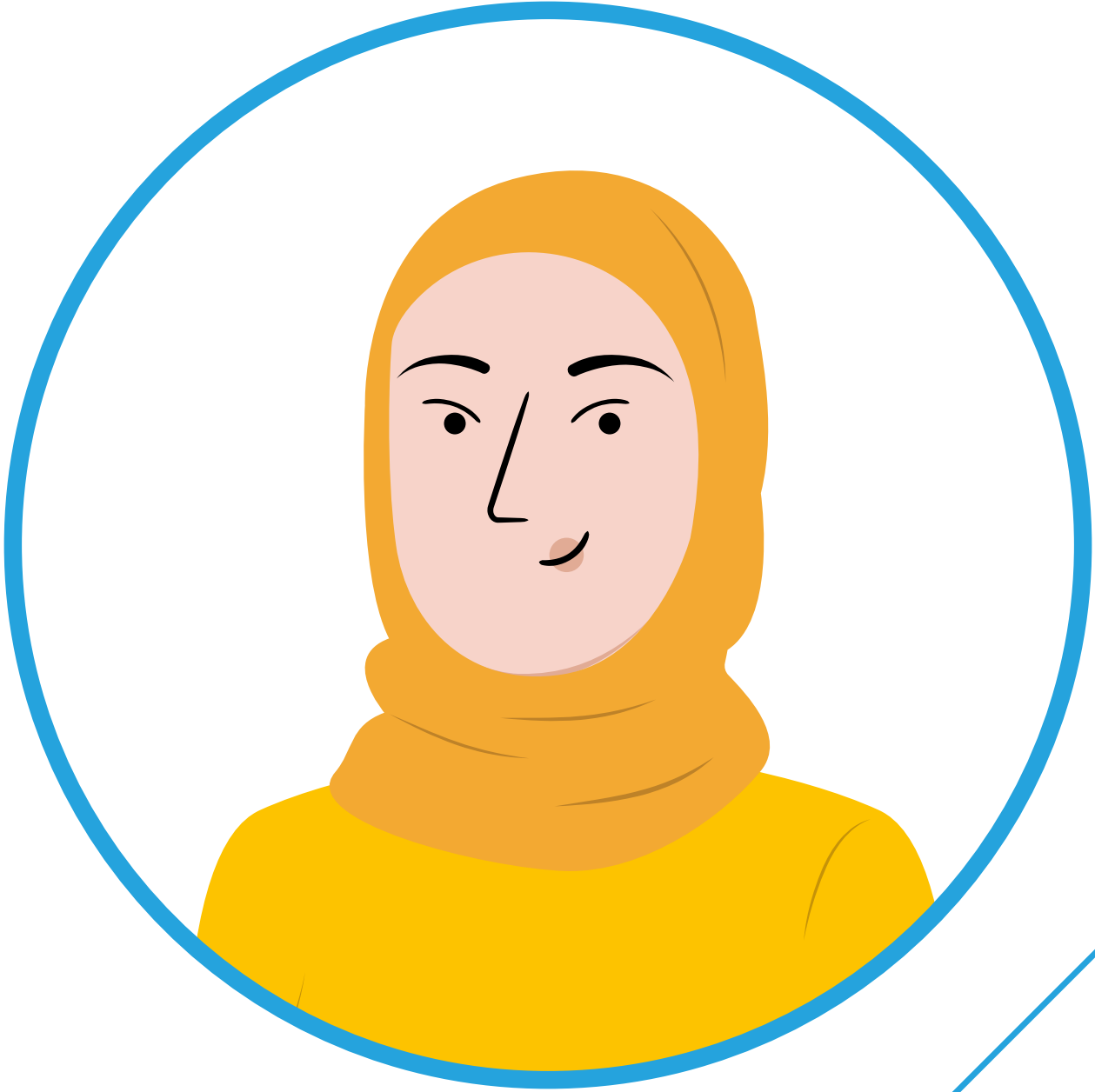
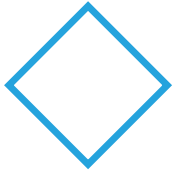


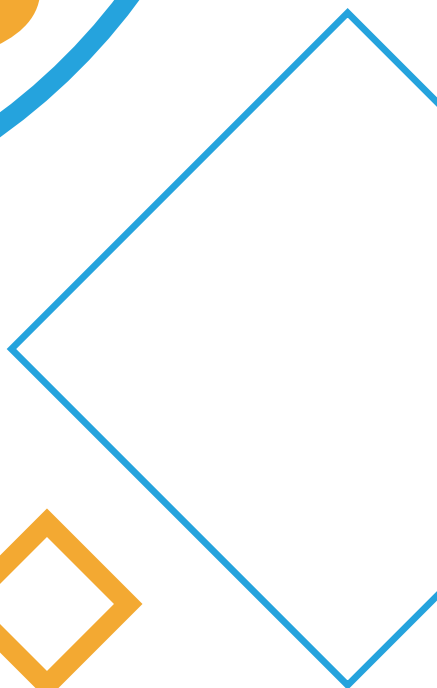
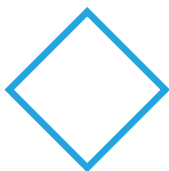


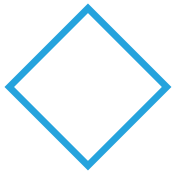




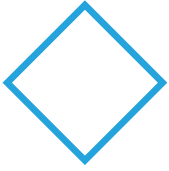


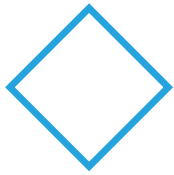




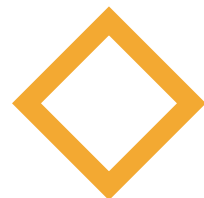




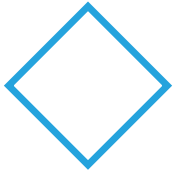




On échange ?

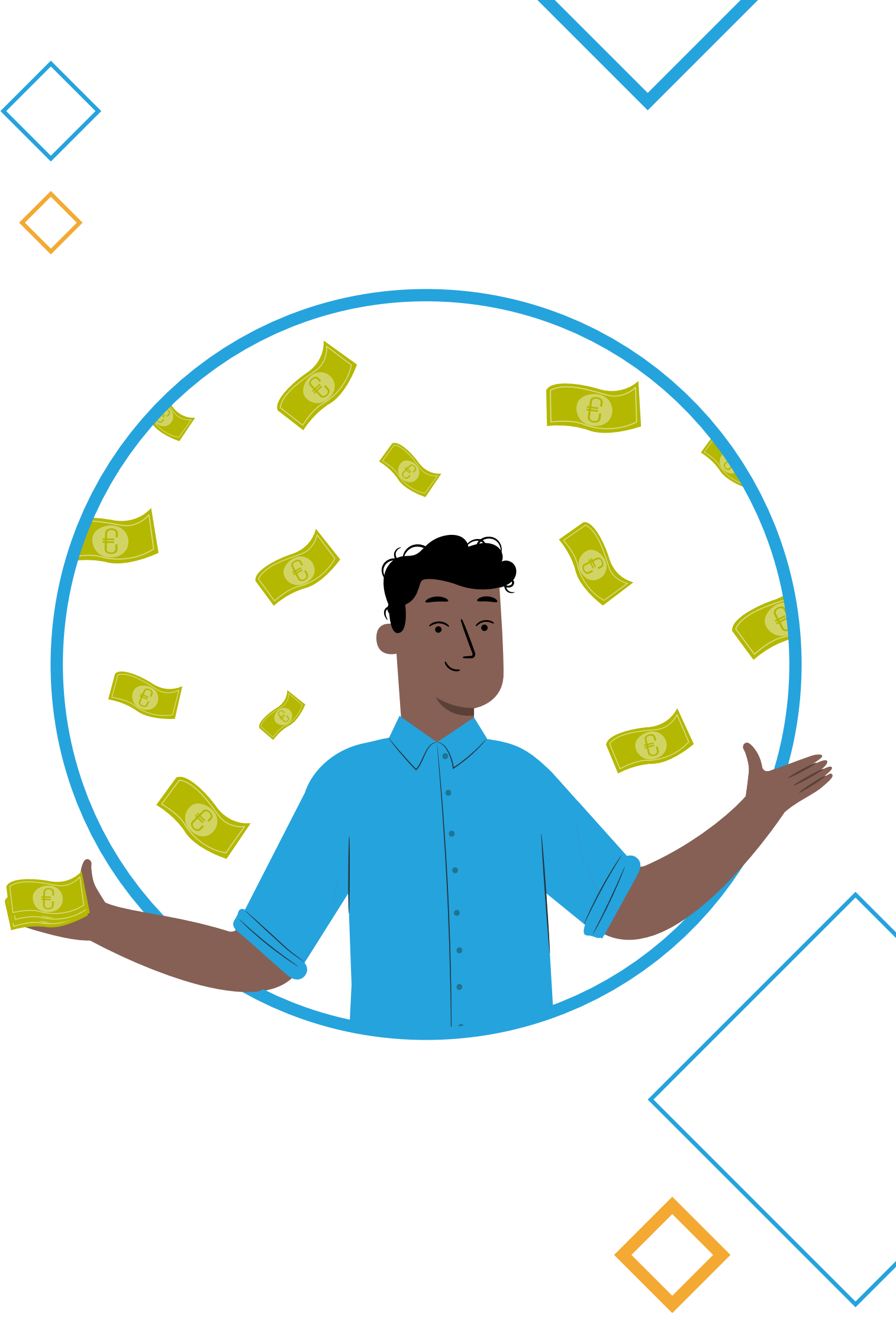












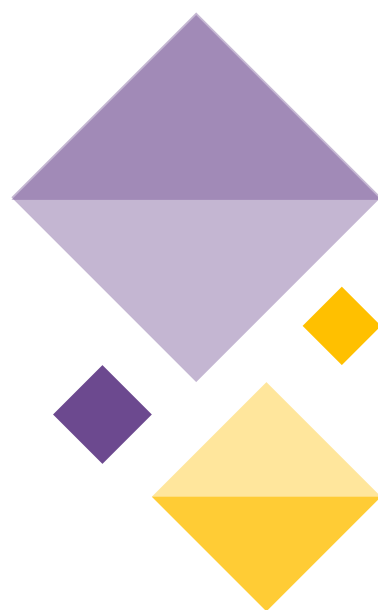
2. MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR DES DISCRIMINATIONS SPÉCIFIQUES

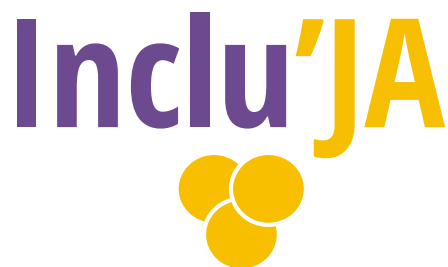
Lorsque l'on parle de « discriminations », on peut faire référence à une multitude de comportements et d'attitudes à l'égard de personnes différentes. Les outils que nous vous proposons ci-dessous sont axés sur des discriminations spécifiques : des ateliers pour lutter contre les discriminations LGBTIphobes (A) et celles envers des personnes en situation de handicap (B).

TABLE DES MATIÈRES DES ATELIERS

Thématique	Activité	Durée	Public	En quelques mots
A. Sensibiliser : les LGBTI-phobies	<u>L'Inclu' débat</u>	30 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les réflexes à adopter pour prévenir et lutter contre les LGBTI phobies Partager et interroger les connaissances de chacun·e sur le sujet
	<u>Le LGB'Théâtre+</u>	1h35	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les réflexes à adopter pour prévenir et lutter contre les LGBTIphobies Débattre sur des situations problématiques
	<u>Le Mémor'Flag</u>	30 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : le glossaire LGBTQIA+ S'approprier le lexique thématique
	<u>Le Pas en avant LGBTQIA+</u>	40 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : le glossaire LGB-TQIA+ Observer et interroger les inégalités dans la société
	<u>La Chaîne des similitudes</u>	25 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : le glossaire LGBTQIA+ Exprimer ses ressentis

Thématique	Activité	Durée	Public	En quelques mots
B. Sensibiliser : le validisme	Le Handi' mémo	30 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les bonnes pratiques et les bons réflexes pour lutter contre le validisme S'approprier le lexique thématique
	<u>Le Handi' débat</u>	1h	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les bonnes pratiques et les bons réflexes pour lutter contre le validisme Questionner ses comportements et ses pratiques
	<u>Le Quiz'Inclu</u>	25 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les handicaps visibles et invisibles Interroger ses connaissances de base
	Le Pas en avant vers l'inclusion	40 min	Conseillé à partir de 11 ans	Axe : Les handicaps visibles et invisibles Conscientiser les inégalités





« Inclu'débat » - Débat mouvant

Objectifs :

- ♦ Interroger et partager les connaissances de chacun·e sur la thématique LGBTQIA+,
- ♦ Aborder les notions nécessaires à la compréhension et à l'introduction de l'atelier « LGB'Théâtre + ».

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Cordes ou ficelles pour délimiter l'espace / Pancartes « OUI / NON » ; « D'accord / Pas d'accord »

Durée : 30 minutes

Note : cet atelier est une introduction à l'atelier « LGB'Théâtre+ ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ♦ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ♦ Mettre une corde/ficelle au centre pour matérialiser deux côtés,
- ♦ Ajouter les pancartes « OUI / NON », « D'accord / Pas d'accord ».

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est intitulé « Inclu'débat », un débat mouvant sur la thématique LGBTQIA+.

Il propose un tour de présentation général (prénom, nom, pronom, signe) puis présente les règles de la bulle de confort de l'atelier :

- ♦ **Bienveillance** : l'idée de cet atelier va être de débattre : il faut être bienveillant·e les un·es envers les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou son avis,
- ♦ **Confiance** : n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ♦ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ♦ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue, pas une bonne ou une mauvaise réponse.

Iel présente ensuite les règles et les objectifs du débat mouvant :

« Je vais vous présenter une série d'affirmations. Pour chaque affirmation formulée, chaque participant·e doit se positionner physiquement :

- ◇ *soit à droite de la corde / ficelle, si iel est d'accord avec l'affirmation ;*
- ◇ *soit à gauche de la corde / ficelle, si iel n'est pas d'accord.*

Si vous êtes vraiment d'accord avec l'affirmation, vous pouvez aller vous positionner à l'extrême droite de la corde.

Si vous n'êtes vraiment pas d'accord avec l'affirmation, vous pouvez, à l'inverse, aller vous positionner à l'extrême gauche de la corde.

Et, enfin, ***si vous n'avez pas vraiment une opinion tranchée*** sur la question, vous pouvez vous rapprocher de la corde.

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, je vous laisse vous exprimer et argumenter pour convaincre les autres participant·es. L'idée n'est pas d'avoir raison mais de faire collectivement avancer la réflexion pour comprendre les enjeux que soulèvent les affirmations présentées. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles en testant le débat mouvant par les énoncés : « *J'ai compris les règles du débat mouvant* » et « *La pizza à l'ananas devrait être interdite* ».

Note : pour éviter que plusieurs personnes parlent en même temps, on peut introduire un objet (comme un stylo) pour faire office de bâton de parole. Dans ce cas, il faudra le signaler dans les consignes de l'activité.

TEMPS DE TRAVAIL : 15 MINUTES

L'animateur·ice énonce les affirmations de la liste ci-dessous. Les participant·es se positionnent de part et d'autre et la parole est passée entre les groupes pour favoriser l'échange. Les changements de « position » sont tout à fait possibles si quelqu'un·e est convaincu·e !

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, l'animateur·ice les questionne et les laisse s'exprimer :

- ◇ Pourquoi celles·eux qui se sont positionné·es à droite sont d'accord avec l'affirmation ?
- ◇ Pourquoi celles·eux à gauche ne sont pas d'accord ?

Les affirmations :

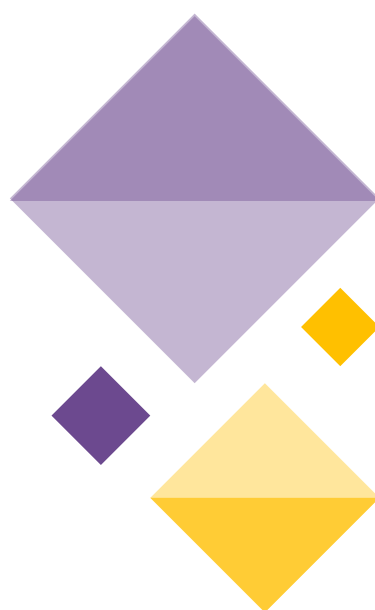
1. Je connais plutôt bien la thématique LGBTQIA+.
2. En France, les personnes LGBTQIA+ ont les mêmes droits que les personnes hétérosexuelles cisgenres.
3. Les *prides* / « Marches des Fiertés » devraient être exclusivement pour les personnes LGBTQIA+.

Note : L'animateur·ice peut se référer aux éléments de la partie « Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice » pour animer le temps.

TEMPS DE RESTITUTION : 10 MINUTES

L'animateur·ice réunit l'ensemble des participant·es et leur demande s'ils ont des questions. Iel revient sur les différentes notions évoquées durant l'atelier (voir partie « Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice »).

Iel remercie les participant·es pour leur bienveillance et leur propose de participer à un nouvel atelier : le « LGBThéâtre + », un atelier inspiré du théâtre-forum.



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Dans un débat mouvant, l'objectif n'est pas d'apporter une réponse formelle mais de déceler les enjeux qui se rapportent à une thématique et de comprendre quels sont les arguments de toutes les parties. L'animateur·ice ne doit pas laisser transparaître sa propre opinion mais alimenter le débat. Pour cela, lorsque le groupe est du même avis, iel doit se positionner en objecteur de pensée afin d'alimenter le débat. Aussi, il est important de commencer les échanges par les arguments du groupe le plus petit.

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des **éléments contextuels et explicatifs** pour chaque énoncé,
- ◇ Des **définitions utiles** pour animer le débat mouvant,
- ◇ Les **pancartes « OUI / NON » ; « D'accord / Pas d'accord »**,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire ce débat mouvant.

Éléments contextuels et explicatifs

Enoncé 1 : Je connais plutôt bien la thématique LGBTQIA+.

Note : l'enjeu derrière cet énoncé est de jauger et de partager les connaissances des participant·es sur la thématique LGBTQIA+ afin, d'une part, d'apporter des informations complémentaires si besoin et, d'autre part, de lever éventuellement certains inconnus/aborder certaines notions essentielles (identité de genre, orientation sexuelle, etc.) en amont de l'atelier théâtre-forum. Attention, cet énoncé n'a initialement pas vocation à provoquer un débat d'idées !

La notion centrale est « **LGBTQIA+** » (pour les définitions, voir l'annexe dédiée). Le plus important n'est pas de connaître tous les termes, mais de se rendre compte de la diversité et de la fluidité derrière le sigle : l'identité de genre tout comme l'orientation sexuelle peuvent fluctuer. Les identités de genre et orientations sexuelles se situent sur un spectre (v. La licorne du genre).

Argument pouvant être utilisé pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Un argument qui pourrait être avancé par un·e participant·e est qu'il fait partie de la communauté (en tant que personne LGBTQIA+, etc.)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ Si on connaît les définitions et les enjeux, il demeure difficile de pouvoir affirmer tout connaître : en effet, chacun·e vit son orientation sexuelle et son identité de genre différemment
- ◇ L'orientation sexuelle tout comme le genre se situent sur un spectre et peuvent être amenés à fluctuer, il existe donc une infinité de possibilités
- ◇ Cet énoncé n'a initialement pas vocation à provoquer un débat d'idées, mais à déterminer et partager les connaissances de chacun·e sur la thématique afin de faciliter l'exercice du théâtre-forum. Il s'agit davantage d'obtenir le ressenti de chacun·e sur la question

Enoncé 2 : En France, les personnes LGBTQIA+ ont les mêmes droits que les personnes hétérosexuelles cisgenres.

Note : l'enjeu derrière cette affirmation est de déterminer les connaissances des participant·es sur la thématique des LGBTIphobies et d'échanger sur ladite thématique, en prévision de l'atelier théâtre-forum sur les comportements LGBTIphobes. Plusieurs notions sont abordées dans le cadre de cet énoncé :

◇ Les droits des personnes LGBTQIA+ en France

« Pour lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT+, deux voies complémentaires sont suivies. À compter des années 1980, leurs droits sont progressivement reconnus. En parallèle, la répression des actes anti-LGBT+ est renforcée.

Une reconnaissance progressive des droits LGBT+

La stratégie nationale vise **une égalité des droits**, notamment dans le domaine de la vie privée et de la vie familiale. Le projet de loi relatif à la bioéthique ouvre **la procréation médicalement assistée (PMA)** aux couples de femmes et aux femmes célibataires avec reconnaissance de la filiation. La reconnaissance de la filiation pour la «mère sociale» des enfants nés avant l'adoption de la loi bioéthique est également prévue.

Ces mesures s'inscrivent dans une évolution qui a vu l'institution du **pacte civil de solidarité (PACS)** en 1999, puis **l'ouverture aux couples de même sexe du mariage et de l'adoption** en 2013. Avec l'adoption du «mariage pour tous», la France devient le 9e pays de l'Union européenne à autoriser le mariage homosexuel et le 14e pays dans le monde.

Avant ces réformes sur les droits familiaux, **la France s'est retirée**, en juin 1981, de la classification de l'OMS adoptée en 1968 qui intégrait **l'homosexualité dans la liste des maladies mentales**. Elle a fait de même en 2010 pour le transsexualisme et les troubles précoces de l'identité de genre. En 1982, toute pénalisation de l'homosexualité impliquant des personnes de plus de 15 ans a été supprimée, ainsi que l'aggravation de la sanction pour outrage à la pudeur en cas d'un acte homosexuel.

Face aux problèmes spécifiques qu'elles rencontrent, les personnes trans ont également vu leurs droits progresser. La loi du 18 novembre 2016 a simplifié les procédures de changement de prénom et d'état civil. Des interventions et soins prévus dans le cadre d'un parcours médical de transition peuvent par ailleurs faire l'objet d'une prise en charge par la sécurité sociale.

La lutte contre les actes anti-LGBT+

Depuis quelques années, les plans et mesures se succèdent pour renforcer la lutte contre les actes anti-LGBT+. Le plan 2020-2023 prévoit notamment un meilleur accueil des victimes et une amélioration des procédures de signalement des contenus haineux sur Internet et les réseaux sociaux. Cette lutte passe aussi par des actions de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes.

En novembre 2018, face à une résurgence des agressions homophobes et transphobes, des mesures d'urgence ont été prises pour lutter contre la haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans. Dans le prolongement de ces mesures, la ministre de la justice a adressé aux parquets, en mai 2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de programmation de la justice, une circulaire de lutte contre les discriminations et les actes de haine. Fin 2016, un plan de mobilisation contre la haine et les discriminations envers les personnes LGBT s'est accompagné de l'extension du domaine d'intervention de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).

En novembre 2018, face à une résurgence des agressions homophobes et transphobes, des mesures d'urgence ont été prises pour lutter contre la haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans. Dans le prolongement de ces mesures, la ministre de la justice a adressé aux parquets, en mai 2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de programmation de la justice, une circulaire de lutte contre les discriminations et les actes de haine. Fin 2016, un plan de mobilisation contre la haine et les discriminations envers les personnes LGBT s'est accompagné de l'extension du domaine d'intervention de la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).

En 2001, la loi relative à la lutte contre les discriminations introduit des mesures condamnant explicitement les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle. En 2003, une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle devient une circonstance aggravante.

Une personne victime de LGBTphobie peut saisir la justice afin de faire valoir ses droits. Le code pénal définit les peines encourues pour les cas de discrimination, de harcèlement, de diffamation publique, d'injure à caractère homophobe ou transphobe...

Le plan national 2020-2023 va faire l'objet d'un suivi. À partir de mars 2021 et tous les six mois, un comité de suivi doit se réunir pour veiller à sa bonne application en lien avec les associations LGBT+. La ministre Élisabeth Moreno a déclaré que l'objectif était de «faire de l'égalité pour les personnes lesbiennes, gays, bi et trans une égalité concrète et effective, et faire des personnes LGBT+ des citoyennes et des citoyens à part entière dans notre pays». De leur côté, les associations LGBT+ restent vigilantes et revendiquent de nouveaux droits, par exemple pour garantir le respect de l'intégrité physique des personnes intersexuées. »¹

Le ciscentrisme / la cisnormativité

« Le ciscentrisme et la cisnormativité décrivent l'état d'une société dans laquelle tous les domaines de la vie fonctionnent en considérant que tout le monde est cis par défaut / qu'il s'agit de la norme. C'est également une société dont le fonctionnement est basé sur le seul confort des personnes cis et qui omet de penser les vies trans.

- ♦ **Exemple 1** : les formulaires administratifs sont centrés sur une norme cis puisqu'ils ne proposent que les options H et F pour le genre, ce qui exclut les personnes non-binaires et complique l'accès à des services pour toutes les personnes trans.
- ♦ **Exemple 2** : le système public d'accès aux transitions en France est ciscentré puisqu'il attend des personnes trans qu'elles cochent un certain nombre de critères normés pour pouvoir accéder aux hormones / opérations »²

1 - Source : [Vie-Publique](#)

2 - Source : [ReprésenTrans](#)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ A ce stade, les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle/l'identité de genre sont punies par loi
- ◇ Les homosexuel·les ont la possibilité de se marier, d'adopter et d'accéder à la PMA (Procréation Médicalement Assistée)
- ◇ L'impossibilité d'accéder à la [GPA](#) (Gestation Pour Autrui) tient au fait que cette dernière est interdite en France, même pour les hétérosexuel·les cisgenres

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ S'il y a bien des lois, dans les faits, les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle/identité de genre persistent dans de nombreux domaines :
- ◇ **Au travail :** « En 2022, 101 cas de LGBTIphobies au travail nous ont été signalés. Ils représentent 8 % des signalements, les positionnant comme septième contexte de violences. Parmi les manifestations, nous retrouvons le rejet (60 %), les insultes (52 %), le harcèlement (39 %), la discrimination (23 %), la diffamation (20 %) et l'outing (19 %). Ces manifestations attestent d'un climat de travail toujours peu inclusif, empreint de stéréotypes de genre, et d'un manque de vrais engagements et de politiques efficaces qui pourraient s'opposer aux problèmes systémiques, par exemple les licenciements fondés sur l'orientation sexuelle ou bien l'inactivité de la part de la police ou de la justice ».¹
- ◇ **Pour l'accès au logement :** « De nombreux récits nous parviennent concernant des agences immobilières, qui refusent de louer ou de vendre à des couples ou familles LGBTI. À Nantes, un couple gay est appelé par une agence immobilière le lendemain de sa visite de l'appartement qu'il souhaite louer. Le dossier est refusé, alors que ces hommes gagnent plus de cinq fois le montant du loyer. Dans la Marne, une femme de 24 ans appelle le propriétaire d'un logement pour donner suite à une annonce postée sur Internet. Lorsqu'elle lui dit être mariée avec une femme, l'homme enchaîne les questions et remarques homophobes, puis l'appelle « Monsieur » et « Madame, Monsieur, je ne sais plus... » Il finit par raccrocher, en disant : « Je ne vais pas perdre mon temps avec vous. »²
- ◇ Des obstacles dans les procédures encore présents qui ne permettent aux personnes LGBTQIA+ de s'identifier et de se déclarer comme iels le souhaitent. Iels n'ont ainsi pas les mêmes possibilités que les personnes cis hétérosexuelles. Un exemple en matière de droits pour les personnes transgenres : l'impossibilité de faire un choix autre que « homme », « femme » sur les pièces d'identité (en comparaison, possibilité de faire figurer le genre neutre aux USA notamment).³

1 Source : [Rapport de SOS homophobie](#)

2 Source : [Rapport de SOS homophobie](#)

3 Source : [RadioFrance](#)

Enoncé 3 : Les *prides* / « Marches des Fiertés » devraient être exclusivement pour les personnes LGBTQIA+.

Note : l'enjeu derrière cet énoncé est de réfléchir collectivement à l'importance et la pertinence de la participation des personnes qui ne sont pas, en théorie, directement concernées par la thématique (personnes hétérosexuelles et cis-genres notamment) dans la lutte contre les LGBTIphobies. Cela fait écho à l'atelier théâtre-forum proposé par la suite, qui met en scène la position d'« allié·e ».

La notion centrale ici est **la *pride* ou Marche des fiertés**. En France : « La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall (New York) en 1969. Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays, dont la France depuis 1981. La Marche des Fiertés est, depuis plus de 20 ans, un événement annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à une organisation comprenant plus de 200 bénévoles. L'égalité des droits entre les personnes hétérosexuelles et les personnes LGBT en est l'une des revendications principales. C'est le plus grand événement LGBT de France (...). Elle regroupe plus de 90 organismes, des associations luttant contre les LGBTphobies, des associations de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains, des syndicats, des associations LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux. »¹

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Permet de faciliter les échanges et le partage d'expériences : entre personnes qui peuvent avoir des vécus similaires/points communs
- ◇ Permet à chacun·e de se sentir à l'aise (« *safe space* ») et de pouvoir s'exprimer sur des événements potentiellement douloureux, sans crainte de la réaction des autres (notamment ceux qui relèvent d'un groupe « dominant »)
- ◇ C'est un outil d'auto-émancipation et de revendication des droits par les personnes opprimées pour les personnes opprimées puissant, qui a toujours existé
- ◇ Certaines personnes ne faisant pas directement partie de la communauté ont eu de mauvaises expériences / n'ont pas forcément été bien « accueilli·es » / ne pourraient pas comprendre les motivations derrière les *prides*
- ◇ Certaines personnes ne faisant pas partie de la communauté et étant LGBTIphobes pourraient participer dans l'unique but de créer des problèmes/générer des conflits

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ Cela peut permettre de sensibiliser et d'informer les personnes qui ne sont pas directement concernées et donc d'améliorer la situation des personnes LGBTQIA+
- ◇ Pour faire avancer la cause et avoir plus d'impact, plus on est nombreux·ses, mieux c'est
- ◇ Les gens ne sont peut-être pas directement concerné·es mais un·e proche peut l'être, iels ont le droit de participer pour soutenir cette personne
- ◇ Cela créerait encore plus de scissions dans la société alors que l'objectif est de rassembler tout le monde autour de cette cause
- ◇ L'égalité et la lutte contre l'injustice concernent tout le monde

¹ Source : [Inter-LGBT](#)

Définitions utiles

L'ensemble des définitions ci-dessous, à l'exception du terme « bi·e », sont issues de la page « Définitions » **du site [SOS homophobie](#)**.

Genre

« Sentiment d'appartenance des individus à une identité féminine, masculine, non-binaire ou autre. Alors que le genre est souvent réduit à tort à la seule notion de sexe biologique, il s'exprime en réalité sur 3 plans :

- ♦ **L'identité de genre** : celle que nous ressentons, qui est l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun·e. (je me sens homme, je me sens femme, je ne me sens ni l'un ni l'autre, je me sens les deux, je me sens alternativement femme et homme, ou d'un autre genre). Cette identité de genre peut coïncider ou non avec le genre assigné à la naissance.
- ♦ **L'expression du genre** : ce qui dans notre attitude ou notre apparence physique nous identifie socialement comme appartenant à un genre ou à l'autre.
- ♦ **Le sexe biologique** : les caractéristiques sexuées de notre corps (organes génitaux, chromosomes sexuels, etc.). L'identité de genre et l'expression de genre peuvent s'exprimer indépendamment du sexe biologique.

Le genre reste une norme socio-culturelle porteuse de rapports de domination entre les catégories qu'il établit (notamment entre les catégories binaires «femme» et «homme»), et au sein même de ces catégories. Il est utilisé en sciences humaines et sociales pour analyser le contexte socio-culturel, au même titre que d'autres catégories comme la race, la religion, l'appartenance ethnique, la localisation géographique, la catégorie socio-professionnelle ou l'âge. Le genre fournit le cadre à partir duquel se construit l'identité de genre. »

LGBTQIA+

« Communauté des diversités d'orientations sexuelles et d'identités de genre, minoritaires dans leur globalité. Le signe « + » peut être apposé à la fin du sigle pour englober toutes les autres orientations et identités de genre minoritaires. »

- ♦ **L : Lesbienne** : « Femme qui est attirée émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres femmes. »
- ♦ **G : Gay** : « Homme qui est attiré émotionnellement, physiquement et/ou sexuellement par d'autres hommes. Depuis une trentaine d'années, le mot anglais gay s'impose aux quatre coins du monde et dans toutes les langues pour désigner les personnes homosexuelles. En France, il désigne spécifiquement les hommes homosexuels. »
- ♦ **B : Bi·e** : « Dans sa définition la plus inclusive, une personne bisexuelle peut être attirée physiquement, sexuellement, affectivement ou romantiquement envers plus d'un genre (homme, femme, non-binaire, agendre, etc.), ou envers une personne peu importe son genre. »

- ♦ **T : Personne transgenre** : « Personne dont l'identité de genre (féminine, masculine, ou non-binaire) ne correspond pas à son sexe biologique assigné à la naissance (masculin ou féminin). Une personne qui n'est pas trans est une personne cisgenre. Attention, le terme « transsexuel·le » ne doit pas être utilisé : issu du milieu médical, il est aujourd'hui rejeté, considéré comme stigmatisant et transphobe par les personnes trans. »
- ♦ **Q : Queer ou « en questionnement »** : « Mot tiré de l'anglais signifiant « étrange » et utilisé initialement comme injure envers les personnes LGBTI. Aujourd'hui, il est revendiqué par les personnes qui ne souhaitent pas se (voir) définir par les catégories traditionnelles normatives de genre et d'orientations sexuelles. La pensée queer remet ainsi profondément en cause les schémas et normes sociales binaires (homme/femme, homosexuel·le/hétérosexuel·le). / « En questionnement » : les personnes qui n'ont pas forcément de terme pour se définir encore / qui sont en questionnement sur leur identité de genre/orientation sexuelle. »
- ♦ **I : Personne intersexe** : « Personne dont les caractéristiques physiques, chromosomiques et/ou hormonales ne correspondent pas aux définitions binaires des corps mâle ou femelle. À la naissance, encore en France, les nourrissons identifiés comme intersexes subissent des opérations non vitales et non nécessaires pour répondre à la norme binaire d'un corps typiquement mâle ou typiquement femelle. La plupart du temps, ces opérations engendrent des complications physiques tout au long de la vie. En 2016, l'ONU rappelait à l'ordre la France pour ces pratiques toujours d'actualité. »
- ♦ **A : Asexuel·le** : « Orientation sexuelle qui se définit par une absence de désir sexuel. Les personnes asexuelles n'ont que peu d'intérêt pour les relations sexuelles. Elles sont davantage attirées sur un plan sentimental. »

Autres identités de genre / orientations sexuelles :

- ♦ **Genderfluide** : « Identité de genre qui a la caractéristique d'être évolutive. Elle signifie qu'une personne s'identifie au-delà de l'identité de genre et peut se sentir parfois homme, parfois une femme, parfois un mélange des deux. Son identité de genre est donc fluctuante et flexible. »
- ♦ **Hétérosexualité** : « Orientation sexuelle des personnes qui éprouvent de l'attraction émotionnelle, physique et/ou sexuelle pour une personne du sexe ou du genre opposé. »
- ♦ **Pansexuel·le** : « La pansexualité - et le panromantisme - désigne une attirance physique, sexuelle et/ou émotionnelle envers des personnes indépendamment de leur identité de genre, de leur sexe, de leur orientation sexuelle. Cette notion se distingue de la bisexualité en ce qu'elle transcende complètement la notion de genre. »

Opposition personnes hétérosexuelles et cisgenres et personnes LGBTQIA+

- ♦ **Cisgenres ou « cis » :** « Personnes dont le genre (homme ou femme) assigné à la naissance sur la base des organes génitaux externes (pénis/vulve) correspond à leur identité de genre. Les personnes cisgenre sont des personnes non-transgenre. »
- ♦ **Hétéronormativité ou hétérocentrisme :** « L'hétéronormativité peut se définir comme l'ensemble des normes qui font apparaître l'hétérosexualité comme cohérente, naturelle et privilégiée. Elle implique la présomption que toute personne est hétérosexuelle et la considération que l'hétérosexualité est idéale et supérieure à tout autre orientation sexuelle. L'hétéronormativité inclut également le fait de privilégier une norme d'expression des genres binaire qui définit ou impose les conditions requises pour être accepté·e ou identifié·e en tant qu'homme ou femme. Synonyme : hétérocentrisme. »

Les pancartes « OUI / NON » ou « D'accord / Pas d'accord »

D'ACCORD
OUI

PAS D'ACCORD
NON

Sources

Contributions sur un site internet

FAMILLES LGBT, 2018. Gestation pour autrui (GPA). In : *FamillesLGBT* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.familles-lgbt.com/gestation-pour-autrui-gpa/>

INTER-LGBT. LA MARCHÉ DES FIERTÉS DE PARIS. In : *Inter-LGBT* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.inter-lgbt.org/marche-des-fiertes/>

INTERLIGNE, 2023. Qu'est-ce qu'une personne bisexuelle ? In : *Interligne* [en ligne]. Disponible sur : <https://interligne.co/faq-items/quest-ce-quune-personne-bisexuelle/>

REPRESENTTRANS. CISCENTRISME / CISNORMATIVITÉ. In : *ReprésenTRANS* [en ligne]. Disponible sur : <https://representrans.fr/lexique/ciscentrisme-cisnormativite/>

SOS HOMOPHOBIE. Définitions. In : *SOS homophobie* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sos-homophobie.org/informer/definitions>

VIE PUBLIQUE, 2022. Droits LGBT+ : lutte contre les discriminations et politique de l'égalité. In : *Vie publique* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/276243-droits-lgbt-lutte-contre-les-discriminations-et-politique-de-legalite>

Article de périodique en ligne :

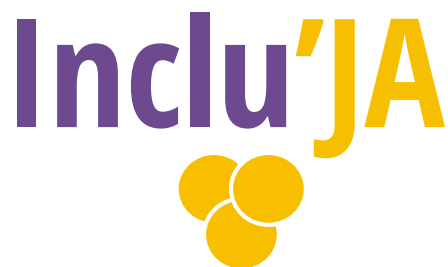
TOFFOLET, Adrien, 2022. Homme, femme et «x» : le genre neutre fait officiellement son apparition sur les passeports américains. In : *RadioFrance* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/homme-femme-et-x-le-genre-neutre-fait-officiellement-son-apparition-sur-les-passeports-americains-3572583>

Rapport en ligne

SOS HOMOPHOBIE, 2023. ISBN : 978-2-917010-43-3 : *Le Rapport sur les LGBTIphobies 2023* [en ligne]. Rapport d'analyse de statistiques. France. Disponible sur : https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023.pdf

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagés sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP9 - Avril 2024



« Le LGB'Théâtre+ » - Atelier théâtre

Objectifs :

- ◇ Aborder et découvrir les LGBTIphobies et sensibiliser aux discriminations et mauvais comportements envers les personnes LGBTQIA+,
- ◇ Amorcer et alimenter les réflexions personnelles et collectives sur les solutions à avoir face à ce type de comportement,
- ◇ Exprimer ce que l'on ressent face à ces comportements,
- ◇ Savoir répondre à une personne LGBTIphobe,
- ◇ Réfléchir à des bonnes pratiques à mettre en place pour prévenir ce type de comportements.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ices : 5 animateur·ices (1 personne « joker », 4 comédien·nes)

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Scripts des saynètes, une par animateur·ice / 4 chaises / 1 table / Un espace pour pouvoir jouer les saynètes

Durée : 1h35

Pré-requis : pour participer à cet atelier, il est conseillé de participer à un atelier préalable : l'« Inclu'débat ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

Les animateur·ices installent le matériel en amont de l'atelier :

- ◇ Libérer un espace suffisamment grand pour jouer les saynètes,
- ◇ Installer une table autour de laquelle sont disposées 4 chaises, suffisamment loin devant la scène pour pouvoir proposer les deux saynètes.

INTRODUCTION : 10 MINUTES

L'animateur·ice « joker » annonce que l'atelier qui leur sera proposé est intitulé « LGB'Théâtre + », un atelier de théâtre-forum sur la thématique LGBTQIA+.

L'animateur·ice « joker » présente les règles aux participant·es :

Nous allons vous proposer un atelier inspiré du théâtre-forum : deux mini-saynètes vous seront présentées, mettant en scène des situations d'oppression ou d'inégalités sur la thématique des LGBTIphobies.

Chaque saynète vous sera **jouée une première fois**, sans que vous puissiez intervenir. Elles seront ensuite **rejouées une nouvelle fois**, mais vous pourrez interrompre le déroulement fatidique des événements.

Vous aurez la possibilité :

- ◇ de **venir sur scène** pour remplacer le·a personnage qui subit l'oppression ou pour ajouter un·e personnage allié·e,
- ◇ **d'intervenir depuis votre chaise** pour réagir et donner votre avis, le tout dans l'objectif de briser l'oppression. Vous pourrez alors dire à la personne qui subit l'oppression ce qu'elle pourrait répondre.

Pour que la saynète s'arrête, il vous suffit de dire « **stop** » / **de faire un signe de la main** au joker. La saynète s'arrêtera et vous pourrez intervenir.

L'animateur·ice peut revenir sur la notion d'acte « LGBTIphobe » : actes commis en raison de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre. Ce sont des manifestations de rejet, de mépris, de haine envers les personnes perçues comme LGBTQIA+.

Iel rappelle au besoin les règles et valeurs à respecter durant l'atelier, à savoir :

- ◇ **Bienveillance** : envers les un·es et les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou envers la proposition de quelqu'un·e,
- ◇ **Confiance** : certains propos/comportements peuvent choquer ; n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ◇ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ◇ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'une seule solution et peut-être même que les participant·es n'en trouveront pas, ce n'est pas un enjeu, le principal est de réfléchir ensemble et de tester. Il faut qu'iels se sentent à l'aise et en confiance afin de pouvoir monter sur scène pour proposer des choses.

TEMPS DE MISE EN ACTIVITÉ : 1 HEURE 10

1. Première saynète : Transphobie (env. 35 minutes)

A. Jeu de la saynète (1-2 minutes)

Le·a joker présente les personnages de la première saynète. Les 4 comédien·nes jouent la saynète une première fois avec l'issue dramatique inscrite sur le document. Le public n'intervient pas.

B. Forum (15 minutes)

A l'issue de la première représentation, le·a joker propose un temps d'échange avec l'ensemble du groupe, dans l'objectif de croiser les points de vue et d'aider le public à identifier et analyser les moments et comportements problématiques, et de réfléchir ensemble à de potentielles solutions.

le·l peut leur poser les questions suivantes :

- ◇ Comment est-ce que vous vous sentez après cette saynète ?
- ◇ Que s'est-il passé ? Des choses vous ont-elles interpellé·es ? (= quel(s) mauvais comportement(s) avez-vous pu identifier) ?
- ◇ Qui est la personne opprimée dans cette saynète selon vous ?
- ◇ Qu'aurait pu dire ou pu faire la personne opprimée/une personne alliée qui serait intervenue pour améliorer la situation d'après vous ? Quels arguments ces personnes auraient-elles pu utiliser ?

Le·a joker peut utiliser les fiches annexes ressources (notions, bons/mauvais comportements, etc.) pour rebondir sur les éléments évoqués et éventuellement éclairer certaines notions inconnues (identité de genre, etc.) du public/essentielles à la compréhension de la saynète.

Le·a joker peut notamment communiquer des informations sur les notions suivantes :

- ◇ Éclairer la différence entre sexe et identité de genre si besoin, pour mieux cerner la réalité des personnes trans
- ◇ Transexuel·le vs. personne trans ou transgenre
- ◇ Transphobie
- ◇ *Outing*
- ◇ Mégenrer
- ◇ *Deadname*
- ◇ Point rapide sur les thérapies de conversion (« psy », « aide psychologique »)

C. Remplacements (15 minutes)

La mini-saynète est ensuite rejouée et le public est invité·e à intervenir. Le·a joker rappelle les règles d'interventions expliquées précédemment.

2. Seconde saynète : Lesbophobie (env. 35 minutes)

A. Jeu de la saynète (1-2 minutes)

Le·a joker présente les personnages de la seconde saynète. Les 4 comédien·nes jouent la saynète une première fois avec l'issue dramatique inscrite sur le document. Le public n'intervient pas.

B. Forum (15 minutes)

A l'issue de la première représentation, le·a joker propose un temps d'échange avec l'ensemble du groupe, dans l'objectif de croiser les points de vue et d'aider le public à identifier et analyser les moments et comportements problématiques, et de réfléchir ensemble à de potentielles solutions.

le·l peut leur poser les questions suivantes :

- ◇ Comment est-ce que vous vous sentez après cette saynète ?
- ◇ Que s'est-il passé ? Des choses vous ont-elles interpellé·es ? (= quel(s) mauvais comportement(s) avez-vous pu identifier) ?
- ◇ Qui est la personne opprimée dans cette saynète selon vous ?

- ◇ Qu'aurait pu dire ou pu faire la personne opprimée/une personne alliée qui serait intervenue pour améliorer la situation d'après vous ? Quels arguments ces personnes auraient-elles pu utiliser ?

Le·a joker peut utiliser les fiches annexes ressources (notions, bons/mauvais comportements, etc.) pour rebondir sur les éléments évoqués et éventuellement éclairer certaines notions inconnues (identité de genre, etc.) du public/essentiels à la compréhension de la saynète.

Le·a joker peut notamment communiquer des informations sur les notions suivantes :

- ◇ Lesbophobie
- ◇ Intersectionnalité (lesbophobie et sexisme)
- ◇ Fétichisme/hypersexualisation (« couple de lesbiennes »)
- ◇ *Outing* (notion présente dans la première saynète)

C. Remplacements (15 minutes)

La mini-saynète est ensuite rejouée et le public est invité·e à intervenir. Le·a joker rappelle les règles d'interventions expliquées précédemment.

Le déroulé est le même que pour la première saynète.

TEMPS DE RESTITUTION : 15 MINUTES

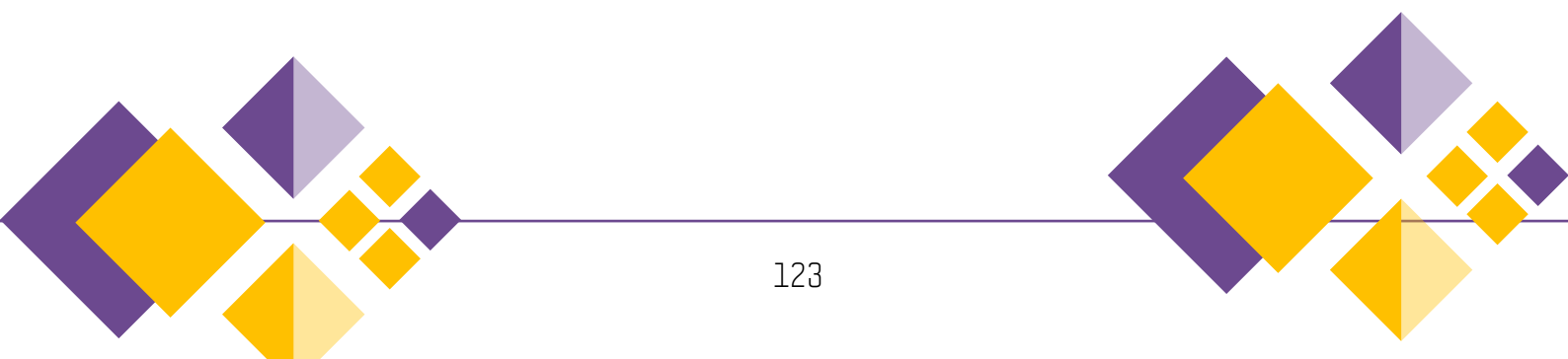
Le·a joker propose à l'ensemble des participant·es de se réunir et anime une discussion visant à revenir sur l'atelier qui a été mené.

Iel peut leur poser les questions suivantes :

- ◇ Comment avez-vous vécu cet atelier ? Qu'est-ce qui vous a marqué·e ?
- ◇ Qu'avez-vous appris ?
- ◇ Pour vous, est-il essentiel aujourd'hui de sensibiliser à la thématique des discriminations envers les personnes LGBTQIA+ ? Pourquoi ?
- ◇ Qu'est-ce qui pourrait être mis en place dans votre Junior Association, dans votre école, etc., pour favoriser l'inclusion et éviter ce type de situations ?

Note : Le·a joker peut utiliser les fiches annexes ressources (notions, bons/mauvais comportements, etc.) du guide pédagogique pour rebondir sur les éléments évoqués et éventuellement éclairer certaines notions inconnues du public.

Les animateur·ices (« joker » et comédien·nes) remercient les participant·es pour leur bienveillance et leur participation.



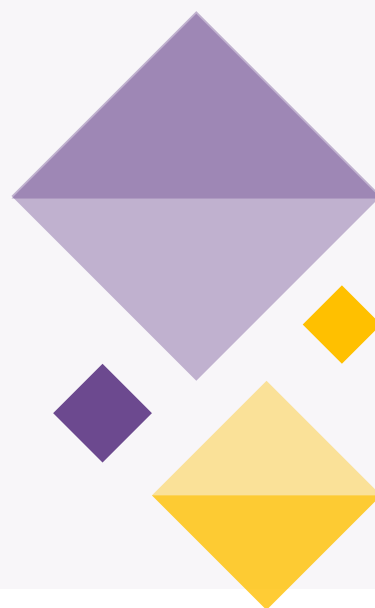
Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Pour cet atelier l'animateur·ice devra avoir à sa disposition les définitions issues de l'« Inclu'débat ».

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des **éléments contextuels et explicatifs des notions abordées** dans les saynètes ;
- ◇ Le **script des saynètes** ;
- ◇ Des **définitions utiles pour cet atelier** sont à retrouver dans les annexes de l'atelier « Inclu'débat » ;
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire cet atelier.



Éléments contextuels et explicatifs

Allié·é :

« Une personne alliée est **solidaire d'un groupe dont elle ne fait pas partie**. Quand on parle d'une personne alliée des communautés LGBTQ+, on réfère généralement à une personne hétérosexuelle et cisgenre qui soutient et contribue aux luttes des personnes LGBTQ+ dans son quotidien afin qu'elles puissent obtenir une égalité sociale et légale. Une personne alliée peut aussi être une personne LGBTQ+ qui soutient des communautés autres que la sienne (ex. : une femme lesbienne alliée des personnes trans). »¹

Comment être allié·e ?

« Il n'y a pas une seule façon d'être un.e allié.e. C'est quand on s'implique en s'informant et en s'éduquant. Ça veut dire apprendre et comprendre ce qu'est la communauté LGBTQ+ et ses enjeux. C'est accepter qu'on ne sait pas tout, que c'est un processus continu et qu'on va faire des erreurs. C'est faire preuve d'humilité et de compréhension.

De façon concrète, **être un.e allié.e LGBTQ+, c'est s'intéresser aux personnes LGBTQ+ et s'impliquer auprès d'elles**. C'est prendre la parole en défense de la communauté LGBTQ+. C'est s'opposer à la discrimination à laquelle elle fait face. C'est sensibiliser pour ouvrir les mentalités de son entourage. C'est **encourager un climat positif ou créer un espace sécuritaire** (safe space). Parfois, c'est aussi simple que de leur adresser la parole. Ou de s'opposer à des paroles dénigrantes que l'on entend. Dans le fond, c'est d'être solidaire avec la communauté LGBTQ+. »

ATTENTION : une personne peut porter plainte pour discrimination en raison de son identité de genre/orientation sexuelle, mais il ne faut pas l'y obliger si elle ne le souhaite pas.²

Deadname :

« Prénom assigné à la naissance et indiqué à l'état civil, mais abandonné par la personne pour choisir un nouveau prénom qui correspond mieux à son identité de genre. »³

Discrimination :

« Attitude, action ou loi qui vise à distinguer un groupe humain d'un autre à son désavantage. Lorsqu'elle est fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, la discrimination comprend toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre qui a pour but ou pour effet d'invalider ou de compromettre l'égalité ou la protection égale devant la loi, ou la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits humains et des libertés fondamentales. La lutte contre les discriminations est avant tout une démarche pour obtenir l'égalité en droit et en considération. »⁴

1 Source : [Fondation Emergence](#)

2 Source : [Groupe LGBTQ + allié·e-s de PRESCOTT-RUSSEL](#)

3 Source : [SOS homophobie](#)

4 Source : [SOS homophobie](#)

Discriminations LGBTIphobes

Il s'agit d'infractions (et non d'opinions), commises en raison de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre. Ce sont des manifestations de rejet, de mépris, de haine envers les personnes perçues comme LGBTIQIA+.

- ◇ Les actes LGBTIphobes sont multiformes : le plus souvent rejet pur et simple, mais aussi insultes, menaces, agressions physiques, discriminations, etc.¹
- ◇ Ils interviennent dans de nombreuses sphères de la société (en ligne, en famille, dans les commerces et services, lieux publics, au travail, etc.) Les principaux des LGBTIphobies en 2022 : 17% haine en ligne, 15% famille, 13% commerce et services et lieux publics.
- ◇ Augmentation du nombre de témoignages décrivant des situations de LGBTIphobies selon le rapport de SOS Homophobie : « en 2022, SOS homophobie a reçu 1 506 témoignages via ses dispositifs d'écoute et de soutien aux victimes de LGBTIphobies (ligne téléphonique, chat'écoute, formulaire de témoignage et plateforme d'aide en ligne). Ces 1 506 témoignages décrivent 1 195 situations LGBTIphobes en France, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2021 »²
- ◇ Sur l'année 2022, augmentation notamment des actes de transphobie signalés à SOS Homophobie et la visibilité croissante des personnes trans dans les débats publics a pu décupler les agressions à leur égard.³
- ◇ **Exemple repris du rapport** : « Sacha est un lycéen trans. Il fait face à un tel rejet familial qu'en cours, il n'arrive pas à retenir ses larmes et doit partir. Sa mère lui fait prendre rendez-vous avec une psychanalyste qui le mégenre, et lui dit que sa transidentité est contre-nature, qu'il s'agit d'une phase, qu'il est réellement une fille, qu'il va changer d'avis et vouloir des enfants. La psychanalyste termine en lui proposant un stage qui ressemble en tous points à une thérapie de conversion. La mère de Sacha est intégralement en accord avec les propos de cette psychanalyste » : il a fallu attendre la loi du 31 janvier 2022 interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne pour que ces pratiques soient interdites⁴ (Source : Vie-publique). Les conséquences sont importantes pour les victimes d'oppressions (s'isolent, sont obligées de s'adapter aux codes dominants, etc.).⁵

Hypersexualisation :

« L'hypersexualisation, ou la sexualisation de l'espace public, est le phénomène par lequel les médias donnent un caractère sexuel à un produit ou à un comportement qui n'a rien de sexuel.⁶ »

1 Source : [Rapport de SOS homophobie](#)

2 Source : [Rapport de SOS homophobie](#)

3 Source : [Rapport de SOS homophobie](#)

4 Source : [Vie-publique](#)

5 Sources : [Rapport de SOS homophobie](#)

« [Favoriser l'inclusion des personnes LGBTIQIA+ au sein de son association](#) », webinaire du Mouvement associatif

6 Source : [Gouvernement du Québec](#)

Intersectionnalité :

« Lorsqu'une personne est victime de discrimination pour deux ou plusieurs motifs, qui agissent simultanément et interagissent d'une manière inséparable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination. »¹

Lesbophobie :

« Attitudes ou manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes lesbiennes. Le terme lesbophobie désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les lesbiennes. C'est une combinaison d'homophobie et de sexisme qui se traduit par une stigmatisation sociale à l'égard des lesbiennes ou des femmes considérées comme telles et des discriminations (au travail, dans l'espace public, la famille, le cercle d'amie·s, le voisinage, le monde de la santé...), par des préjugés négatifs, par des agressions qu'elles soient verbales (insultes, menaces, moqueries) ou physiques (coups, blessures, viols, meurtres...) ou par de la violence psychologique. »²

Mégenrer :

« Utiliser un prénom, pronom ou autre mention de genre (accord, etc.) qui ne correspond pas à l'identité de genre d'une personne, de façon intentionnelle ou non (ex. : parler d'une femme trans au masculin). « Le corps ne fait pas le genre ». Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe. C'est nier l'identité de genre d'une personne/ ne pas la respecter, ce qui est extrêmement violent. »³

Outing :

« Action de dévoiler l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne LGBTI sans son accord. Il s'agit d'une atteinte à la vie privée. Pour la personne «outée», c'est un acte d'une grande violence, qui peut l'exposer, la fragiliser ou la mettre en danger. »⁴

Sexualisation/fétichisation des couples de lesbiennes/lesbianisme :

« Contrairement à d'autres, les lesbiennes dérangent car elles sont totalement indépendantes des hommes dans leur vie affective comme dans leur vie sexuelle. Les espaces publics tout comme le milieu professionnel sont des espaces construits et structurés par la norme hétérosexuelle. »

« Et pour cause, dans les espaces publics, un couple de lesbiennes qui se tient par la main ou qui échange un baiser s'expose à des rappels à l'ordre qui sanctionnent sa présence et le confinent aux marges des espaces publics. Dans 100% des cas, ce sont des hommes seuls ou en petits groupes qui interviennent visuellement (regards désapprobateurs, menaçants, jugeants, sexualisants...), verbalement (insultes, invectives, invitations à caractère hétéro-pornographique, remarques intrusives) ou physiquement (crachats, coups). Toutes ces violences ont un point commun : l'hypersexualisation des lesbiennes lorsqu'elles sont en couple et le rejet du lesbianisme. »⁵

1 Source : [Conseil de l'Europe](#)

2 Source : [SOS homophobie](#)

3 Sources : [SOS homophobie](#), [Fondation Emergence](#)

4 Source : [SOS homophobie](#)

5 Source : [Têtu·connect](#)

Thérapie de conversion :

« « Thérapie de conversion » est une expression générique désignant des pratiques de nature très diverse, qui se fondent toutes sur la croyance selon laquelle l'orientation sexuelle et l'identité de genre d'une personne peuvent et devraient être changées.

Ces pratiques visent à transformer (ou le prétendent) une personne gay, lesbienne ou bisexuelle en une personne hétérosexuelle, et une personne trans ou de genre variant en une personne cisgenre.

Le terme « thérapie », qui vient du grec, signifie « soins ». Or, les « thérapies de conversion » sont tout le contraire : il s'agit de pratiques profondément nuisibles qui reposent sur le principe médical erroné que les personnes LGBT et de genre variant sont malades. De plus, elles sont à l'origine de graves souffrances ainsi que de traumatismes psychologiques et physiques à long terme. Les thérapies de conversion sont actuellement utilisées dans une multitude de pays.

Les personnes qui usent des « thérapies de conversion » sont notamment des prestataires publics et privés de soins de santé mentale, des organisations confessionnelles, des guérisseurs et des agents de l'État. Outre ces entités, la famille de la victime, le groupe social auquel elle appartient, les responsables politiques et d'autres acteurs peuvent encourager de telles pratiques.

Les victimes des « thérapies de conversion » sont avant tout des jeunes. Selon une étude mondiale récente, quatre personnes sur cinq ayant subi de telles pratiques étaient âgées de 24 ans ou moins et, sur ces personnes, environ la moitié avait moins de 18 ans. »¹

Les thérapies de conversion sont interdites en France (Loi du 31 janvier 2022 interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne).²

Transition :

« Processus d'affirmation de l'identité de genre pour une personne trans. Ce processus peut prendre plusieurs dimensions : sociale (changement de pronoms), physique (changement de coiffure ou style vestimentaire), légale (changement de nom et mention de genre à l'état civil) et/ou médicale (prise d'hormones ou chirurgie affirmative du genre). Ces dimensions sont indépendantes les unes des autres. Chaque parcours de transition est unique. Peu importe la forme que prend la transition d'une personne, il est important de respecter son identité. »

Note : lorsqu'une personne trans commence à affirmer son identité de genre, on parle d'une « transition » et non d'une « transformation ». »³

1 Source : [Nations Unies](#)

2 Source : [Vie publique](#)

3 Source : [Fondation Emergence](#)

Transphobie :

« Sentiment ou manifestation de rejet, de mépris ou de haine envers les personnes ou comportements associés aux transidentités. Toute personne cis ou trans qui exprime, ponctuellement ou non, un genre perçu comme non conforme peut être victime de manifestations transphobes et/ou homophobes. Cela se traduit par une stigmatisation sociale à l'égard des personnes trans ou considérées comme telles et des discriminations (au travail, dans l'espace public, la famille, le cercle amical, le voisinage, le monde de la santé, etc.), par des préjugés négatifs, par des agressions qu'elles soient verbales (insultes, menaces, moqueries) ou physiques (coups, blessures, viols, etc.) ou par de la violence psychologique. »¹

¹ Source : [SOS homophobie](#)



Scripts des saynètes

Saynète 1 : la transphobie

Le contexte :

Quatre personnages sont sur scène.

Les personnages sont assis·es autour d'une table à l'occasion d'un repas de famille.

Le père vient « d'outer » sa fille Lucie.

Les personnages :

Lucie, personne trans (MtF), dont le deadname est Alexis, peu à l'aise à l'idée de devoir expliquer sa transidentité.

Le père de Lucie, « désinformé positif » : assez passif durant la scène, spectateur.

La mère de Lucie, qui adopte des comportements transphobes et violents

Le grand-père de Lucie, « désinformé négatif » : valide les propos de la mère.

Le script :

Le joker précise : l'ensemble des personnages sont assis autour d'une table à l'occasion d'un repas de famille. Le père de famille vient « d'outer » sa fille Lucie.

Mère : QUOI ?! Après tout ce qu'on a fait pour toi. C'est quoi ces bêtises ?

Lucie : *essaie de rester calme. C'est pas des bêtises, j'ai toujours été comme ça.*

Grand-père : C'est une phase, ça lui passera.

Lucie ne répond pas, outrée.

Père : Mais du coup Alexis, t'es transsexuel, c'est ça ?

Lucie : C'est Lucie papa, et on dit transgenre.

Mère : T'entends ce que tu dis ? *Silence.* Tu peux pas me faire ça !

Grand-père : Ah les jeunes, vous avez tous un moment comme ça. Si tu vas voir un psy ça ira mieux.

Père : Oui on est là, on va t'aider, on va trouver une solution.

Lucie : Vous comprenez rien...

Mère : Tu redescends d'un ton !

Grand-père : C'est pas une manière de parler à ta mère, jeune homme.

Le silence s'installe à table. Le père de famille regarde la mère de famille, puis le grand-père et enfin Lucie.





Mère : *s'adresse au père de famille.* Tu vois ce qu'il devient ton fils. *La mère regarde Lucie.* Ça c'est la faute des réseaux sociaux.

Lucie : Mais pas du tout, tu sais pas ce que tu dis. Je suis une femme c'est tout.

Mère : Arrête de dire n'importe quoi. Regarde dans quel état tu me mets !

La mère sort.

Grand-père : *s'adresse à la mère en sortant lui aussi de table.* T'inquiète pas, on va le guérir.

Nouveau silence.

Père : Bah merci ! *(d'un ton agressif).*

Le père sort et Lucie se retrouve seule.

Fins alternatives :

- ◇ Au lieu de partir, le père peut rester avec sa fille et la « genrer » correctement.
- ◇ Le père peut « reprendre » la mère de Lucie et cela peut ouvrir sur une nouvelle discussion : « D'accord Lucie... On t'écoute. »





Saynète : la lesbophobie

Le contexte :

Quatre personnages sont sur scène.

La scène se déroule dans la rue. Louis va faire les courses avec sa grand-mère, Françoise. Iels croisent son amie d'enfance, Iris, et sa « copine » Violette. S'ensuit une conversation entre les 4 personnages.

Les personnages :

Louis : ami d'enfance d'Iris et petit-fils de Françoise

Iris : amie d'enfance de Louis et petite amie de Violette. Françoise et Iris se connaissent donc depuis longtemps.

Violette : petite amie d'Iris

Françoise : grand-mère de Louis, qui connaît bien Iris mais qui ne sait pas qu'Iris est lesbienne.

Le script :

Louis et sa grand-mère s'avancent vers le couple qui est un peu gêné.

Louis : Hey, comment tu vas ?

Iris : Ça va, ça va.

Louis : Alors, tu nous présentes pas ta petite amie ? En plus j'ai parlé d'elle à mamie il y a pas longtemps !

Violette : Quoi ?! Mais personne ne sait qu'elle est lesbienne dans son entourage familial !

Louis : Oh ça va ! Tu vas pas en faire tout un fromage ! Surtout que vous êtes deux meufs, en vrai ça me dérange moins que si c'était deux mecs !

Violette et Iris se regardent choquées.

Françoise : Oh mais Louis c'est quand même contre nature ! Et puis rassure-moi Iris, c'est qu'une phase ? Sinon, moi je connais des gens très bien qui peuvent t'aider hein !

Iris : Mais non Françoise, j'ai toujours été comme ça et je suis toujours la même qu'avant !

Louis : C'est vrai que j'étais étonné, j'aurais jamais deviné ! Tu ressembles pas du tout à une lesbienne !

Violette : Mais du coup, c'est quoi pour toi une lesbienne ?





Louis : Bah je sais pas, genre t'es quand même super féminine, tu ressembles pas à un mec, enfin, on dirait pas que t'es gouine quoi.

Françoise jette un coup d'œil à Violette puis l'ignore et recommence à parler.

Françoise : J'en parlais à tes parents avant-hier et je m'inquiète pour toi Iris. Je ne suis pas homophobe et chez les autres ça me dérange pas, mais je te considère comme ma petite fille et ça me préoccupe.

Louis : Mais du coup je me posais une question. Qui fait l'homme dans votre couple ? Parce que sinon, je peux remplacer l'homme dans l'équation.

Louis rigole et fait un clin d'œil à Iris et Violette.

Françoise : Oh Louis ! Je ne veux même pas y penser !

Violette et Iris se regardent outrées.

Violette : Tu te rends compte de ce que tu dis ?

Louis : Oh ça va, je dis ce que je veux, j'ai droit à la liberté d'expression !

Violette : A Iris. On avait pas un rendez-vous, nous ?

Iris : Si si on va vous laisser.

Elles s'en vont et Louis leur jette un regard noir.

Louis : Oh ça va, faites pas les victimes, on a les mêmes droits, vous pouvez vous marier maintenant !

Les deux duos s'éloignent dans des directions opposées.

Fins alternatives :

- ◇ Ce ne sont pas Violette et Iris qui s'en vont, mais Louis et sa grand-mère
- ◇ Louis/la grand-mère peut terminer le dialogue sur une « ouverture » à l'information du type : «... alors, depuis combien de temps vous êtes ensemble ? Vous avez des projets ? »



Sources

Contributions sur un site internet

CONSEIL DE L'EUROPE. L'intersectionnalité et la discrimination multiple. In : *Conseil de l'Europe Portail* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/intersectionality-and-multiple-discrimination>

FONDATION EMERGENCE. Lexique. In : *Fondation Emergence* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.fondationemergence.org/lexique>

SOS HOMOPHOBIE. Définitions. In : *SOS homophobie* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.sos-homophobie.org/informer/definitions>

GROUPE LGBTQ + ALLIES DE PRESCOTT-RUSSEL. C'est quoi un.e allié.e ? In : *Groupe LGBTQ + alliés de PRESCOTT-RUSSEL* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.lgbtq-prescott russell.com/allies/a-propos-alliees/>

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 2023. Effets de l'hypersexualisation. In : *Gouvernement du Québec* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement/effets-hypersexualisation#:~:text=D%C3%A9finition%20de%20l'hypersexualisation,n'a%20rien%20de%20sexuel>

VIE PUBLIQUE, 2022. Droits LGBT+ : Loi du 31 janvier 2022 interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne. In : *Vie publique* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/loi/281790-loi-interdisant-les-therapies-de-conversion-lgbt>

Article de périodique en ligne

TAÏEB, Léa, 2022. « Les lesbiennes anticipent en permanence le coût de leur visibilité », Sarah Jean-Jacques, chercheuse en sociologie et géographie sociale. In : *têtu·connect* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.tetuconnect.com/les-lesbiennes-anticipent-en-permanence-le-cout-de-leur-visibilite-sarah-jean-jacques-chercheuse-en-sociologie-et-geographie-sociale/>

Rapports en ligne

SOS HOMOPHOBIE, 2023. ISBN : 978-2-917010-43-3 : *Le Rapport sur les LGBTIphobies 2023* [en ligne]. Rapport d'analyse de statistiques. France.

Disponible sur : https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023.pdf

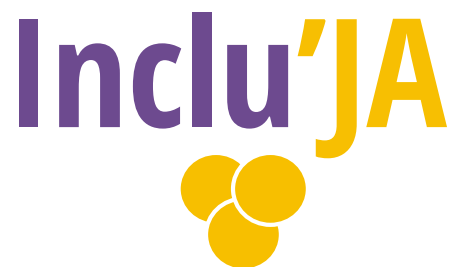
IESOGI, 2020. A/HRC/44/53 : *Rapport sur les pratiques de thérapies de conversion* [en ligne]. Rapport de recherche.
Disponible sur : https://www.ohchr.org/sites/default/files/ConversionTherapyReport_FR.pdf

Vidéo

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, 2023. *Favoriser l'inclusion des personnes LGBTQIA+ au sein de son association* [en ligne]. Vidéo. France : Le Mouvement associatif. 19 septembre 2023. Webinaires et temps d'information.
Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=36RXAiDu3M0>

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé-es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP10 - Avril 2024



« Mémo'flag » - Jeu du Memory revisité

Objectifs :

- ◇ Acquérir un vocabulaire commun,
- ◇ Découvrir les définitions et le lexique liés à la communauté LGBTQIA+.

Public : Tout public. Jusqu'à 20 participant·es

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique / Tables / Chaises / Un jeu de « Mémo'Flag » par groupe de 4 à 6 joueur·ses

Durée : 30 minutes

Note : cet atelier est une introduction à l'atelier « Pas en avant LGBTQIA+ »

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Installer des îlots de 4 à 6 personnes avec un jeu de cartes par îlot,
- ◇ Déposer un jeu de cartes par îlot, les cartes drapeaux face cachée seront disposées à gauche et les cartes définitions face cachée à droite.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est intitulé le « Mémo'Flag », une adaptation du jeu de Memory sur les LGBTIphobies.

Il propose un tour de présentation général (prénom, nom, pronom, signe) puis présente les règles de la bulle de confort de l'atelier :

- ◇ **Bienveillance** : l'idée de cet atelier va être de débattre : il faut être bienveillant·e les un·es envers les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou son avis,
- ◇ **Confiance** : n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ◇ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ◇ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue.

L'animateur·ice présente ensuite les consignes et les objectifs de l'atelier :

« Vous serez divisé·es en X groupes et chaque groupe ira s'installer à un îlot de tables. Vous aurez devant vous des cartes face cachée. A gauche se trouvent des cartes avec des drapeaux LGBTQIA+ et à droite des cartes face cachée proposant les définitions associées aux drapeaux. Les cartes sont numérotées de 1 à 10 pour vous permettre de reconnaître les paires. Comme dans un jeu de Memory, vous allez à chaque tour retourner une carte drapeau et une carte définition : si vous avez trouvé la bonne paire, vous pouvez la retirer du jeu et la présenter à tous·tes les participant·es. Si vous n'avez pas trouvé la bonne paire, vous remettez les cartes face cachée. L'objectif est de réunir les 10 paires. En cas de réussite ou d'échec, on ne joue quand même qu'une seule fois. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles puis invite les participant·es à s'installer sur les îlots.

TEMPS DE JEU : 15 MIN

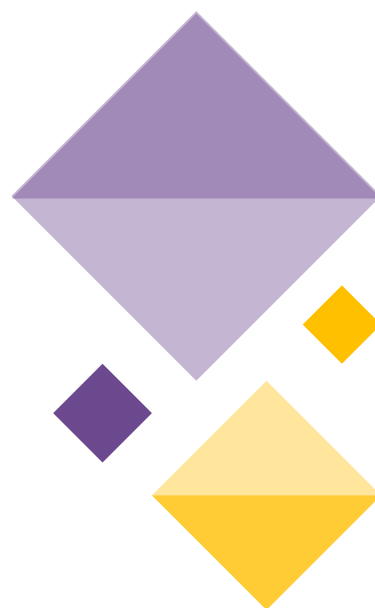
Les participant·es jouent au Mémor'Flag selon les modalités qui leur ont été présentées.

L'animateur·ice circule entre les îlots et répond aux éventuelles questions. Il·elle surveille la temporalité et réunit l'ensemble du groupe pour le temps de conclusion.

TEMPS DE CONCLUSION : 10 MIN

A l'aide de l'annexe de la fiche pédagogique, l'animateur·ice présente les drapeaux et définitions associées et répond aux éventuelles questions des participant·es.

Il·elle remercie les participant·es pour leur bienveillance et leur propose de participer à un nouvel atelier : « Le Pas en avant LGBTQIA+ ».



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Le **jeu de cartes « Mémo'Flag »** (avec correspondances),
- ◇ Les **sources utilisées** pour créer cet atelier.

Jeu de « Mémo'Flag »

N°	Carte 1 (mot + drapeau)	Carte 2 (définition)
Paire 1	1. Genderfluide 	1. Identité de genre évolutive. La personne peut s'identifier parfois homme parfois femme parfois un mélange des deux. Son identité de genre est donc fluctuante et flexible.
Paire 2	2. Aromantique 	2. Se dit d'une personne qui n'a pas d'attirance romantique.
Paire 3	3. Polyamour 	3. Se dit d'une personne qui est engagée dans une relation avec plus d'un·e partenaire et où toutes les personnes concernées ont donné leur consentement.
Paire 4	4. Non-binaire 	4. Personne qui ne se reconnaît ni exclusivement dans le genre féminin ni exclusivement dans le genre masculin ou dans aucun des deux.

Sources

Contributions sur un site internet

INTERLIGNE, 2023. Qu'est-ce qu'une personne bisexuelle ? In : *Interligne* [en ligne].

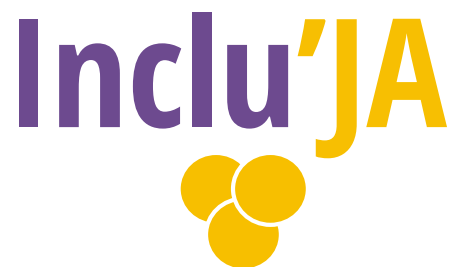
Disponible sur : <https://interligne.co/faq-items/quest-ce-quune-personne-bi-sexuelle/>

SOS HOMOPHOBIE. Définitions. In : *SOS homophobie* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.sos-homophobie.org/informer/definitions>

*Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement,
la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé-es
sur les questions d'inclusion*

Kit Ressources Inclu'JA - FP11 - Avril 2024



« Le Pas en avant LGBTQIA+ » - « Pas en avant » revisité

Objectifs :

- ◇ Observer les inégalités présentes dans la société,
- ◇ Comprendre que la perception que l'on a d'une situation ou d'une personne peut différer de celle qu'aura quelqu'un·e d'autre,
- ◇ Vivre l'empathie.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Fiches avec les personnages et tableaux de circulation / Stylos / Crayons

Durée : 40 minutes

Pré-requis : pour participer à cet atelier, il est conseillé de participer à un atelier préalable : le « Mémo'Flag ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ◇ En fonction du nombre de participant·es, choisir les personnages dans le but que chacun·e apparaisse deux fois.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est Un Pas en avant sur les LGBTIphobies.

Iel explique les consignes de l'atelier :

« Vous allez recevoir une fiche personnage, celle-ci est secrète, ainsi qu'un tableau de circulation. Vous allez commencer l'atelier en prenant quelques minutes pour vous mettre dans la peau de votre personnage, en imaginant quelle est sa vie, quelles sont ses caractéristiques, ses centres d'intérêt, etc. Lorsque tout le monde sera prêt·e, vous vous placerez sur une même ligne horizontale puis je vais prononcer des affirmations. Si vous pensez que votre personnage peut accomplir cette affirmation sans problème, alors vous ferez un pas en avant.

Si, selon vous, votre personnage ne peut pas accomplir cette affirmation, alors vous n'avancerez pas. Sur votre tableau de circulation, vous cochez à chaque question la case correspondante à votre avancée ou non. »

L'animateur·ice rappelle au besoin les règles et valeurs à respecter durant l'atelier, à savoir :

- ♦ **Bienveillance** : envers les un·e·s et les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou envers la proposition de quelqu'un·e,
- ♦ **Confiance** : certains propos/comportements peuvent choquer ; n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ♦ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ♦ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue.

L'animateur·ice distribue les fiches personnages, les tableaux de circulation et les stylos.

Pour aider les participant·e·s à se mettre dans la peau de leur personnage, l'animateur·ice peut les inviter à réfléchir à leur histoire, leur passé, leurs envies, leurs difficultés, etc.

Iel peut les aiguiller en leur posant les questions suivantes :

- ♦ Comment s'est passée votre enfance ?
- ♦ Quels sont vos loisirs ?
- ♦ A quoi ressemble votre vie aujourd'hui ?
- ♦ Que faites-vous de vos journées ?
- ♦ Où vivez-vous ?
- ♦ Combien gagnez-vous ?
- ♦ Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur ?

Une fois que les participant·es ont bien saisi leur personnage, l'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles en proposant un exemple : *Je fais partie d'une JA.*

Iel invite ensuite les participant·es à aller se positionner sur la ligne de départ. Iel précise que le temps de débat et d'expression de ses ressentis aura lieu à la fin de l'atelier et non durant la première phase.

TEMPS DE MISE EN ACTIVITÉ : 15 MINUTES

L'animateur·ice lit les affirmations et les participant·es avancent ou non en remplissant le tableau.

TEMPS DE CONCLUSION : 15 MINUTES

Durant le temps de conclusion, l'animateur·ice va utiliser la position spatiale des participant·es pour faire émerger les conclusions suivantes :

- ♦ La société est inégalitaire,
- ♦ Les trajectoires de vies individuelles génèrent des inégalités,

- ◇ La perception individuelle que l'on a d'autrui induit des projections différentes dans notre compréhension de l'autre.

Pour cela, l'animateur·ice va interroger les participant·es pour guider leurs réflexions :

- ◇ Que constatez-vous ? *Tout le monde n'est pas au même endroit.*
- ◇ Comment expliquez-vous que vous n'êtes pas tous·tes au même endroit ? *Il y a des inégalités sociales.*
- ◇ Comment vous êtes-vous senti·es durant l'atelier ? *Notamment lorsque vous avanciez et pas les autres ou l'inverse ? Sentiment de chance/de frustration, etc.*
- ◇ Comment vous sentez-vous par rapport à votre position ?

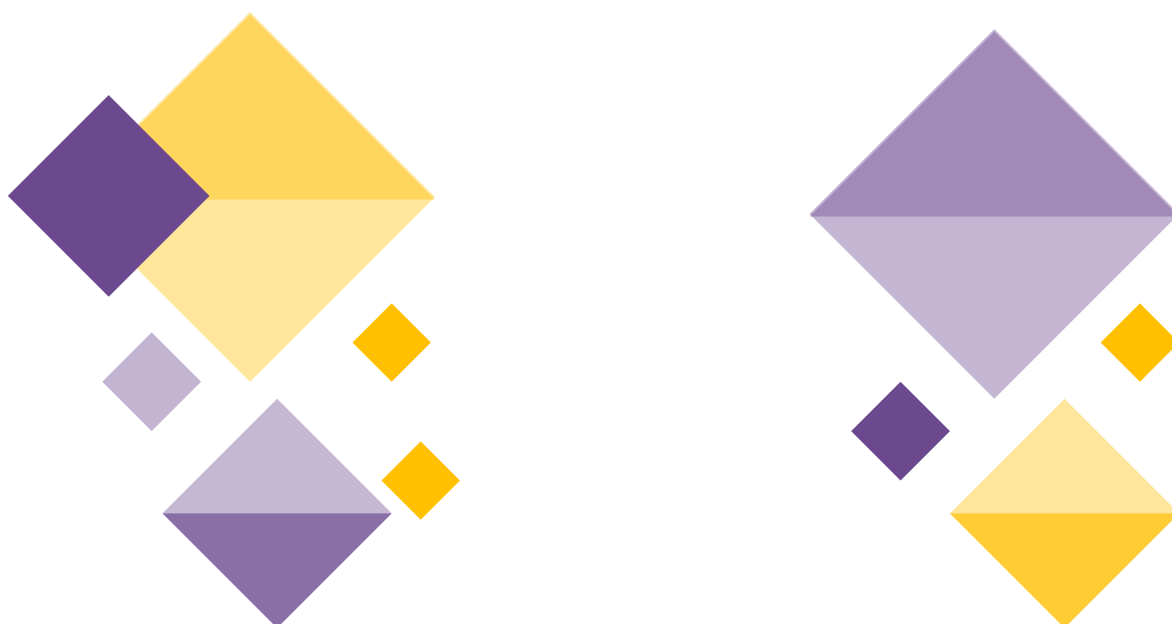
Avant que les participant·es ne dévoilent leur carte, l'animateur·ice peut compléter ces questions par d'autres interrogations :

- ◇ Est-ce que parmi vous, certain·es ont une famille qui est compréhensive ?
- ◇ Est-ce que parmi vous, certain·es ont des ami·es qui sont compréhensif·ves ?
- ◇ Que pensez-vous que les autres ont comme cartes ?

L'animateur·ice demande à un·e participant·e de dévoiler sa carte. Une autre personne aura forcément le même personnage. Il faut donc **retrouver les doublons** afin d'observer s'ils sont au même niveau. Voir l'avancée de chacun·e et interroger les cases qui ont été cochées permet d'observer que, **même avec des questions similaires, notre interprétation de ce personnage induit aussi des inégalités et des stéréotypes.**

L'animateur·ice conclut le temps en rappelant qu'il existe des inégalités induites par la société, des inégalités induites par les trajectoires de vie et des inégalités induites par notre vision de l'autre.

Iel remercie les participant·e·s pour leur bienveillance et leur propose de participer à un nouvel atelier : « **La chaîne des similitudes** ».



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

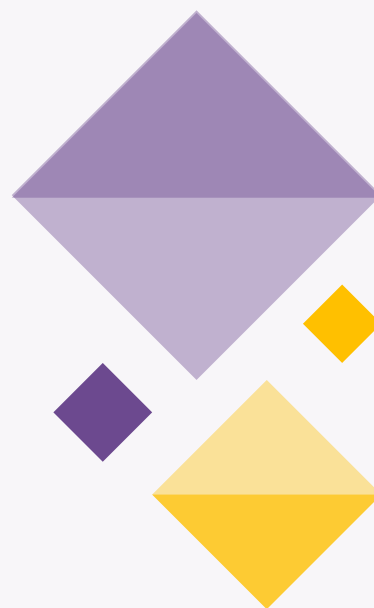
Pour cet atelier l'animateur·ice devra avoir à sa disposition les définitions issues du « **Mémo'Flag** ».

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ La **liste des affirmations** à proposer au public,
- ◇ Les **fiches personnages** avec les **tableaux de circulation**,
- ◇ Les **définitions utiles pour cet atelier** sont à retrouver dans les annexes de l'atelier « Mémo'Flag ».

Affirmations à proposer au public

1. Je peux tenir la main de mon·ma partenaire dans la rue.
2. Je me sens à l'aise avec mon identité auprès des autres.
3. Je peux me rendre à la *Pride*.
4. Je me sens à ma place dans la société.
5. Je me sens représenté·e dans les médias (film, musique, influenceur...).
6. Je peux circuler dans les espaces publics sans problème (école, supermarché...).
7. Je ne reçois pas de critique liée à mon identité.
8. Je me sens à l'aise avec moi-même.
9. Je peux bénéficier de soins médicaux.
10. Je peux avoir mon indépendance.



Fiches personnages avec tableau de circulation

Personnage	Tableau de circulation		
1. Je suis Héloïse, j'ai 25 ans, je suis bisexuelle, je suis en relation avec une femme et je suis toujours en contact avec mes parents homophobes.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
2. Je suis Camille, une femme trans (née homme mais je me sens femme). J'ai 15 ans et j'habite chez mes parents qui sont religieux·es pratiquant·es.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Personnage	Tableau de circulation		
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
3. Je suis Augustin, un homme de 37 ans hétéro cisgenre (né homme et je me sens homme) et je milite pour les droits des personnes LGB-TQIA+.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
4. Je suis Mathis, j'ai 13 ans, je suis bisexuel et j'ai deux mamans.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Personnage	Tableau de circulation		
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
5. Je suis Noa, j'ai 21 ans, je suis genderfluide, ma famille m'accepte, mais le reste de mon entourage ne me comprend pas.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		

	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
6. Je suis Hugo, j'ai 42 ans, je suis marié à une femme pour cacher mon homosexualité.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Personnage	Tableau de circulation		
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
7. Je suis Christophe, j'ai 63 ans, je ne suis jamais tombé amoureux et je ne comprends pas pourquoi mais j'ai des chats (ce personnage est aromantique).	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		

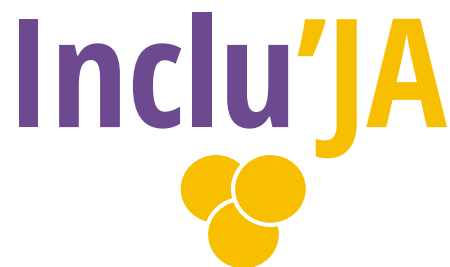
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
8. Je suis Mila, je suis une femme lesbienne de 54 ans et je vis dans un pays où l'homosexualité n'est pas acceptée légalement.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Personnage		Tableau de circulation		
		Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
9. Je suis Lucile, j'ai 18 ans, je suis une femme hétéro cisenre (née femme je me sens femme) et je n'accepte ni ne comprends les personnes LGBTQIA+.	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			
	8.			
	9.			
	10.			

		Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
10. Je suis Alex, j'ai 16 ans, je suis pansexuel avec une famille non renseignée mais mes amis m'acceptent comme je suis.	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			
	8.			
	9.			
	10.			

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé-es sur les questions d'inclusion



« La chaîne des similitudes » - « Jeu du domino » revisité

Objectifs :

- ◇ Permettre l'échange entre les participant·es,
- ◇ Créer du lien entre les différents personnages pour montrer que l'on ne se définit pas que par son identité de genre ou orientation sexuelle.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Fiches avec les personnages du « Pas en avant LGBTQIA+ » / Une corde

Durée : 25 minutes

Pré-requis : Cet atelier s'effectue à l'aide des fiches personnages du « Pas en avant LGBTQIA+ ».

Note : Cet atelier peut intervenir à la suite d'un autre temps que le « Pas en avant LGBTQIA+ » : l'animateur·ice devra penser à distribuer les fiches personnages au début de l'atelier et laisser 5 à 10 minutes supplémentaires aux participant·e·s pour qu'ils s'approprient leur personnage.

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Libérer un espace de circulation suffisamment grand pour créer une chaîne,
- ◇ Préparer la corde.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est intitulé « La chaîne des similitudes », une version revisitée du « Jeu du domino » sur les LGBTIphobies.

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a sa carte personnage (issue de l'atelier « Pas en avant LGBTQIA+ »).

L'animateur·ice présente les consignes :

« Durant cet atelier, vous continuerez d'incarner votre personnage. Le but de ce jeu est de trouver des points communs entre tous vos personnages. Pour cela, vous allez présenter l'une de vos caractéristiques, par exemple : je suis mineur·e. Une autre personne partageant cette caractéristique viendra se lier à vous en prenant un morceau de la corde. La personne qui vient de se lier à vous devra ensuite trouver un autre point commun entre vous puis présenter une de ses caractéristiques afin qu'une autre personne vienne compléter la chaîne. L'objectif est que tout le monde soit lié·e sans jamais utiliser deux fois les mêmes caractéristiques. »

L'animateur·ice rappelle que les participant·es ne doivent pas avoir de contact physique ensemble.

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles.

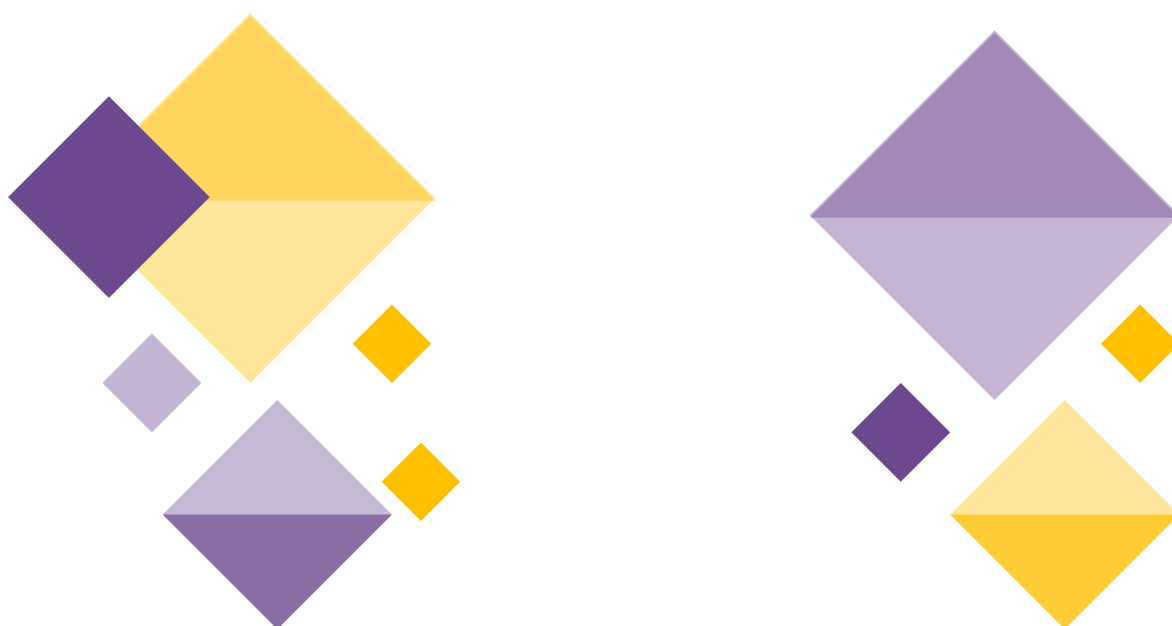
TEMPS D'ACTIVITÉ : 15 MINUTES

Les participant·es effectuent l'activité selon les modalités présentées. L'animateur·ice s'assure du bon déroulement et du respect de la temporalité de l'activité. Il peut aider les participant·es si cela est nécessaire.

Note : pour aiguiller les participant·es, l'animateur·ice peut se référer à la note à l'animateur·ice (v. annexe).

TEMPS DE CONCLUSION : 5 MINUTES

L'animateur·ice conclut en explicitant le fait que les individus ne se définissent pas que par leur orientation sexuelle et leur identité de genre et qu'ils peuvent trouver des points communs avec tous les autres êtres humains.



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Pour cet atelier l'animateur·ice devra avoir à sa disposition les fiches personnages du « Pas en avant LGBTQIA+ ».

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Une **liste de points communs exemples** pour aider les participant·es au besoin,
- ◇ Les **fiches personnages du « Pas en avant LGBTQIA+ »** sont à retrouver dans les annexes dudit atelier.

Annexe :

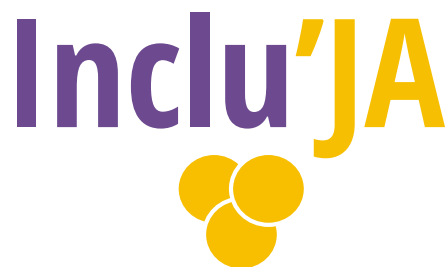
Liste des points communs pour alimenter les échanges

- ◇ Je suis hétérosexuel·le
- ◇ J'aime les chats
- ◇ Je suis parti·e à la mer cet été
- ◇ J'ai un métier
- ◇ Ma famille est un frein dans mon acceptation
- ◇ Je peux sortir avec une femme
- ◇ J'aime le cinéma
- ◇ J'ai connu des difficultés pour assumer mon orientation sexuelle
- ◇ Je milite pour la cause LGBTQIA+
- ◇ J'ai pris du temps à comprendre qui je suis



Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagé·es sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP13 - Avril 2024



« Le Handi'Mémo » - Jeu du Memory revisité

Objectifs :

- ◇ Introduire la thématique du validisme/capacitisme,
- ◇ S'approprier les définitions et le lexique inhérent à la thématique.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Tables / Chaises / Un jeu de « Handi'Mémo » par groupe de 7 à 10 joueur·euses

Durée : 30 minutes

Note : cet atelier est une introduction à l'atelier « Handi'Débat ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Installer des îlots de 7 à 10 personnes avec un jeu de cartes par îlot,
- ◇ Déposer un jeu de cartes par îlot, les cartes termes face cachée seront disposées à gauche et les cartes définitions face découverte à droite.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est intitulé le « Handi'Mémo », une adaptation du jeu de Memory sur le validisme et le handicap.

Iel propose un tour de présentation général (prénom, nom, pronom) puis présente les règles de la bulle de confort de l'atelier :

- ◇ **Bienveillance** : l'idée de cet atelier va être de débattre : il faut être bienveillant·e les un·es envers les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou son avis,
- ◇ **Confiance** : n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ◇ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ◇ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue, pas une bonne ou une mauvaise réponse.

L'animateur·ice présente les consignes et les objectifs de l'atelier :

« Vous allez être divisé·es en X groupes, avec un groupe par table. Dans chaque groupe, vous aurez devant vous des cartes. À gauche se trouvent des cartes avec des termes face cachée et à droite des cartes face découverte avec des définitions. L'objectif est de reconstituer les paires, c'est-à-dire d'associer la bonne carte terme avec la bonne carte définition. Une fois que vous pensez avoir trouvé toutes les paires, vous serez invité·es à aller comparer vos réponses avec l'autre groupe. On fera ensuite un temps de restitution tous·tes ensemble. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles puis invite les participant·es à s'installer sur les îlots.

TEMPS DE JEU : 20 MINUTES

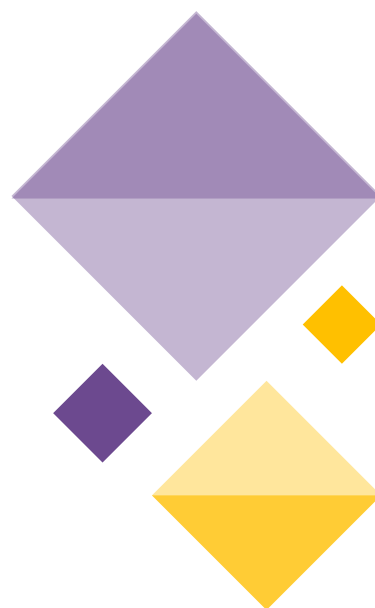
Les participant·es jouent au « Handi'Mémo » selon les modalités qui leur ont été présentées.

Une fois que tous les groupes ont terminé, l'animateur·ice propose à chaque groupe d'aller regarder la table de l'autre groupe et de comparer leurs réponses. Si les réponses sont différentes, l'animateur·ice les invite à débattre et à expliquer leur choix.

TEMPS DE CONCLUSION : 5 MINUTES

A l'aide des cartes et des annexes de la fiche pédagogique, l'animateur·ice présente les termes et définitions associées, donne les éléments complémentaires et répond aux éventuelles questions des participant·es.

Il·elle les remercie pour leur participation et leur propose de passer à l'atelier suivant : le « Handi'Débat ».



Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ♦ **Le jeu de cartes « Handi'Mémo »** (avec correspondances et éléments complémentaires),
- ♦ Les **sources utilisées** pour créer cet atelier.

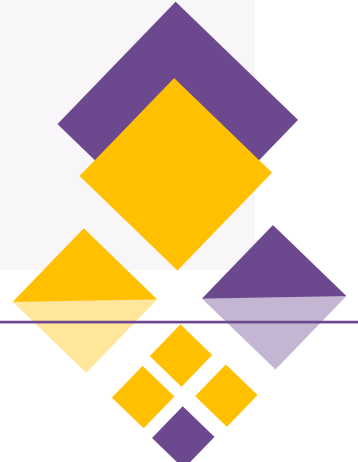
Jeu de « Handi'Mémo »

N°	CARTE 1 (terme)	CARTE 2 (définition)	Compléments (à ne pas distribuer)
Paire 1	DISCRIMINATION	Traitement défavorable fondé sur des critères (sexe, santé, religion, etc.).	
Paire 2	RÉFÉRENT•E HANDICAP	Personne chargée d'organiser la prise en compte du handicap dans une entreprise, une association ou un lieu quelconque.	
Paire 3	HANDICAP COGNITIF	Dysfonctionnements des fonctions cognitives : troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, etc.	Exemple : une personne ayant Alzheimer

N°	CARTE 1 (terme)	CARTE 2 (définition)	Compléments (à ne pas distribuer)
Paire 4	HANDICAP PSYCHIQUE	Perturbations de la santé psychique qui perdurent et entraînent une gêne dans le quotidien. Le handicap psychique est la reconnaissance d'une limitation de la participation d'une personne à la vie sociale.	Exemple : une personne ayant un trouble dépressif
Paire 5	HANDICAP SENSORIEL	Atteinte d'un ou de plusieurs sens comme l'odorat, le toucher, l'audition ou la vision : les handicaps visuels (cécité, malvoyance), auditifs (surdité ou perte partiel de l'audition), olfactifs et gustatifs (perte ou réduction de l'odorat ou du goût) et tactiles (diminution ou perte de la sensation du toucher).	
Paire 6	HANDICAP MOTEUR	Aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.	Bon à savoir : un handicap moteur peut être temporaire (jambe cassée) ou permanent

N°	CARTE 1 (terme)	CARTE 2 (définition)	Compléments (à ne pas distribuer)
Paire 7	ARTHROSE	Maladie articulaire la plus répandue.	
Paire 8	AUTISME	Trouble permanent du développement neurologique. Il se manifeste de diverses façons et peut avoir des répercussions sur l'intégration sensorielle, la communication sociale, la capacité à exécuter certaines tâches, etc.	Bon à savoir : cela se manifeste de différentes manières (hypersensibilité au bruit, au toucher, etc.).
Paire 9	VALIDISME	Discrimination dirigée contre les personnes en situation de handicap, fondée sur des stéréotypes.	Bon à savoir : un handicap moteur peut être temporaire (jambe cassée) ou permanent

N°	CARTE 1 (terme)	CARTE 2 (définition)	Compléments (à ne pas distribuer)
Paire 10	INCLUSION	Action d'intégrer ou de mettre en œuvre des dispositifs d'intégration à l'attention d'un individu ou d'un groupe d'individus dans le but de mettre fin à leur exclusion.	Exemple : une personne ayant un trouble dépressif
Paire 11	PARALYMPIQUES	Compétition similaire aux Jeux olympiques, pour des athlètes en situation de handicap.	



Sources

L'atelier s'appuie sur les contenus d'une intervention dispensée par l'[Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#) au mois de juillet 2024, notamment pour définir les termes suivants :

- ◇ Handicap moteur
- ◇ Handicap sensoriel
- ◇ Handicap cognitif
- ◇ Handicap psychique

Contributions sur un site internet

AGEFIPH, 2022. Référent handicap en entreprise : les missions clés. In : *agefiph* [en ligne].

Disponible sur : [https://www.agefiph.fr/articles/propos-de-lagefiph/referent-handicap-en-entreprise-les-missions-cles#:~:text=Le%20r%C3%A9f%C3%A9rent%20handicap%20favorise%20le,\(non%20impossible\)%20%C3%A0%20relever%20](https://www.agefiph.fr/articles/propos-de-lagefiph/referent-handicap-en-entreprise-les-missions-cles#:~:text=Le%20r%C3%A9f%C3%A9rent%20handicap%20favorise%20le,(non%20impossible)%20%C3%A0%20relever%20)

COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE, 2022. Qu'est-ce que la discrimination. In : *Commission canadienne des droits de la personne* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/quest-ce-que-la-discrimination>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2023. Autisme : A propos, cause et problèmes de santé concomitants. In : *Gouvernement du Canada* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/trouble-spectre-autistique-tsa.html>

INSERM, 2022. Comprendre l'arthrose. In : *Inserm* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.inserm.fr/dossier/arthrose/#:~:text=L%27arthrose%20a%20longtemps%20%C3%A9t%C3%A9,surfaces%20osseuses%20de%20l%27articulation>

LAROUSSE. Inclusion. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inclusion/42281>

LE ROBERT. Paralympique. In : *Le Robert* [en ligne].

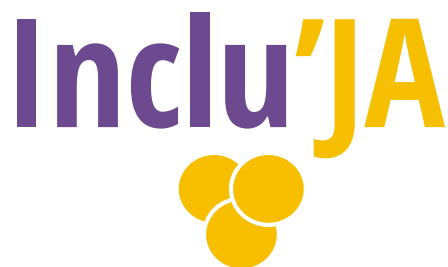
Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/paralympique>

ZAGO, Philippe, 2023. Le validisme : comprendre et lutter contre la discrimination envers les personnes en situation de handicap. In : *Ipedis* [en ligne].

Disponible sur : <https://blog.ipedis.com/le-validisme-comprendre-et-lutter-contre-la-discrimination-envers-les-personnes-en-situation-de-handicap>

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagés sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP14 - Avril 2024



« Le Handi'Débat » - Débat mouvant

Objectifs :

- ◇ Faire découvrir la thématique du validisme/capacitisme,
- ◇ Interroger et partager les connaissances et pratiques de chacun·e sur le handicap,
- ◇ S'informer sur comment se comporter pour être inclusif·ve et comment réagir correctement.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Cordes ou ficelles pour délimiter l'espace / Pancartes « OUI / NON » ou « D'accord / Pas d'accord » / Pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D » / Diaporama avec les affirmations et les questions / Stylos

Durée : 1h

Note : Pour participer à cet atelier, il est conseillé d'avoir participé au « Handi'Mémo ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ◇ Mettre une corde/ficelle au centre pour matérialiser deux côtés,
- ◇ Ajouter les pancartes « OUI / NON », « D'accord / Pas d'accord ».

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur est proposé est constitué de deux parties et porte sur la thématique du validisme et du handicap :

- ◇ La première partie est un débat mouvant sur le sujet, appelé « Handi'Débat »,
- ◇ La seconde partie est un quiz mouvant appelé « Handi'Quiz ».

Il·elle présente ensuite les règles et les objectifs de l'atelier :

« Pour le « Handi'Débat », je vais vous présenter une série d'affirmations. Pour chaque affirmation formulée, chaque participant·e doit se positionner physiquement :

- ◇ Soit à droite de la corde/ficelle, si iel est d'accord avec l'affirmation ;
- ◇ Soit à gauche de la corde/ficelle, si iel n'est pas d'accord.

Si vous êtes vraiment d'accord avec l'affirmation, vous pouvez aller vous positionner à l'extrême droite de la corde.

Si vous n'êtes vraiment pas d'accord avec l'affirmation, vous pouvez, à l'inverse, aller vous positionner à l'extrême gauche de la corde.

Et, enfin, **si vous n'avez pas vraiment une opinion tranchée** sur la question, vous pouvez vous rapprocher de la corde.

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, je vous laisse vous exprimer et argumenter pour convaincre les autres participant·es. L'idée n'est pas d'avoir raison mais de faire collectivement avancer la réflexion pour comprendre les enjeux que soulèvent les affirmations présentées.

Une fois les débats terminés, nous passerons à la deuxième partie de l'atelier : le « Handi'Quiz ».

L'animateur·ice rappelle au besoin les règles et valeurs à respecter durant l'atelier, à savoir :

- ◇ **Bienveillance** : envers les un·es et les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou envers la proposition de quelqu'un·e,
- ◇ **Confiance** : certains propos/comportements peuvent choquer ; n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ◇ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ◇ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue.

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris les règles en testant le débat mouvant par les énoncés : « J'ai compris les règles du débat mouvant » et « La pizza à l'ananas devrait être interdite ».

Note : pour permettre à chacun·e de s'exprimer, l'animateur·ice peut utiliser et faire passer un bâton de parole.

TEMPS DE TRAVAIL : 50 MINUTES

1. « Handi'Débat » (25 minutes)

L'animateur·ice énonce les affirmations de la liste ci-dessous. Les participant·es se positionnent de part et d'autre et la parole est passée entre les groupes pour favoriser l'échange. Les changements de position sont tout à fait possibles si quelqu'un·e est convaincu·e !

Après chaque affirmation, une fois que toutes les personnes se sont positionnées, **l'animateur·ice les questionne et les laisse s'exprimer :**

- ◇ Pourquoi celles·eux qui se sont positionné·es à droite sont d'accord avec l'affirmation ?

- ◇ *Pourquoi celles·eux qui se sont positionné·es à gauche ne sont pas d'accord ?*

Les affirmations :

- ◇ Pour lutter contre les discriminations, il est plus efficace d'agir seul·e qu'en groupe/collectif.
- ◇ Seules les personnes concernées ont le droit d'agir dans la lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap.
- ◇ Les jeunes sont plus impliqué·es que les adultes dans la lutte contre le validisme.
- ◇ Imposer aux entreprises d'embaucher des personnes en situation de handicap permet de lutter contre le validisme.
- ◇ On doit toujours donner la mission la plus facile à une personne en situation de handicap.
- ◇ Il faut modifier les JO pour les personnes en situation de handicap et par conséquent enlever les Paralympiques.

Note : L'animateur·ice peut se référer aux éléments de la partie « Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice » pour animer le temps.

Une fois les énoncés débattus, l'animateur·ice propose de revenir en groupe entier pour passer à la seconde partie de l'atelier.

2. « Handi'Quiz » (25 minutes)

Iel explique les consignes :

« Après le débat mouvant, nous vous proposons un « Handi'Quiz » pour réfléchir et découvrir comment adapter vos comportements et vos pratiques pour être inclusif·ve. Le Handi'Quiz est un quiz mouvant. On va vous énoncer des situations et vous allez avoir le choix entre 3 ou 4 réponses : Réponse A, Réponse B, Réponse C, Réponse D. Au sol, vous avez les 4 réponses qui sont représentées sous forme de case avec les pancartes.

Les situations et les réponses vous seront lues et seront affichées à l'écran. Pour chaque situation, il vous faut choisir la réponse qui vous semble correcte et vous positionner sur la case correspondante. Une fois que vous aurez tous·tes pris position, nous vous laisserons vous exprimer. »

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a compris et lit une première situation et les réponses proposées. Une fois que chacun·e est positionné·e, iel pose les questions suivantes :

- ◇ *Pourquoi vous être positionné·e ici ?*
- ◇ *Qui est d'accord avec ça et pourquoi ?*
- ◇ *Celleux qui ne sont pas d'accord : pourquoi ?*

L'objectif est de permettre à chacun·e de débattre. Si quelqu'un·e est convaincu·e, iel peut changer de case !

Situation 1 : Je suis avec un·e ami·e malvoyant·e. Je ne sais pas si je dois dire...

- ♦ **Réponse A : Personne handicapée**
- ♦ **Réponse B : Personne en situation de handicap**
- ♦ Réponse C : Cela dépend du handicap
- ♦ **Réponse D : Je lui demande**

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : théoriquement, **la réponse A et la réponse B** sont valables toutes les deux. Mais il vaut mieux demander à la personne directement (**réponse D**).

Situation 2 : Dans le local de notre association, il nous faut créer des accès. Nous devrions mettre en place des...

- ♦ **Réponse A : Escaliers et ascenseurs**
- ♦ Réponse B : Ascenseurs seulement
- ♦ Réponse C : Rampes et ascenseurs

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Les escaliers sont obligatoires en cas d'incendie et les ascenseurs sont indispensables pour les PMR. De plus, si on ne prévoit que des ascenseurs, ce n'est pas l'idéal pour les personnes claustrophobes par exemple : la claustrophobie est une « peur malade des espaces clos ».¹ Pour ce qui est des rampes : le degré d'inclinaison d'une rampe (6°) est trop faible pour convenir à un immeuble. **La bonne réponse est donc la réponse A.**

Situation 3 : Je croise une personne malvoyante qui va traverser un passage piéton. Dans cette situation...

- ♦ Réponse A : Je la prends par le bras et je l'aide à traverser
- ♦ **Réponse B : Je veille à ce qu'il puisse traverser la route**
- ♦ Réponse C : Je fais barrage à la circulation
- ♦ Réponse D : Je ne fais rien

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Il faut toujours demander à la personne si elle a besoin d'aide et ne pas s'imposer : demander mais ne pas prendre le bras de la personne directement, car c'est la personne qui s'accrochera à notre bras pour traverser au besoin, ne pas pousser une personne en fauteuil roulant, etc. **La bonne réponse est donc la réponse B.**

Situation 4 : Dans mon association, je sais qu'une personne est atteinte d'arthrose. Nous avons prévu de faire une balade en forêt. Elle souhaite y participer...

- ♦ Réponse A : Je transforme la balade en forêt en balade en ville (car le sol y est plus plat)
- ♦ Réponse B : Je décide d'annuler la balade pour son bien
- ♦ **Réponse C : Je ne fais rien**
- ♦ Réponse D : On part en forêt mais quelqu'un·e lui apporte son aide

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Il faut toujours se référer au choix de la personne concernée. La personne connaît mieux son corps que nous et si elle se sent capable, c'est à elle de décider.

¹ Source : [Dictionnaire Larousse](#)

La bonne réponse est donc la réponse C. Dans une association/entreprise, si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander à son·sa référent·e handicap.

Situation 5 : Lors d'un entretien d'embauche, le recruteur me demande si je suis en situation de handicap...

- ♦ **Réponse A : Je ne suis pas obligé·e de lui dire**
- ♦ Réponse B : Il vaut mieux lui dire pour qu'il m'accorde sa confiance
- ♦ **Réponse C : Je peux lui dire après avoir été embauché·e**

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Selon la loi, le recruteur n'a pas à demander cette information et la personne n'est pas obligée de lui répondre. Si elle souhaite lui dire, elle peut le faire même après avoir été embauchée : ce n'est pas censé influencer sur le recrutement, car il s'agirait sinon d'une discrimination au sens de la loi. **Les bonnes réponses sont donc la A et la C.**

Situation 6 : Dans mon association, une personne autiste souhaite occuper le rôle de Président·e ou de Secrétaire...

- ♦ Réponse A : Je refuse gentiment car j'ai peur que cela soit trop dur pour elle
- ♦ Réponse B : Je refuse gentiment et je lui propose quelque chose de plus adapté
- ♦ **Réponse C : Je ne fais rien**

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Encore une fois, il faut toujours se référer le choix de la personne concernée. La personne connaît mieux son corps que nous et si elle se sent capable, c'est à elle de décider. **La bonne réponse est donc la réponse C.** Dans une association/entreprise, si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander à son·sa référent·e handicap.

Situation 7 : Avec mon association, on organise un événement et je souhaite qu'il soit le plus inclusif possible. Je prévois de...

- ♦ **Réponse A : Mettre la musique assez forte et proposer des casques anti-bruit/bouchons**
- ♦ **Réponse B : Proposer des lunettes de soleil et installer des lumières assez fortes**
- ♦ **Réponse C : Mettre en place une pièce de calme**

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : Il n'y a pas qu'une seule bonne réponse. Il sera compliqué voire impossible de prendre en compte tous les types de handicap et il n'est pas possible de faire de hiérarchie. L'important est d'en avoir conscience et d'essayer de faire le maximum. Une petite astuce : faire passer un formulaire d'inscription demandant les besoins spécifiques/aménagements nécessaires en amont des événements permettra de faire des adaptations potentiellement plus pertinentes. Attention, il doit être anonymisé !

TEMPS DE RESTITUTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice demande aux participant·es s'ils ont des questions. Iel revient au besoin sur les différentes notions évoquées durant l'atelier (voir partie « Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice »). Iel remercie les participant·es pour leur bienveillance et leur participation.

Annexe :

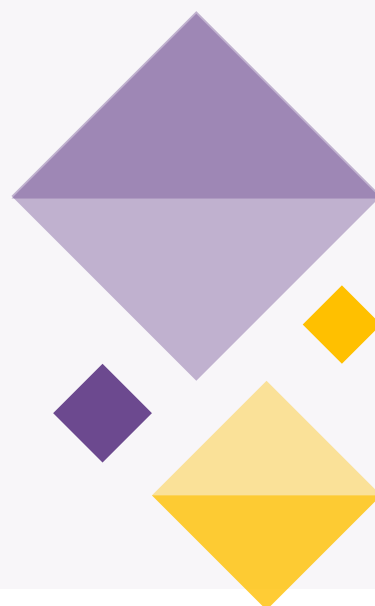
Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Dans un débat mouvant, l'objectif n'est pas d'apporter une réponse formelle mais de déceler les enjeux qui se rapportent à une thématique et de comprendre quels sont les arguments de toutes les parties. L'animateur·ice ne doit pas laisser transparaître sa propre opinion mais alimenter le débat. Pour cela, lorsque le groupe est du même avis, iel doit se positionner en objecteur de pensée afin d'alimenter le débat. Aussi, il est important de commencer les échanges par les arguments du groupe le plus petit.

L'animateur·ice devra avoir à sa disposition les définitions de l'atelier « Handi'Mémo ».

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des **éléments contextuels explicatifs pour chaque énoncé**, qui permettent de comprendre les différents enjeux en cause dans ce débat mouvant,
- ◇ Des **arguments exemples** sur lesquels l'animateur·ice pourra s'appuyer,
- ◇ L'atelier intervenant après le « Handi'Mémo », il s'appuiera **sur les notions et définitions données** lors dudit atelier,
- ◇ Le **diaporama des questions**,
- ◇ Les **pancartes « OUI / NON »** ou **« D'accord / Pas d'accord »**,
- ◇ Les **pancartes « Réponse A »**, **« Réponse B »**, **« Réponse C »**, **« Réponse D »**,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire cet atelier.



Éléments contextuels et explicatifs

Enoncé 1 : Pour lutter contre les discriminations, il est plus efficace d'agir seul·e qu'en groupe/collectif.

Note : l'un des éléments centraux de la question est la notion « d'efficacité » : est-ce plus rapide dans la prise de décision et la mise en action ? Agir en groupe permet-il d'avoir des idées plus « qualitatives » et pertinentes (intelligence collective) ?

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Prendre des décisions à plusieurs peut faire perdre du temps pour se mettre d'accord
- ◇ Certaines personnes ne sont pas investies autant que les autres
- ◇ Pour les choses urgentes, il faut parfois décider seul·e (si tout le monde n'est pas disponible, etc.)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ « Seul·e on avance plus vite, mais on va plus loin à plusieurs »
- ◇ Chacun·e peut apporter ses compétences et connaissances donc on sera plus efficace
- ◇ Pour avoir de vrais changements, il faut être plusieurs pour être entendu·es.

Enoncé 2 : Seules les personnes concernées ont le droit d'agir dans la lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap.

Note : ici, la notion centrale est l'élément « concernées ». Est-ce qu'il est important que tout le monde se mobilise ?

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Les personnes concernées (en situation de handicap) sont souvent invisibilisées : il ne faut pas se faire porte-parole de leur combat
- ◇ Pour éviter que la cause ne soit instrumentalisée, il faut leur laisser la parole
- ◇ Les personnes concernées connaissent mieux leur situation et sont plus aptes à témoigner
- ◇ Personne ne peut se mettre à la place des personnes concernées

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ Il est important que d'autres personnes se mobilisent pour que les choses changent, car par défaut il s'agit de minorités : sinon elles ne seront pas entendues
- ◇ Cela permet de toucher plus de personnes (chaîne de sensibilisation)
- ◇ Parfois une personne qui peut être discriminée ne veut pas prendre la parole (n'est pas à l'aise, etc.)

Enoncé 3 : Les jeunes sont plus impliqués que les adultes dans la lutte contre le validisme.

Note : pour cette affirmation, la notion centrale est « l'implication ». Que veut dire s'impliquer : se renseigner, se former, faire de la sensibilisation ?

Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. L'objectif est de montrer que la question des discriminations vécues par les personnes en situation de handicap est d'actualité (tout n'est pas accessible, tout n'est pas inclusif). La question en réalité n'est pas de savoir qui en fait le plus mais de souligner qu'il faut qu'on se mobilise tous·tes.

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Actuellement, on est plus souvent sensibilisé·es aux discriminations (école, etc.) qu'à l'époque
- ◇ Avec les réseaux sociaux, on parle plus souvent de handicap (TDAH, etc.)

Argument pouvant être utilisé pour répondre par la négative :

- ◇ Beaucoup d'associations de lutte contre les discriminations validistes regroupent des adultes (sensibilisation, programmes de soutien, etc.) : iels agissent concrètement

Enoncé 4 : Imposer aux entreprises d'embaucher des personnes en situation de handicap permet de lutter contre le validisme.

Note : avec cette affirmation, l'objectif est de s'interroger sur la question de la discrimination positive : « Le fait de favoriser, par des décisions politiques, une meilleure représentation des minorités ou à leur offrir un meilleur accès à certains postes ou fonctions. Ce type de politique est courante aux États-Unis, sous le nom d’Affirmative Action. »¹

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ A la réponse « c'est injuste » : ça ne fait que rétablir une égalité des chances, qui est biaisée au départ en raison du handicap
- ◇ Ça n'a pas vocation à durer dans le temps : une fois que l'égalité aura été rétablie (par de la sensibilisation, adaptation des pratiques, des lieux, etc.), il n'y aura plus besoin de ça
- ◇ Certaines personnes ne vont pas chercher à recruter des porteur·ses de handicap si on ne les force pas : il y aura donc toujours du validisme sans cela, c'est donc une première solution
- ◇ Cela permet aux personnes en situation de handicap de ne plus être marginalisées ou exclues de la société (avec un emploi, etc.)
- ◇ Cela permet aussi à d'autres personnes valides au travail de rencontrer des personnes en situation de handicap et donc d'être sensibilisées à la question (via le témoignage) et à la réglementation

¹ Source : [Géoconfluences](#)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ « C'est injuste » : on ne sélectionne plus selon les compétences mais en fonction de critères sans rapport. Cela peut avoir l'effet inverse pour les autres personnes (avoir l'impression que quelqu'un·e est favorisé·e du fait de son handicap) et attiser la jalousie
- ◇ Ça ne marche pas car c'est une obligation légale : ça ne force pas forcément à se renseigner et n'aide pas à développer sa sensibilité sur le sujet
- ◇ Mettre une obligation, c'est comme si on reconnaissait que les personnes en situation de handicap ne pouvaient pas avoir de travail par elles-mêmes, qu'elles n'ont pas assez de capacités pour ça : c'est en soi les dénigrer et ne contribuent pas à développer à leur confiance en elles-mêmes ni à changer l'image que les gens ont du handicap

Enoncé 5 : On doit toujours donner la mission la plus facile à une personne en situation de handicap.

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Ça va dépendre du handicap, mais il faut bien adapter son fonctionnement pour être inclusif·ves et cela passe par les tâches à accomplir
- ◇ Si la personne ne réussit pas une tâche à cause de son handicap, elle se sentira mal à l'aise, perdra en confiance en elle et ça contribuera à diminuer son sentiment de légitimité
- ◇ Les équipements (clavier en braille, etc.) coûtent chers et ne sont pas accessibles pour toutes les structures. Si on ne peut pas faire autrement, il vaut mieux faire comme ça

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ C'est comme si on reconnaissait que les personnes en situation de handicap ne pouvaient pas faire telle ou telle chose par elles-mêmes, qu'elles n'ont pas assez de capacités pour ça : cela revient à les dénigrer
- ◇ Il vaut mieux demander à la personne ce qu'elle souhaite faire : elle se connaît mieux que n'importe qui
- ◇ C'est en soi discriminant puisqu'on va choisir la mission d'une personne en fonction de son handicap

Enoncé 6 : Il faut modifier les JO pour les personnes en situation de handicap et par conséquent enlever les Paralympiques.

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par l'affirmative :

- ◇ Si on veut vraiment mettre tout le monde sur un pied d'égalité, il faut permettre aux personnes en situation de handicap de concourir avec les autres

- ◇ Les JO mobilisent toujours plus que les Paralympiques : enlever les Paralympiques permettra aux personnes en situation de handicap de participer aux JO et donc de gagner en visibilité (rôles-modèles/sportif-ves en situation de handicaps qui pourront inspirer d'autres personnes et les inviter à prendre la parole, visibilité de la question pour les spectateur·rices)

Arguments pouvant être utilisés pour répondre par la négative :

- ◇ Ce serait injuste de mettre en compétition des personnes en situation de handicap avec des personnes valides : une personne qui a des douleurs chroniques aux jambes ira potentiellement moins vite qu'une personne valide, du fait de son handicap
- ◇ Ce serait nier le handicap des personnes et faire comme si de rien n'était : cela contribue à invisibiliser le phénomène et à faire comme si la société était inclusive
- ◇ Il n'est pas possible d'aménager toutes les disciplines pour tous les types de handicap (tir à l'arc pour les personnes malvoyantes, etc.)



Diaporama

Slide	Situation
1	Situation 1 : Je suis avec un·e ami·e malvoyant·e. Je ne sais pas si je dois dire... Réponse A : Personne handicapée Réponse B : Personne en situation de handicap Réponse C : Cela dépend du handicap Réponse D : Je lui demande
2	Situation 2 : Dans le local de notre association, il nous faut créer des accès. Nous devons mettre en place des... Réponse A : Escaliers et ascenseurs Réponse B : Ascenseurs seulement Réponse C : Rampes et ascenseurs
3	Situation 3 : Je croise une personne malvoyante qui va traverser un passage piéton. Dans cette situation... Réponse A : Je la prends par le bras et je l'aide à traverser Réponse B : Je veille à ce qu'il puisse traverser la route Réponse C : Je fais barrage à la circulation Réponse D : Je ne fais rien

Slide	Situation
4	Situation 4 : Dans mon association, je sais qu'une personne est atteinte d'arthrose. Nous avons prévu de faire une balade en forêt. Elle souhaite y participer... Réponse A : Je transforme la balade en forêt en balade en ville (car le sol y est plus plat) Réponse B : Je décide d'annuler la balade pour son bien Réponse C : Je ne fais rien Réponse D : On part en forêt mais quelqu'un-e lui apporte son aide
5	Situation 5 : Lors d'un entretien d'embauche, le recruteur me demande si je suis en situation de handicap... Réponse A : Je ne suis pas obligé-e de lui dire Réponse B : Il vaut mieux lui dire pour qu'il m'accorde sa confiance Réponse C : Je lui dirai après avoir été embauché-e
6	Situation 6 : Dans mon association, une personne autiste souhaite occuper le rôle de Président-e ou de Secrétaire... Réponse A : Je refuse gentiment car j'ai peur que cela soit trop dur pour elle Réponse B : Je refuse gentiment et je lui propose quelque chose de plus adapté Réponse C : Je ne fais rien

Situation 7 : Avec mon association, on organise un événement et je souhaite qu'il soit le plus inclusif possible. Je prévois de...

7

Réponse A : Mettre la musique assez forte et proposer des casques anti-bruit/bouchons
Réponse B : Proposer des lunettes de soleil et installer des lumières assez fortes
Réponse C : Mettre en place une pièce de calme

Les pancartes « OUI / NON » ou « D'accord / Pas d'accord »

D'ACCORD
OUI

PAS D'ACCORD
NON

Les pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D »,

RÉPONSE A

RÉPONSE B

Les pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D »,

RÉPONSE C

RÉPONSE D

Sources

L'atelier intervenant après le « Handi'Memo », il s'appuie majoritairement sur les définitions et éléments contextuels sourcés dans la fiche pédagogique dudit atelier. Il s'appuie également sur les contenus d'une intervention dispensée par [l'Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#) au mois de juillet 2024, notamment pour les réponses du « Handi'Quiz ».

Contributions sur un site internet

GÉOCONFLUENCES, 2024. Discrimination positive ? In : *Géoconfluences – ENS Lyon* [en ligne].

Disponible sur : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/discrimination-positive#:~:text=La%20discrimination%20positive%20d%C3%A9signe%20le,le%20nom%20d'Affirmative%20Action>

LAROUSSE. Claustrophobie. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/claustrophobie/16441>

Inclu'JA



« Le Quiz'Inclu »

Objectifs :

- ♦ Faire comprendre les mots-clefs liés à la thématique du validisme,
- ♦ Introduire la thématique du validisme.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Cordes ou ficelles pour délimiter l'espace / Pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D » / Diaporama avec les questions / Stylos

Durée : 25 minutes

Note : Cet atelier peut être une introduction au « Pas en avant vers l'inclusion ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER



L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ♦ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ♦ Mettre 2 cordes/ficelles en croix pour symboliser les cases réponses,
- ♦ Ajouter les pancartes dans chaque case.

Si le groupe est divisé en sous-groupes, procéder à la même installation pour chaque sous-groupe.

INTRODUCTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est le « Quiz'Inclu », un quiz mouvant.

Iel propose un tour de présentation général (prénom, nom, pronom) puis présente les règles de la bulle de confort de l'atelier :

- ♦ **Bienveillance** : l'idée de cet atelier va être de débattre : il faut être bienveillant·e les un·es envers les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou son avis,

- ♦ **Confiance** : n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ♦ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ♦ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue.

Iel présente ensuite les règles et les objectifs du quiz mouvant :

« Nous vous proposons de découvrir la thématique du validisme : qui est une attitude de discrimination à l'égard des individus en situation de handicap, mue par l'idée qu'une personne valide représente la norme sociale et qu'une personne qui ne l'est pas est inférieure.

Pour cela, nous vous proposons un premier atelier, le Quiz'Inclu, qui fonctionne comme un questionnaire à choix multiple (QCM) vivant. La salle est divisée en 4 parties délimitées avec la corde.

On va vous poser des questions sur le handicap, qui seront aussi projetées à l'écran, avec plusieurs réponses possibles : A, B, C, D.

Il vous faudra vous positionner sur la case qui correspond à la réponse qui vous semble correcte. Une fois que tout le monde sera positionné·e, nous vous laisserons vous exprimer et nous vous ferons pour ce faire passer un bâton de parole. ».

L'animateur·ice s'assure que tout le monde a bien compris et propose, pour cela, un exemple :

Q1 : dans quel département y a-t-il le plus de Juniors Associations ?

- ♦ Réponse A : Gironde
- ♦ Réponse B : Puy-de-Dôme
- ♦ **Réponse C : Nord**
- ♦ Réponse D : Paris

Éléments de réponse pour l'animateur·ice : il y a entre 40 et 50 Juniors Associations dans le Nord.

TEMPS DE TRAVAIL : 15 MINUTES

Pour chaque question, l'animateur·ice lit la question et les réponses proposées. Une fois que chacun·e est positionné·e, iel pose les questions suivantes :

- ♦ Pourquoi vous êtes-vous positionné·e ici ?
- ♦ Qui est d'accord avec ça et pourquoi ?
- ♦ Ceux qui ne sont pas d'accord : pourquoi ?

L'objectif est de permettre à chacun·e de débattre. Si quelqu'un·e est convaincu·e, iel peut changer de case !

Q2 : Sachant que 4 personnes sur 10 sont porteuses de handicap(s) (permanents et temporaires) en France, combien d'entre elles·eux ont un handicap invisible ?

- ♦ Réponse A : 10%
- ♦ Réponse B : 30%
- ♦ Réponse C : 60%
- ♦ **Réponse D : 80%**

Q3 : De quel type de handicap relève la déficience auditive ?

- ◇ Réponse A : Handicap moteur
- ◇ **Réponse B : Handicap sensoriel**
- ◇ Réponse C : Handicap psychique
- ◇ Réponse D : Handicap cognitif

Note pour l'animateur·ice : l'animateur·ice doit donner les définitions de chaque type de handicap (v. annexe) avant de laisser débattre les participant·es.

Q4 : Une personne autiste peut aussi avoir...

- ◇ Réponse A : Hyperesthésie
- ◇ Réponse B : Hypoacousie
- ◇ **Réponse C : Tous types de troubles sensoriels**
- ◇

Note pour l'animateur·ice : l'animateur·ice doit définir, avant les débats, l'hyperesthésie et l'hypoacousie (v. annexe).

Il ne DOIT PAS, en revanche, donner la définition d'autisme avant les débats.

Il doit en parler une fois que les débats ont eu lieu (v. annexe) : une personne autiste peut avoir tous types de troubles sensoriels.

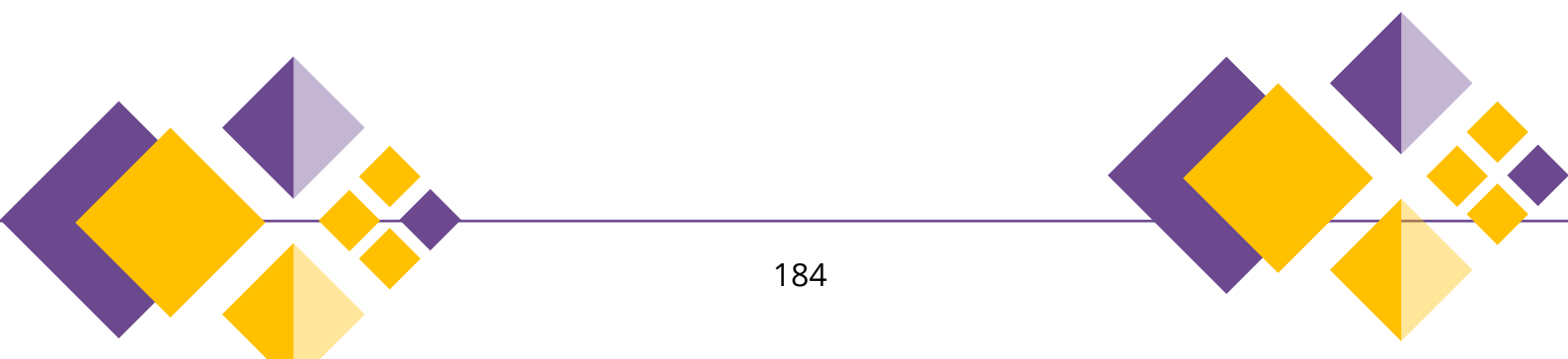
Q5 : Une personne à mobilité réduite peut être...

- ◇ **Réponse A : une personne aveugle**
- ◇ **Réponse B : une femme enceinte**
- ◇ **Réponse C : une personne en fauteuil roulant**
- ◇ **Réponse D : une personne malentendante**

Note pour l'animateur·ice : l'animateur·ice ne DOIT PAS donner la définition de PMR avant les débats. Il doit en parler une fois que les débats ont eu lieu (v. annexe) : toutes les réponses sont bonnes. Dans les personnes PMR, il y a par exemple les tétraplégiques, mais il y a aussi des handicaps temporaires (jambes cassées) et invisibles (personnes malentendantes).

TEMPS DE RESTITUTION : 5 MINUTES

L'animateur·ice répond aux éventuelles questions des participant·es, les remercie pour leur participation et leur propose de passer à l'atelier suivant : « Le Pas en avant vers l'inclusion ».

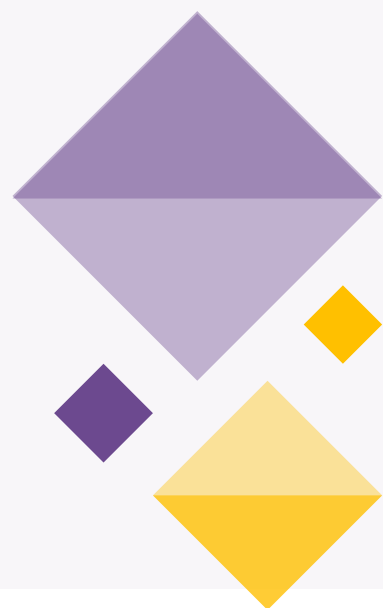


Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ Des **définitions utiles** pour mener l'atelier,
- ◇ Le **diaporama des questions**,
- ◇ Les **pancartes** « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D »,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire cet atelier.



Définitions

Autisme

« L'autisme (aussi appelé trouble du spectre de l'autisme ou TSA) est un trouble permanent du développement neurologique. Il se manifeste de diverses façons et peut avoir des répercussions sur l'intégration sensorielle, la communication sociale, etc. »¹

Handicap cognitif

« Dysfonctionnements des fonctions cognitives : troubles de l'attention, de la mémoire, de l'adaptation au changement, du langage, etc. Les maladies neurodégénératives (Alzheimer) rentrent dans cette catégorie. »²

Handicap moteur

« Aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps. »³

Handicap psychique

« Perturbations de la santé psychique qui perdurent et entraînent une gêne dans le quotidien. Le handicap psychique est la reconnaissance d'une limitation de la participation d'une personne à la vie sociale. »⁴

Handicap sensoriel

« Atteinte d'un ou de plusieurs sens comme l'odorat, le toucher, l'audition ou la vision : les handicaps visuels (cécité, malvoyance), auditifs (surdit   ou perte partielle de l'audition), olfactifs et gustatifs (perte ou r  duction de l'odorat ou du go  t) et tactiles (diminution ou perte de la sensation du toucher). »⁵

Hyperesth  sie

« Accentuation de la sensibilit   qui transforme certaines sensations (tactiles, thermiques) en sensations de douleur. »⁶

Hypoacousie

« La perte d'acuit   auditive, appel  e surdit   ou hypoacousie, est la diminution de la capacit      percevoir les sons (diminution de l'ou  ie). On parle aussi de baisse de l'audition. »⁷

1 Source : [Gouvernement du Canada](#)

2 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarit   et le Handicap \(ANSH\)](#)

3 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarit   et le Handicap \(ANSH\)](#)

4 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarit   et le Handicap \(ANSH\)](#)

5 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarit   et le Handicap \(ANSH\)](#)

6 Source : [Larousse](#)

7 Source : [Ameli](#)

PMR : Personne à Mobilité Réduite

« Une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer » (de l'OMS). Chacun d'entre nous peut, à un moment donné, voir sa capacité de mobilité réduite. Ainsi, une femme enceinte, une personne malvoyante ou malentendante, une personne souffrant d'arthrites ou de difficultés respiratoires, une personne avec béquille ou en chaise roulante, ... sont tous PMR. »¹

Tétraplégie

Paralysie des 4 membres.²

Validisme

« Discrimination dirigée contre les personnes en situation de handicap, fondée sur des stéréotypes et des préjugés négatifs. »³



1 Source : [Ville de Liege](#)

2 Source : [intervention de l'Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#)

3 Source : [lpedis](#)

Diaporama

Slide	Situation
1	Question 1 : dans quel département y a-t-il le plus de Juniors Associations ? Réponse A : Gironde Réponse B : Puy-de-Dôme Réponse C : Nord Réponse D : Paris
2	Question 2 : Sachant que 4 personnes sur 10 sont porteuses de handicap(s) (permanents et temporaires) en France, combien d'entre eux ont un handicap invisible ? Réponse A : 10% Réponse B : 30% Réponse C : 60% Réponse D : 80%
3	Question 3 : De quel type de handicap relève la déficience auditive ? Réponse A : Handicap moteur Réponse B : Handicap sensoriel Réponse C : Handicap psychique Réponse D : Handicap cognitif

Slide	Situation
4	Question 4 : Une personne autiste peut aussi avoir... Réponse A : Hyperesthésie Réponse B : Hypoacousie Réponse C : Tous types de troubles sensoriels
5	Question 5 : Une personne à mobilité réduite peut être... Réponse A : une personne aveugle Réponse B : une femme enceinte Réponse C : une personne en fauteuil roulant Réponse D : une personne malentendante

Les pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D »,

RÉPONSE A

RÉPONSE B

Les pancartes « Réponse A », « Réponse B », « Réponse C », « Réponse D »,

RÉPONSE C

RÉPONSE D

Sources

Cet atelier s'appuie sur les contenus d'une intervention dispensée par l'[Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#) au mois de juillet 2024, notamment pour les réponses du « Quiz'Inclu » et pour définir les termes suivants :

- ◇ Handicap moteur
- ◇ Handicap sensoriel
- ◇ Handicap psychique
- ◇ Handicap cognitif
- ◇ Tétraplégie

Contributions sur un site internet

AMELI, 2023. La surdité et les causes de la perte auditive. In : *ameli* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/perte-acuite-auditive/definition-causes#:~:text=La%20perte%20d%27acuit%C3%A9%20auditive%2C%20appel%C3%A9e%20surdit%C3%A9%20ou%20hypoacusie%2C,de%20baisse%20de%20l%27audition>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2023. Autisme : A propos, cause et problèmes de santé concomitants. In : *Gouvernement du Canada* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/trouble-spectre-autistique-tsa.html>

LAROUSSE. Hyperesthésie. In : *Larousse* [en ligne].

Disponible sur : [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hyperesth%C3%A9sie/41025#:~:text=%EE%A0%AC%20hyperesth%C3%A9sie&text=Accentuation%20de%20la%20sensibilit%C3%A9%20qui,thermiques\)%20en%20sensation-s%20de%20douleur.](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hyperesth%C3%A9sie/41025#:~:text=%EE%A0%AC%20hyperesth%C3%A9sie&text=Accentuation%20de%20la%20sensibilit%C3%A9%20qui,thermiques)%20en%20sensation-s%20de%20douleur.)

VILLE DE LIEGE. Qui est considéré comme personne à mobilité réduite [PMR]. In : *Ville de Liège* [en ligne].

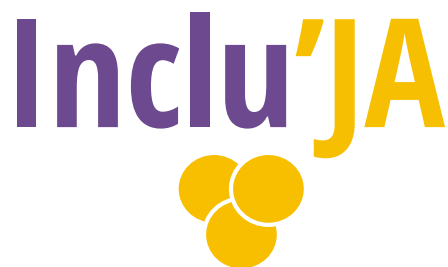
Disponible sur : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/social/personnes-handicapees-et-a-mobilite-reduite/personne-a-mobilite-reduite/qui-est-considere-comme-personne-a-mobilite-reduite-pmr>

ZAGO, Philippe, 2023. Le validisme : comprendre et lutter contre la discrimination envers les personnes en situation de handicap. In : *lpedis* [en ligne].

Disponible sur : <https://blog.ipedis.com/le-validisme-comprendre-et-lutter-contre-la-discrimination-envers-les-personnes-en-situation-de-handicap>

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagés sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP16 - Avril 2024



« Le Pas en avant vers l'inclusion »

Objectifs :

- ◇ Sensibiliser à la lutte contre les discriminations liées aux handicaps,
- ◇ Conscientiser les inégalités liées aux handicaps dans la société actuelle,
- ◇ Conscientiser les différentes formes des handicaps.

Public : Conseillé à partir de 11 ans

Animateur·ice : 1 animateur·ice

Matériel : Fiche pédagogique, une par animateur·ice / Fiches avec les personnages et tableaux de circulation / Stylos / Crayons

Durée : 40 mins

Pré-requis : pour participer à cet atelier, il est conseillé de participer à un atelier préalable : le « Quiz'Inclu ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'animateur·ice installe en amont le matériel :

- ◇ Libérer un espace de circulation suffisamment grand,
- ◇ En fonction du nombre de participant·es, choisir les personnages dans le but que chacun·e apparaisse deux fois.

INTRODUCTION : 10 MINUTES

L'animateur·ice annonce que l'atelier qui leur sera proposé est un « Pas en avant vers l'inclusion », pour aller plus loin sur la thématique du handicap.

Iel explique les consignes de l'atelier :

« Vous allez recevoir une fiche personnage, celle-ci est secrète, ainsi qu'un tableau de circulation. Vous allez commencer l'atelier en prenant quelques minutes pour vous mettre dans la peau de votre personnage, en imaginant quelle est sa vie, quelles sont ses caractéristiques, ses centres d'intérêt, etc. Lorsque tout le monde sera prêt·e, vous vous placerez sur une même ligne horizontale puis je vais prononcer des affirmations. Si vous pensez que votre personnage peut accomplir cette affirmation sans problème, alors vous ferez un pas en avant. »

Si, selon vous, votre personnage ne peut pas accomplir cette affirmation, alors vous n'avancerez pas. Sur votre tableau de circulation, vous cochez à chaque question la case correspondante à votre avancée ou non. »

L'animateur·ice rappelle au besoin les règles et valeurs à respecter durant l'atelier, à savoir :

- ♦ **Bienveillance** : envers les un·es et les autres, aucun jugement possible envers quelqu'un·e ou envers la proposition de quelqu'un·e,
- ♦ **Confiance** : certains propos/comportements peuvent choquer ; n'importe qui est libre de quitter l'atelier à n'importe quel moment,
- ♦ **Respect et écoute** : personne ne se coupe la parole,
- ♦ **Réflexion collective** : il n'y a pas qu'un seul et unique point de vue.

L'animateur·ice distribue les fiches personnages, les tableaux de circulation et les stylos.

Pour aider les participant·es à se mettre dans la peau de leur personnage, l'animateur·ice peut les inviter à réfléchir à leur histoire, leur passé, leurs envies, leurs difficultés...

Iel peut les aiguiller en leur posant les questions suivantes :

- ♦ Comment s'est passée votre enfance ?
- ♦ Quels sont vos loisirs ?
- ♦ A quoi ressemble votre vie aujourd'hui ?
- ♦ Que faites-vous de vos journées ?
- ♦ Où vivez-vous ?
- ♦ Combien gagnez-vous ?
- ♦ Qu'est-ce qui vous motive et qu'est-ce qui vous fait peur ?

L'animateur·ice invite les participant·es à aller se positionner sur la ligne de départ. Pour s'assurer que tout le monde a bien compris les règles et son personnage, iel utilise l'affirmation exemple : Je fais partie d'une JA. Iel demande ensuite aux participant·es de revenir sur la ligne de départ pour commencer l'atelier.

Iel précise que le temps de débat et d'expression de ses ressentis aura lieu à la fin de l'atelier et non durant la première phase.

TEMPS DE MISE EN ACTIVITÉ : 15 MINUTES

L'animateur·ice lit les affirmations et les participant·es avancent ou non en remplissant le tableau.

TEMPS DE CONCLUSION : 15 MINUTES

Durant le temps de conclusion, l'animateur·ice va utiliser la position spatiale des participant·es pour faire émerger les conclusions suivantes :

- ◇ La société est inégalitaire,
- ◇ Les trajectoires de vies individuelles génèrent des inégalités,
- ◇ La perception individuelle que l'on a d'autrui induit des projections différentes dans notre compréhension de l'autre.

Pour cela, l'animateur·ice va interroger les participant·es pour guider leurs réflexions :

- ◇ Que constatez-vous ? *Tout le monde n'est pas au même endroit.*
- ◇ Comment expliquez-vous que vous n'êtes pas tous·tes au même endroit ? *Il y a des inégalités sociales.*
- ◇ Comment vous êtes-vous senti·es durant l'atelier ? Notamment lorsque vous avanciez et pas les autres ou l'inverse ? *Sentiment de chance/de frustration, etc.*
- ◇ Comment vous sentez-vous par rapport à votre position ?

Avant que les participant·es ne dévoilent leur carte, l'animateur·ice peut compléter ces questions par d'autres interrogations :

- ◇ Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment avez-vous constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite que vous ?
- ◇ Pourquoi pensez-vous que certain·es avançaient plus que d'autres ?
- ◇ Que pensez-vous que les autres ont comme cartes ?

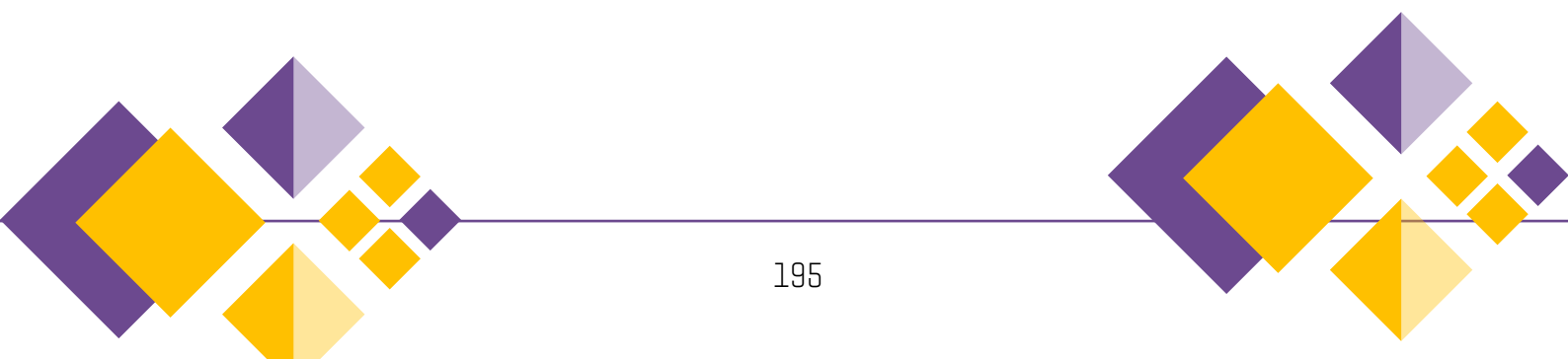
L'animateur·ice demande à un·e participant·e de dévoiler sa carte. Une autre personne aura forcément le même personnage. Il faut donc retrouver les doublons afin d'observer s'ils sont au même niveau (leur demander à quelle question ils ont avancé ou n'ont pas avancé, etc.) : voir l'avancée de chacun·e et interroger les cases qui ont été cochées permet d'observer que, même avec des questions similaires, notre interprétation de ce personnage induit aussi des inégalités et des stéréotypes.

L'animateur·ice peut aller plus loin dans le débrief et poser les questions suivantes :

- ◇ Est-ce que vous imaginiez que des écarts si grands puissent exister ? Pourquoi ?
- ◇ Qu'est-ce qui vous a le plus interpellé·es ?
- ◇ Et si vous jouiez votre propre rôle, où seriez-vous à votre avis ?

Iel conclut le temps en rappelant qu'il existe des inégalités induites par la société, des inégalités induites par les trajectoires de vie et des inégalités induites par notre vision de l'autre.

Iel remercie les participant·es pour leur bienveillance.



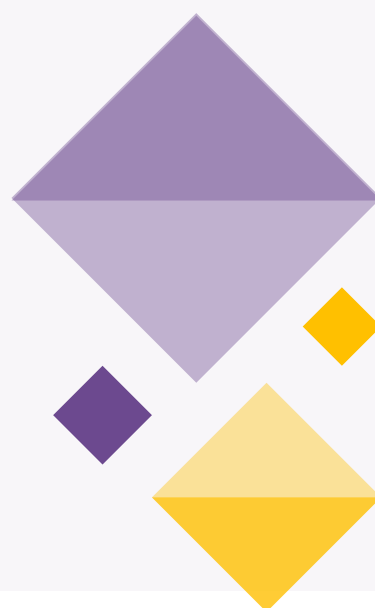
Annexe :

Comment alimenter la discussion en tant qu'animateur·ice ?

Pour cet atelier l'animateur·ice devra avoir à sa disposition les définitions issues du « Quiz'Inclu ».

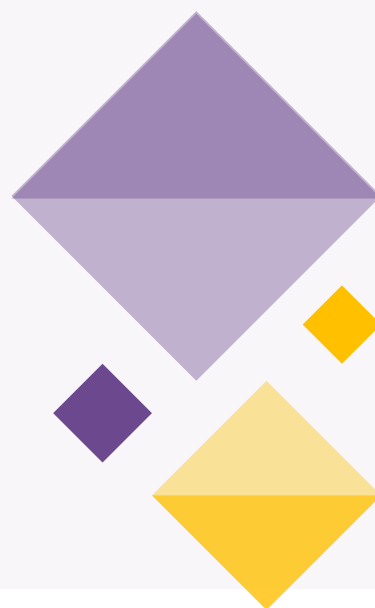
L'animateur·ice trouvera ci-dessous :

- ◇ La **liste des affirmations** à proposer au public,
- ◇ Les **fiches personnages** avec les **tableaux de circulation**,
- ◇ Les **définitions utiles** pour mener cet atelier,
- ◇ L'atelier intervenant après le « Quiz'Inclu », il s'appuiera **sur des notions et définitions données** lors dudit atelier,
- ◇ Les **sources utilisées** pour construire l'atelier.



Affirmations à proposer au public

1. Je suis correctement représenté·e dans les films et séries.
2. Je peux facilement me déplacer en ville.
3. Ma situation actuelle est confortable.
4. J'ai un accès facile à mon logement.
5. Je peux aller à un festival de musique.
6. Je vis bien ma scolarité.
7. Mon espace de travail est adapté à ma situation.
8. Je n'ai jamais été victime de discriminations (verbales / physiques).
9. Je peux voyager facilement.
10. Mon entreprise a un recrutement inclusif.



Fiches personnages avec tableau de circulation

Personnage	Tableau de circulation			
1. Une collégienne dyslexique et dyspraxique.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas	
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			
	8.			
	9.			
	10.			
2. Une homme adulte autiste qui a un travail de bureau.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas	
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			
	8.			
	9.			
	10.			



Personnage	Tableau de circulation		
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
3. Une personne à mobilité réduite en situation irrégulière	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
4. Un propriétaire d'une société	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Personnage	Tableau de circulation		
	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
5. Un père célibataire avec deux enfants.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
6. Un garçon de 15 ans, qui est tombé d'un escalier et s'est cassé la jambe, dont la situation financière est stable.	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Tableau de circulation			
Personnage	Tableau de circulation		
7. Une femme de 20 ans qui a un TDI et relève de la classe populaire.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
8. Une femme de 69 ans, avec un diabète de type 2, à l'aise financièrement.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		



Tableau de circulation			
Personnage	Tableau de circulation		
9. Un garçon de 12 ans, dont le père est tétraplégique et la mère valide, qui habite en campagne.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		
10. Un homme de 41 ans, aveugle et hypersensible au toucher, avec une situation financière difficile.	Numéro de la question	J'avance	Je n'avance pas
	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
	9.		
	10.		

Définitions

Autisme

« L'autisme (aussi appelé trouble du spectre de l'autisme ou TSA) est un trouble permanent du développement neurologique. Il se manifeste de diverses façons et peut avoir des répercussions sur l'intégration sensorielle, la communication sociale, etc. »¹

Classe populaire

Désigne les personnes ayant de faibles (et les plus faibles) revenus.²

Diabète

« Le diabète est une maladie causée par l'incapacité du corps à produire ou à utiliser correctement l'insuline, une hormone nécessaire au corps pour traiter l'énergie apportée par les aliments et utilisée par les cellules et les tissus.

Lorsqu'un manque d'insuline empêche d'utiliser cette énergie provenant des aliments, des taux élevés de glucose (sucre) apparaissent dans le sang, ce qui entraîne des conséquences dommageables à long terme. Le diabète a des impacts différents sur la vie de chacun-e. Il y a plusieurs types de diabète, mais les deux plus fréquents sont appelés « Diabète de type 1 » (depuis la naissance notamment) et « Diabète de type 2 » (acquis au cours de la vie). »³

Dyslexique

« Les troubles du langage écrit (dyslexie, dysorthographe et dysgraphie) se manifestent par des confusions et inversions de sons et de lettres, des fautes d'orthographe, voire une écriture lente et illisible. »⁴

Dyspraxique

« La dyspraxie est une perturbation de la capacité à effectuer certains gestes et activités volontaires (nommé praxie). »⁵

PMR : Personne à Mobilité Réduite

« Une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer » (de l'OMS). Chacun d'entre nous peut, à un moment donné, voir sa capacité de mobilité réduite. Ainsi, une femme enceinte, une personne malvoyante ou malentendante, une personne souffrant d'arthrites ou de difficultés respiratoires, une personne avec béquille ou en chaise roulante, ... sont tous PMR. »⁶

1 Source : [Gouvernement du Canada](#)

2 Source : [Observatoire des inégalités](#)

3 Source : [Accès pharma](#)

4 Source : [Ameli](#)

5 Source : [Ameli](#)

6 Source : [Ville de Liege](#)

Situation irrégulière

L'expression étranger en situation irrégulière (ESI) - ou sans-papiers ou clandestin - qualifie la situation d'un étranger présent sur le territoire d'un État en étant dépourvu de titre de séjour valide.¹

Tétraplégie

Paralysie des 4 membres.²

TDI : Trouble dissociatif de l'identité

« Dans ce trouble, deux ou plusieurs identités prennent tour à tour le contrôle d'une même personne. Ces identités peuvent avoir des schémas de langage, de tempérament et de comportement différents de ceux normalement associés à la personne. »³

Valide

Personne qui n'est pas en situation de handicap.⁴



1 Source : [ministère de l'Intérieur](#)

2 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#)

3 Source : [Manuel MSD](#)

4 Source : intervention de l'[Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#)

Sources

L'atelier s'appuie sur les contenus d'une intervention dispensée par l'[Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap \(ANSH\)](#) au mois de juillet 2024, notamment pour définir les termes suivants :

- ◇ Tétraplégie
- ◇ Valide

Contributions sur un site internet

ACCES PHARMA. Le diabète. In : *Accès pharma* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.accespharma.ca/fr/votre-sante/maladies-chroniques/diabete/le-diabete>

AMELI, 2024. Repérer et diagnostiquer une dyslexie, dysorthographe et dysgraphie. In : *ameli* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/troubles-langage-ecrit/symptomes-detection-diagnostic>

AMELI, 2024. Comprendre la dyspraxie de l'enfant. In : *ameli* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/dyspraxie-enfant/definition-mecanismes#:~:text=La%20dyspraxie%20est%20une%20perturbation,enfants%20de%205%2D11%20ans.>

GOUVERNEMENT DU CANADA, 2023. Autisme : A propos, cause et problèmes de santé concomitants. In : *Gouvernement du Canada* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/trouble-spectre-autistique-tsa.html>

LE MANUEL MSD, 2023. Trouble dissociatif de l'identité. In : *Le Manuel MSD* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.msdmanuals.com/fr/accueil/troubles-mentaux/troubles-dissociatifs/trouble-dissociatif-de-l%E2%80%99identit%C3%A9>

OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2024. Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage. In : *Observatoire des inégalités* [en ligne].

Disponible sur : <https://inegalites.fr/Pauvres-moyens-ou-riches-Les-revenus-par-type-de-menage>

VILLE DE LIEGE. Qui est considéré comme personne à mobilité réduite [PMR]. In : *Ville de Liège* [en ligne].

Disponible sur : <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/social/personnes-handicapees-et-a-mobilite-reduite/personne-a-mobilite-reduite/qui-est-considere-comme-personne-a-mobilite-reduite-pmr>

Inclu'JA est un projet du Réseau National des Juniors Associations visant l'accompagnement, la formation et la valorisation des projets de jeunes engagés sur les questions d'inclusion

Kit Ressources Inclu'JA - FP17 - Avril 2024

Besoin d'autres outils sur ces sujets ?

Livret pédagogique sur « les discriminations »

Accompagné d'un Kit support, le **livret pédagogique sur les discriminations d'Amnesty International** s'adresse à ceux qui souhaitent animer des temps sur le sujet des discriminations. Y sont proposées des activités sur les discriminations en général pour, par exemple, les comprendre, en connaître les sources ou encore pour réfléchir collectivement à de potentielles solutions face à des attitudes et comportements hostiles. Le tout est à retrouver via ce lien :



Le « Cahier des Vacances »

Le « **Cahier des Vacances** » lié aux « **Vacances Genres Vraiment apprenantes** » du **MRJC** est un Kit d'animation qui rassemble des outils et activités construits et testés sur les questions de genre et de sexualité. Au programme : un bingo des chansons problématiques, un grand jeu de Cluedo, etc. Le cahier est disponible via ce lien :



Kit « S'engager contre les discriminations »

En partenariat avec la **DILCRAH** et la **Région Île-de-France**, **Animafac** a développé le Kit de campagne « **S'engager contre les discriminations** » qui regroupe, notamment, différentes activités de sensibilisation, dont le jeu « **Objectif Égalité !** » (jeu de questions/réponses), le jeu « Qui suis-je vraiment ? » (réadaptation du « Qui est-ce ? ») ou encore la « cocotte des discriminations ». Les outils sont téléchargeables ici :



« La Boussole »

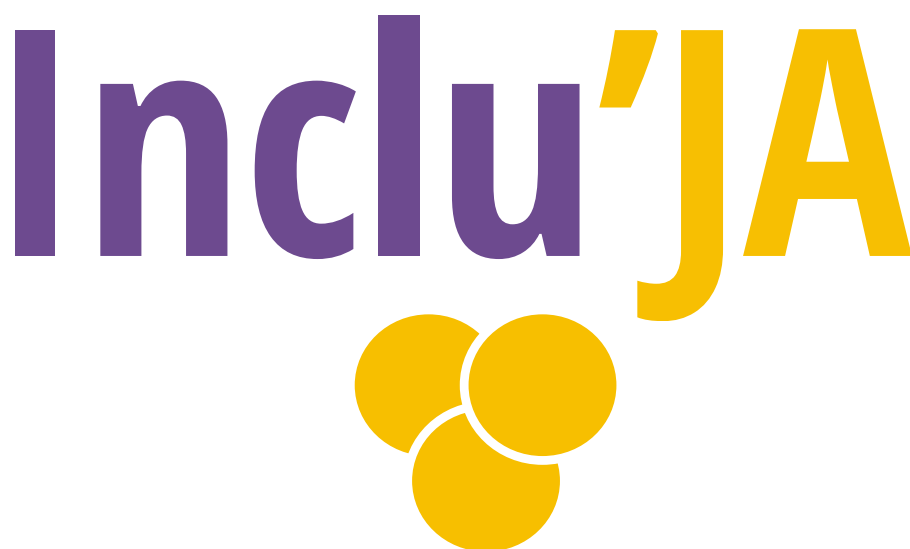
« **La Boussole** » de **SOS homophobie** est un outil de sensibilisation aux LGBTIphobies revenant sur des exemples courants de situations pouvant être vécues par les personnes LGBTQIA+. Il favorise la prise de conscience de ces discriminations et aide les personnes concernées à agir face à des violences. « La Boussole » est disponible au format numérique et est accompagnée d'un livret pour faciliter sa prise en main. Ces deux documents sont à retrouver ici :



Remerciements

Les Juniors Associations et associations contributrices

- ◇ Junior Association Échangeons Nos Rôles
- ◇ Junior Association Les ExploratEURs de l'Engagement
- ◇ Junior Association GreenApidae
- ◇ Junior Association HumEnjoy
- ◇ Junior Association KEEP HOPING AUBENAS
- ◇ Junior Association Les Jeunes d'Abraxas
- ◇ Junior Association La JA Clusienne
- ◇ Junior Association KWESTION
- ◇ Junior Association MDL du lycée Douanier Rousseau
- ◇ Junior Association Solidarity Means Change (SMC) – Ex FASO
- ◇ Junior Association Les Jacky's
- ◇ Junior Association Ecolokias17
- ◇ Junior Association Les ActifsEcoGest
- ◇ Junior Association PERM'ados
- ◇ Junior Association ESP78350
- ◇ Junior Association Junior Asso des Aspres
- ◇ Junior Association Touche Pas à Ma Jeunesse (TPMJ)
- ◇ Junior Association REG'ART
- ◇ Junior Association Les Jeun's GoeulZ
- ◇ Junior Association L.E.S Jeunes Engagés
- ◇ Junior Association COLOMBIER CITY
- ◇ Junior Association Urban Move
- ◇ Junior Association Tous Pour Tous
- ◇ Junior Association I-TV
- ◇ Junior Association JeuneSprit
- ◇ Junior Association MEDIASSOC'
- ◇ Junior Association Bouge-toi Amuse-toi !
- ◇ STOP homophobie
- ◇ Association Nationale pour la Scolarité et le Handicap (ANSH)



NOS PARTENAIRES

Les membres permanents

Les Juniors Associations n'existeraient pas sans l'engagement des membres permanents à faire vivre la démarche sur les territoires et dans leurs projets associatifs.



Les partenaires et financeurs

Le RNJA est soutenu par :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



L'engagement associatif des mineur·e·s est également facilité par des partenaires qui outillent concrètement les Juniors Associations :



BANQUE POPULAIRE
DU SUD
BANQUE & ASSURANCE



Jamais trop tôt pour agir !

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore complexe pour les mineur·es, le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineur·es d'être assuré·es dans leurs activités, de gérer un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets. En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineur·es : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 10 000 projets, soutenus par un réseau de 110 Relais départementaux·ales partout en France, tous·tes convaincu·es que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Pour en savoir plus : www.juniorassociation.org





ASSOCIATION junior

Réseau National des Juniors Associations

Mentions légales

Boîte à outils Inclu'JA - Agir pour l'inclusion !
 Réseau National des Juniors Associations
 3, rue Juliette Récamier - 75007 Paris
contact@juniorassociation.org
<https://juniorassociation.org/>

Direction de publication : Stéphane Alexandre et Lina Ettair
Rédaction : Conseil d'Administration et équipe permanente
Mise en page : Camille Le Menn

Crédits photos : RNJA

